

Inser'Action asbl

Rue Saint François, 48, 1210 St. Josse



Facultés universitaires Saint-Louis
43, Boulevard du Jardin Botanique
100 Bruxelles

L'accès des jeunes aux structures sportives et socioculturelles : clé ou verrou pour l'insertion ?

Etude comparative des politiques d'animation sportives et socioculturelles à la jeunesse dans deux communes bruxelloises.

Perceptions, pratiques et attentes (monographie)

Recherche réalisée dans le cadre des projets de prévention générale - CAAJ Bruxelles

Promoteurs

Abraham FRANSSEN (CES)

Freddy Giel (Inser'action)

Chercheurs

Olivier SCHMITZ, chercheur senior

Nicolas MARQUIS, chercheur

Susana BACO (stagiaire DEA CES)

Thibaud CRUCIFIX (Stagiaire CES)

Olivier VAN OVERSTRAETEN (Stagiaire CES)

Novembre 2006

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	2
PREMIÈRE PARTIE : PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET MÉTHODE	4
1. PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE.....	4
◆ <i>Les politiques d'animation sportives et socioculturelles comme instruments d'insertion sociale</i>	<i>4</i>
◆ <i>Une démarche comparative</i>	<i>5</i>
◆ <i>Objectifs.....</i>	<i>6</i>
◆ <i>- Approche analytique et conceptuelle</i>	<i>7</i>
2. LA COLLECTE DES DONNÉES : UNE DÉMARCHE MULTIPLE ET ÉVOLUTIVE.....	10
◆ <i>La méthode de l'observation dite « flottante ».....</i>	<i>10</i>
◆ <i>L'entretien semi-directif.....</i>	<i>10</i>
◆ <i>Les différentes étapes de l'enquête</i>	<i>11</i>
◆ <i>Les chercheurs impliqués.....</i>	<i>12</i>
3. QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON	12
DEUXIÈME PARTIE : PRATIQUES ET PERCEPTIONS DES CATÉGORIES D'ACTEURS	15
4. LES ACTEURS COMMUNAUX ET LES UTILISATEURS D'INFRASTRUCTURES	15
◆ <i>4.1. - St-Josse.....</i>	<i>16</i>
• <i>4.1.1. Les acteurs communaux</i>	<i>16</i>
• <i>4.1.2. Les animateurs utilisateurs d'infrastructures.....</i>	<i>24</i>
◆ <i>4.2. Woluwé-Saint-Lambert</i>	<i>31</i>
◆ <i>(1) Les « facilités » que présente le territoire de WSL</i>	<i>31</i>
• <i>- Le sentiment de fluidité.....</i>	<i>32</i>
• <i>- La place du sport.....</i>	<i>33</i>
• <i>- La mobilité.....</i>	<i>33</i>
• <i>- La qualité de l'environnement</i>	<i>33</i>
• <i>- Le niveau de vie.....</i>	<i>34</i>
◆ <i>(2) Les rapports avec la commune</i>	<i>35</i>
• <i>- L'avis des acteurs communaux</i>	<i>35</i>
• <i>- Les acteurs non communaux.....</i>	<i>37</i>
◆ <i>(3) La population fréquentant les infrastructures.....</i>	<i>38</i>
• <i>- La provenance.....</i>	<i>39</i>
• <i>- L'âge</i>	<i>39</i>
• <i>- Niveau socio-économique.....</i>	<i>39</i>
◆ <i>(4) La diffusion de l'information</i>	<i>41</i>
• <i>- Les opérations de visibilisation.....</i>	<i>42</i>
• <i>- Le travail au niveau des écoles</i>	<i>42</i>
◆ <i>(5) Les représentations de l'activité (sport, culture, scoutisme) : pour qui et pourquoi ?</i>	<i>44</i>
• <i>- Des structures élitistes ?</i>	<i>44</i>
• <i>- Les raisons d'être des activités proposées.....</i>	<i>46</i>
◆ <i>(6) La gratuité</i>	<i>49</i>
◆ <i>(7) Conclusion intermédiaire.....</i>	<i>51</i>
• <i>- Une impression de fluidité confirmée dans le discours des concepteurs et acteurs</i>	<i>51</i>
• <i>- Un dévouement important.....</i>	<i>51</i>
• <i>- Le pourquoi du dévouement : logique gestionnaire et bénéfices sociaux.....</i>	<i>53</i>
5. LES PARENTS	54
◆ <i>5.1. St-Josse</i>	<i>56</i>
• <i>(1) Faire de nécessité vertu ?.....</i>	<i>57</i>
• <i>(2) Un modèle éducatif ascensionnel et progressiste</i>	<i>57</i>
• <i>(3) La natation, une activité « adaptée » à la population de St-Josse</i>	<i>58</i>
• <i>(4) La file d'attente</i>	<i>59</i>
• <i>(5) Les populations « défavorisées » : un public malvenu ?.....</i>	<i>59</i>

◆	5.2. <i>Woluwé-Saint-Lambert</i>	60
•	(1) Les activités pratiquées	60
•	(2) Les sources d'information	61
•	(3) La reproduction des expériences parentales.....	61
•	(4) La place du sport dans le projet éducatif parental	62
•	(5) WSL, commune à « privilèges » ?	63
•	(6) Conclusion intermédiaire.....	65
6.	LES « ANIMÉS »	66
◆	6.1. <i>St-Josse</i>	67
•	(1) Variables socio-démographiques :	68
•	(2) Les pratiques sportives.....	68
•	(3) Le rapport à l'espace.....	69
•	(4) Sport « improvisé », sport organisé.....	70
•	(5) L'influence des proches.....	71
•	(6) Les frais d'inscription	71
•	(7) Attentes et motivations	71
◆	6.2. <i>Woluwé-Saint-Lambert</i>	71
•	(1) Les activités et leur signification.....	72
•	(2) Une revendication affichée d'autonomie	75
•	(3) La représentation qu'ont les jeunes de WSL	77
•	(4) Conclusion intermédiaire.....	78
	ELÉMENTS DE CONCLUSION	80
	ANNEXE : LES GRILLES D'ENTRETIEN POUR CHAQUE GROUPE-CIBLE	85
	BIBLIOGRAPHIE	88

Première partie : Problématique, objectifs et méthode

1. Présentation de la recherche

Le projet de mener une recherche sur l'accès des jeunes issus de familles dites « défavorisées » aux infrastructures sportives et socioculturelles, et son influence sur les trajectoires d'insertion sociale est parti du constat que certains publics habitant la région de Bruxelles-Capitale font l'objet de discriminations ou bien éprouvent diverses difficultés (économiques entre autres) plus ou moins importantes, à accéder aux infrastructures sportives et culturelles. L'hypothèse étant que, dans une société comme la nôtre, où l'accès à la culture et aux loisirs sont des éléments essentiels de la participation citoyenne et de la réalisation de soi, toutes formes de « barrières » ou de « freins » décourageant cet accès peuvent être considérées comme une limitation à l'intégration sociale..

◆ Les politiques d'animation sportives et socioculturelles comme instruments d'insertion sociale

Les activités sportives et socioculturelles offertes aux jeunes sont souvent présentées comme des pratiques contribuant au développement physique et mental des pratiquants et favorisant l'**intégration** sociale. Ces activités sont en effet supposées développer les relations sociales, l'**insertion**¹ dans la société, etc. Mais ces activités peuvent également être vues comme génératrices de discrimination, de repli identitaire, de pratiques individualistes et ne pas déboucher sur les effets positifs escomptés.

L'intégration sociale peut être désignée comme le processus par lequel l'individu intègre la société en assimilant les compétences, les attitudes, les valeurs et les comportements qui lui permettent d'en être un membre à part entière. C'est donc un processus dynamique, puisque c'est elle qui assure la transition d'un groupe à un autre tout au long de l'existence. Mais elle est également relative puisque la société est faite d'une multitude de groupes et de sous-groupes (en ce sens, on peut dire que l'on est toujours l'étranger d'un autre). L'insertion par le sport est un phénomène complexe en raison de la diversité des facteurs culturels, politiques et économiques qui entrent en jeu. L'insertion sociale est l'un des thèmes de prédilection de la politique du sport. Elle a donné lieu dans la plupart des pays à des études théoriques et à des recherches appliquées². Certaines portent sur la socialisation du sport, d'autres sur l'action socialisatrice du sport lui-même. Des études qualitatives récentes ont montré que la sociabilité développée dans les activités sportives et socioculturelles favorise l'ouverture à l'autre et la coopération.

¹ Il convient de trancher ici dans le flou polysémique qui existe entre « **intégration** » et « **insertion** ». Considérons que l'intégration implique fondamentalement l'insertion qui suppose d'« être dans le système » et d'« y avoir une place », en termes de travail, de logement, etc. Cependant, il ne suffit pas d'être inséré pour être intégré. L'intégration exige en effet de faire partie du tissu social, de bénéficier d'une reconnaissance et de disposer de liens sociaux et culturels (Amin, 2005 : 134).

² Pour une synthèse des débats et des travaux sociologiques propres à l'aire européenne francophone, voir notamment le numéro spécial de la revue *L'Année sociologique* (n°52, 2002).

L'influence du sport s'ajoute bien évidemment aux autres facteurs, mais son rôle pour l'intégration des jeunes dans la société adulte est indéniable. Le sport a notamment ceci d'original qu'il concerne aussi bien l'esprit que le corps : il contribue ainsi au développement de la personnalité. Le sport peut, en outre, favoriser l'apprentissage des rôles de l'individu et des règles de la société, renforcer l'estime de soi, l'identité et la solidarité.

L'intégration est également un processus permettant la transmission et l'acquisition des valeurs morales. Les terrains de sport peuvent devenir, dans certains cas, de véritables lieux de formation et d'éducation civique. Certes, la relation entre sport et valeurs est complexe mais les résultats d'une série de recherches montrent que l'environnement sportif (à travers des notions comme celles d'« esprit d'équipe », de « respect des règles », de « fair-play », d'« effort » etc.) a un impact non négligeable sur les mentalités et donc sur les personnalités. Le sport en équipe favorise donc l'acquisition d'aptitudes qui seront utiles au jeune et au jeune adulte pour vivre en société. Il est en outre démontré que les sports favorisant la coopération, le goût de la victoire et la part laissée à l'initiative individuelle favorisent l'insertion sociale.

De ce point de vue, l'offre d'activités sportives et socioculturelles adressées aux jeunes, dans la mesure où elle peut être considérée comme un élément prenant place dans un ensemble de mesures plus vaste, que nous appellerons ici les « politiques d'animation », remplit un rôle de prévention évident. A ce titre, le rôle positif du sport est largement admis par la communauté scientifique³ et il est souhaitable que les pouvoirs locaux permettent et favorisent la pratique du sport à tous les niveaux.

L'accès aux infrastructures sportives relève donc des autorités politiques qui en ont les compétences. Dans notre pays, la gestion des infrastructures sportives est, en bonne partie, une compétence des pouvoirs communaux. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'étudier et de comparer les politiques d'animation sportives dans deux communes contrastées de la région bruxelloise.

Il s'agit donc, dans un premier temps, de se demander, à travers cette étude, en quelle mesure notre société civile fait du sport un tremplin pour l'intégration sociale et de quelle forme d'intégration parle-t-on ? En second lieu, il s'agit d'identifier les difficultés concrètes que rencontrent des jeunes issus de milieux défavorisés dans la pratique du sport organisé.

◆ Une démarche comparative

Afin de mieux cerner les raisons *structurelles* (les conditions matérielles et économiques) et *structurales* (les rapports de force entre les acteurs sociaux, les idéologies et les représentations) de ces inégalités ainsi que leurs conséquences pour les jeunes, les communes bruxelloises de St-Josse et de Woluwé-St-Lambert (WSL) ont été choisies comme terrains pour une enquête comparative. L'approche comparative s'est révélée très pertinente pour aborder la question de l'intégration. Elle permet de saisir la diversité culturelle et sociale et ses répercussions sur les pratiques individuelles et celles des différents groupes sociaux en présence dans un contexte déterminé.

La **commune de St-Josse** a été choisie comme terrain d'enquête principal en raison de certaines de ses caractéristiques, qui en font une commune particulière de la région bruxelloise. Tout d'abord, du point de vue de son insertion dans le tissu urbain bruxellois, St-Josse est la plus petite commune de la région, s'étendant sur 1,1 km² seulement. C'est également une commune qui comporte très peu d'espaces verts

³ Voir, à ce sujet, le rapport de la 8^e Conférence des ministres européens responsables du sport : *Le rôle du sport dans la société*, Ed. du Conseil de l'Europe (1995)

(12 m² par habitant alors que la moyenne des communes bruxelloises est de 60 m²), d'espaces ludiques (quelques squares aménagés) ou d'infrastructures sportives (2 salles de sport scolaires, un stade, mais à l'extérieur de la commune). Du point de vue de sa population, la commune de St-Josse présente la moyenne d'âge la plus jeune et le revenu moyen par habitant le plus bas de toutes les communes bruxelloises. St-Josse est également une commune qui comporte une forte densité de personnes issues des vagues successives de l'immigration en Belgique. Il va de soi que la grande mixité de sa population, tant d'un point de vue ethnique qu'économique ou culturel, doit être prise en compte comme un élément essentiel du « cadre » de la recherche.

La **commune de Woluwé-Saint-Lambert**, quant à elle, a été choisie car elle présente une série de contrastes avec celle de St-Josse. Non seulement la moyenne d'âge et le revenu moyen de sa population sont relativement élevés par rapport à d'autres communes, mais surtout, WSL dispose d'une quantité d'infrastructures sportivo-culturelles et met à la disposition de ses jeunes habitants une grande diversité d'animations sportives et socioculturelles.

Cette démarche comparative, par les convergences et les divergences qu'elle mettra en évidence, nous aidera à mieux percevoir les déterminants de l'« offre » et de la « demande » d'activités sportives et socio-culturelles, dans chacune des deux communes. Il convient, pour cela, de dépasser de ne pas se limiter à comparer et à opposer les variables socio-démographiques d'une commune à l'autre comme la moyenne d'âge, le rapport entre superficie et espace vert ou ludique, budget communal consacré aux activités sportives et de détente, etc. *Ces variables, bien qu'elles aient leur importance, ne suffisent pas pour comprendre les raisons qui expliquent comment se mettent en place différentes politiques d'animation d'une commune à une autre, ni comment celles-ci sont perçues voire subies par la population, en freinant ou facilitant leurs initiatives d'activités participatives.* Il sera donc nécessaire de prendre en compte, de manière dynamique, les divers facteurs historiques, économiques, sociaux et, surtout, politiques (rapports de force et de pouvoir entre les différents groupes sociaux et catégories d'acteurs concernés) susceptibles d'intervenir sur l'objet de notre enquête.

◆ Objectifs

Les objectifs visés par cette recherche sont au nombre de trois :

- 1) Evaluer et décrire l'usage réel par les jeunes de St-Josse, et de Woluwé-Saint-Lambert des infrastructures et des activités socioculturelles présentes sur le territoires de chacun des deux communes (= objectif descriptif) ;
- 2) Identifier les divers facteurs/causes socioculturel(le)s contribuant à l'inégalité dans l'accès aux infrastructures sportivo-culturelles des jeunes issus de milieux dits « défavorisés » (= objectif compréhensif) ;
- 3) Tenter de comprendre le rôle que remplit la participation à des activités sportives et culturelles au niveau de l'insertion sociale des jeunes issus de milieux défavorisés et donc l'impact des inégalités qu'ils rencontrent en la matière (= objectif prospectif).

En toile de fond à cette étude, il est attendu que les données recueillies et les analyses qui en seront extraites puissent, d'une part, procurer aux acteurs de terrain une série d'outils pour réfléchir et guider leurs actions. Pour cela, la recherche s'efforcera de proposer une description et une analyse comparative des politiques d'animation sportivo-culturelles mises en place sur les deux communes étudiées.

◆ - Approche analytique et conceptuelle

D'un point de vue analytique et conceptuel, il convient de préciser ce que l'on entend par la notion d'« accès », ici aux infrastructures communales, et d'en expliciter les dimensions pertinentes. Ceci, afin de ne pas se limiter aux « explications toutes faites » qui attribuent les difficultés d'accès des jeunes aux seuls « manque d'espaces verts » ou « manque de moyens des pouvoirs locaux ». Il s'agira ainsi de redonner une place aussi juste que possible aux facteurs économiques, environnementaux, culturels, de mobilité, afin de comprendre quels freins ou coups d'accélérateur ceux-ci peuvent représenter pour l'intégration et la participation citoyenne.

Dans la même perspective, il est tout aussi nécessaire de redéfinir la notion de « **barrières** » (les difficultés que les jeunes rencontrent lorsqu'ils entament une démarche envers des infrastructures sportives ou autre, versus les dispositifs facilitateurs qui peuvent exister), pour tenter de lui donner une consistance analytique plus pertinente. Ceci implique de la faire sortir du sens commun pour tenter d'en décliner les différents aspects. On peut ainsi identifier différents types de « barrières » concrètes et symboliques, rencontrées autant par les acteurs des politiques d'animation sportive et socioculturelle que par les animés :

- *Economiques*. Il est évident, par exemple, que les tarifs pratiqués par la seule infrastructure sportive privée présente sur le territoire de St-Josse rendent celle-ci inaccessible à une bonne partie de la population jeune de la commune. De même, on peut se douter que les droits d'inscription à l'académie de musique de St-Josse/Schaerbeek, par exemple, demandés en début d'année scolaire, c'est-à-dire à une époque de l'année où les parents de jeunes enfants doivent faire face à des dépenses scolaires importantes, découragent voire défavorisent une partie de la population ;

- *Administratives*. Un autre type de « freins » à l'accès aux activités sportivo-culturelles peut être identifié dans les procédures administratives auxquelles les demandeurs doivent se plier pour accéder aux infrastructures concernées. On peut, à cet égard, se demander si les groupes concernés ne vivent pas ces démarches administratives comme des épreuves renforçant leur sentiment d'incompétence (et donc comme autant de dispositifs de mise à distance et d'exclusion). Il faut également inclure dans cette catégorie de barrières à l'accès aux infrastructures concernées l'absence de réponse ou de prise de décision de la part des pouvoirs communaux ou des décideurs locaux par rapport à un projet ou une demande particulière. La lenteur des procédures, les démarches administratives vécues comme des épreuves et les procédures interminables intervenant à tous les niveaux de l'accès aux infrastructures communales peuvent entraîner chez les acteurs sociaux diverses formes de découragement ;

- *Culturelles*. Dans de nombreux cas, les procédures et les codes définissant l'accès aux activités et leurs usages sont pensées et conçues pour un type particulier de public et par conséquent, se révèlent inadéquats, voire sources d'exclusion, pour tous les autres ;

- *Règlementaires*. Le règlement d'ordre intérieur, tout comme les tarifs pratiqués, sont souvent ressentis et pratiqués comme une manière d'opérer une sélection parmi le public jeune que l'on souhaite, ou non, attirer dans l'enceinte d'une infrastructure ou pour une activité ;

- Enfin, des *barrières organisationnelles* comme le déficit d'infrastructures communales, une gestion rigide et peu adaptative des heures d'occupation des terrains de sport selon les périodes de l'année, etc. peuvent également intervenir de manière décisive sur la pratique sportive et culturelle de certains jeunes.

On voit ainsi que la problématique de l'inégalité dans l'accès aux infrastructures sportives et socioculturelles est une question complexe. Y interviennent de nombreux

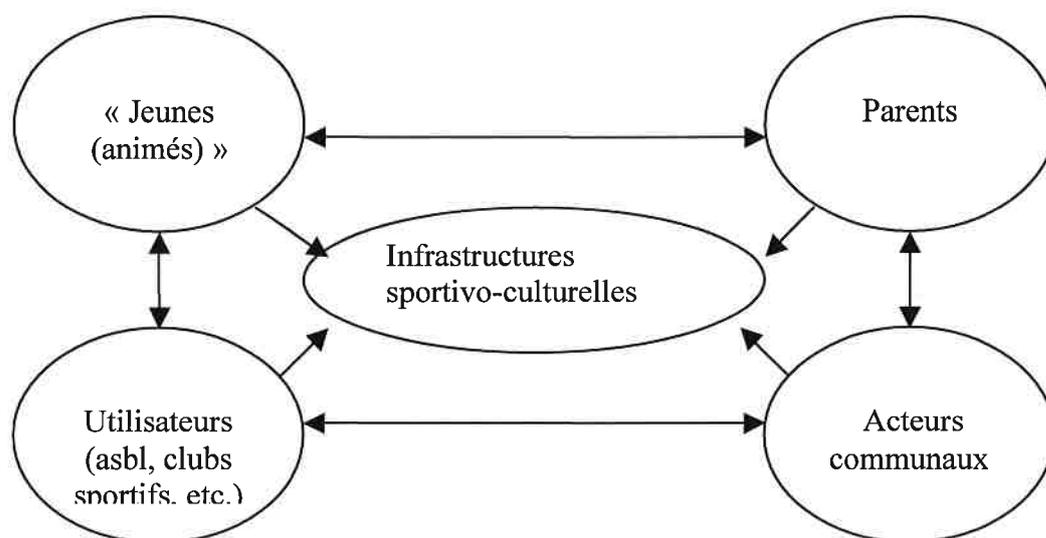
facteurs, contribuant chacun à opérer une différenciation entre les publics. Pour tenter de mieux saisir ces facteurs et leur influence mutuelle, il est nécessaire de porter autant l'attention à distribution spatiale des infrastructures sportives et socioculturelles (à la périphérie ou bien au centre de la commune) qu'au rapport à l'espace du public visé (les jeunes du quartier en sortent-ils facilement ?), aux caractéristiques de l'offre qu'à celles de la demande (quid d'activités sportives pour les jeunes filles par exemple), à la mise en place de procédures administratives qu'au degré d'information, ou de méconnaissance, des publics concernés, la distribution ciblée de l'information, aux démarches de « discrimination positives » qu'aux résistances de certains acteurs à l'égard de certains publics (quel type d'accueil leur est réservé, quelles représentations), etc.

C'est donc de manière relationnelle, dans l'articulation entre les stratégies et les représentations des différents acteurs qu'il convient de problématiser la question de l'accès et des barrières. La problématique de l'accès aux infrastructures sportives et socioculturelles met effectivement en rapport différents groupes d'individus entretenant entre eux des liens déterminés par des intérêts spécifiques, des préjugés, des rapports de pouvoirs, etc. C'est l'ensemble structuré et structurant de ces rapports qui sont avant tout des rapports sociaux, que nous proposons d'examiner en détail dans cette deuxième partie.

Quatre catégories d'acteurs ont été identifiés pour le rôle qu'ils jouent respectivement dans l'accès des jeunes aux infrastructures sportives et culturelles. Cette typologie permettra ainsi une comparaison plus aisée entre les données collectées dans les deux communes de l'étude. Il s'agit : **1) des acteurs communaux** qui définissent, organisent et mettent en oeuvre les politiques d'animation communales (échevins, concierges, cellule de prévention, éducateurs de rue, etc.) ; **2) des animateurs « utilisateurs » des ces infrastructures** : les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse et autres asbl ; **3) des parents** ; finalement, **4) des « animés »**, c'est-à-dire les jeunes/bénéficiaires potentiels des politiques d'animation à la jeunesse.

Ces quatre catégories nous ont semblé être celles les plus à même de nous informer des procédures et autres pratiques communales limitant ou favorisant l'accès des « jeunes » aux infrastructures sportivo-culturelles qui s'offrent à eux sur les deux communes.

Le schéma qui suit permet de formaliser la manière dont pourront être étudiés les relations entre ces différents acteurs, par exemple, les canaux par lesquels les jeunes et leurs parents des deux entités communales reçoivent les informations qui leur permettent de savoir où, quand, et de quelle manière ils peuvent accéder à ces infrastructures et y inscrire leurs enfants à l'une ou l'autre activité. Y a-t-il une politique claire de diffusion de l'information de la part des acteurs communaux ? Les éducateurs, censés relayer l'information sont-ils à même de le faire, ce qui supposerait qu'eux-mêmes en aient une vision claire ? etc.



En soi, chaque flèche, qui représente un type de rapport social, est susceptible de faire l'objet d'une analyse comparée au regard des informations recueillies sur les deux communes étudiées :

- **Rapport entre jeunes et parents** : quelle est la part de la motivation intrinsèque de la part des jeunes et du rôle des parents dans la participation à une activité ?

- **Rapport entre jeunes et utilisateurs d'infrastructures** : quels sont les jeunes qui bénéficient de l'accès aux infrastructures via les activités qui y sont organisées (jeunes de la commune, ou venant de l'extérieur ? L'occupation des salles de sport par les clubs sportifs et les associations se fait-elle au profit des jeunes de la commune ?

- **Rapports entre utilisateurs et acteurs communaux** : sur quels critères se répartit l'utilisation des infrastructures communales entre les différents clubs sportifs, associations, services communaux ? Sur quels critères la répartition des subsides communaux se fait-elle ? Les acteurs communaux sont-ils satisfaits de l'application de leurs politiques d'animation sur le terrain ? Quels sont leurs critères d'évaluation ? etc.

- **Rapports entre parents et utilisateurs d'infrastructures** : quelles sont les démarches que les parents doivent accomplir (les conditions d'accès, frais d'inscription, etc.) ? Font-ils jouer leurs relations sociales, professionnelles ? Y a-t-il existence de réunions d'information de la part des associations, création d'un comité de parents ?

- **Rapports entre jeunes et acteurs communaux** : les jeunes peuvent-ils facilement faire part de leurs souhaits aux décideurs politiques (échevin des sports, bourgmestre) et, inversement, le politique « descend »-t-il sur le terrain pour écouter sa population ?

2. La collecte des données : une démarche multiple et évolutive

La collecte des données nécessaires à l'enquête a été réalisée en combinant plusieurs méthodes fréquemment utilisées par les sciences sociales et particulièrement appropriées pour atteindre les objectifs de la recherche : entretiens semi-directifs ; « observation flottante » et collecte de divers matériaux pertinents : documents écrits, supports visuels, documents d'archives, etc.

◆ La méthode de l'observation dite « flottante »

La méthode dite de l'« observation flottante » a été élaborée par l'anthropologue Colette Pétonnet, dans les années 1980 pour l'étude des phénomènes urbains. Elle consiste à « rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser *flotter* afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans *a priori*, jusqu'à ce que des points de repère, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (Pétonnet, 1982).

Le premier principe sur lequel repose cette méthode, appliquée à l'étude des « terrains » urbains consiste à « *se faire comme étranger à son propre milieu* », « se croire parti au loin, ailleurs » afin de mieux comprendre son sujet d'études de l'intérieur. Ce principe, qui permet au chercheur de cultiver sa capacité d'étonnement, est très utile à l'anthropologue qui réalise une recherche sur un milieu proche (mais toutefois différent) du sien. Cultiver cette capacité d'étonnement est nécessaire pour la saisie des différences, fussent-elles minimales, entre son propre système de références et celui de ses interlocuteurs.

Le second principe de cette méthode consiste à *conserver un regard distancié sur son objet d'études*. Pour cela, rien de tel que tenir un « journal de terrain » dans lequel noter autant les observations effectuées que des pistes de réflexion, d'analyse. Après la phase de collecte des données, le contenu de ce « journal » fournira un matériau précieux.

Un autre principe de cette méthode, c'est de *rester neutre*, ne pas aider, ni assister qui que ce soit sur le terrain, de se contenter de donner à ses interlocuteurs quelques informations, mais jamais de conseils. « Si l'affectif s'en mêle, écrit à ce sujet Colette Pétonnet, on devient incapable de restituer l'intimité des gens sans y projeter ses propres affects ».

La mise en œuvre de cette méthode suppose encore de commencer par la collecte des matériaux de base (ici, les données statistiques sur la population des deux communes étudiées, ainsi que l'inventaire de l'offre sportive et socioculturelle) et de veiller à ne pas privilégier la parole, mais à la croiser avec l'observation ou d'autres données complémentaires.

Cette méthode, forgée sur le terrain, permet de découvrir les manifestations concrètes de la vie sociale, et de les confronter à la fois aux préjugés et aux théories générales (par exemple la thèse de la « désocialisation », ou de la « socialité urbaine abstraite »).

◆ L'entretien semi-directif

Si l'observation et la prise de note sur le terrain constituent la voie royale de la démarche ethnographique, il est tout aussi important de compléter celle-ci par des entretiens menés auprès de personnes que l'on peut qualifier d'informateurs, qu'ils puissent être qualifiés de « privilégiés », ou bien qu'il s'agisse d'individus ordinaires au sens commun du terme. Sur le terrain, toute personne acceptant ou recherchant le

dialogue, et susceptible de fournir des informations utilisables, peut être choisie comme informateur.

Le nombre d'informateurs à interroger dépend non seulement de l'objet que l'on cherche à mieux comprendre, mais aussi des possibilités offertes par le terrain. Il n'existe qu'un seul principe permettant de définir le nombre d'entretiens à mener sur tel ou tel sujet, c'est le principe de saturation. Le chercheur peut être assuré d'avoir atteint la saturation d'informations sur un objet particulier lorsque ses entretiens n'amènent plus aucune information supplémentaire par rapport à ce qu'il sait déjà. La saturation, dans le cas de ce type d'entretiens, remplit exactement la même fonction que la représentativité de l'échantillon pour l'enquête par questionnaire.

L'entretien semi-directif vise donc à obtenir deux types de données : des récits autobiographiques (lorsque le sujet interrogé se raconte, parle de lui) et des informations précises sur une réalité sociale (le sujet est aussi acteur et témoin de son environnement, de son insertion sociale, etc.) à travers le témoignage, le discours, qui donne du sens (pourquoi les gens font-ils cela ?) aux pratiques observées sur le terrain.

Ce type d'entretien consiste à laisser une liberté de parole tout en exerçant un contrôle minimum sur ce qui est dit. Ce contrôle est assuré à l'aide d'un guide d'entretien que le chercheur construit à partir de son objet d'études, à partir de ses propres questionnements. Ce guide sert avant tout d'aide-mémoire et s'avère d'une grande utilité car il permet d'obtenir différentes réponses à des questions qui ne sont pas posées d'une manière inquisitoriale.

Au total, quarante-sept entretiens semi-directifs approfondis ont été réalisés.

Tableau des entretiens réalisés par publics-cibles et par commune

Catégories d'acteurs	Commune de St-Josse	Commune de WSL
Acteurs communaux	11 entretiens semi-directifs	6 entretiens semi-directifs
Animateurs	14 entretiens semi-directifs	4 entretiens semi-directifs
Parents	7 entretiens semi-directifs	2 entretiens semi-directifs doubles (parents)
Animés	50 jeunes interrogés	3 jeunes de différents quartiers de WSL
Total	32 entretiens approfondis et 50 jeunes interrogés	15 entretiens approfondis

◆ Les différentes étapes de l'enquête

Pour mener à bien cette recherche, il a été convenu d'utiliser les différentes méthodes de collecte de l'informations selon les différentes étapes de l'enquête :

Dans un premier temps, un travail de repérage et un inventaire plus ou moins exhaustif de l'offre sportive et socioculturelle adressée aux jeunes de la commune de St-Josse a été réalisé. Au fil de sa réalisation, l'enquête a été progressivement réorientée vers les politiques d'animation sportive et socioculturelle adressées aux jeunes habitants d'une commune dite « défavorisée » de Bruxelles (Saint-Josse-Ten-Noode). La raison de cette réorientation de la recherche est liée au constat que la question de « l'accès des jeunes aux infrastructures » sportives et socioculturelles était avant tout une question d'adultes, plus précisément, les adultes qui organisent, gèrent, favorisent ou freinent les activités concernées.

En effet, le groupe social visé par les politiques d'animation, les « jeunes » de 4 à 18 ans, est largement tributaire d'un autre groupe, celui des adultes, notamment à l'égard des procédures administratives, des heures de réservation des salles de sport, des moyens économiques dont disposent leurs parents, etc. C'est pourquoi, dans la perspective de comprendre comment les activités sportivo-culturelles sont organisées et rendues possibles sur la commune bruxelloise de St-Josse où nous avons mené l'enquête, et de comprendre leur impact sur les trajectoires des jeunes, il nous est paru plus pertinent de donner une place prépondérante aux différents acteurs adultes (individuels et collectifs) de l'offre sportivo-culturelle : asbl, clubs sportifs, services communaux, animateurs et éducateurs de rue.

◆ Les chercheurs impliqués

La réalisation de cette enquête d'Inser'action, s'est faite en collaboration avec Centre d'Etudes Sociologiques (CES) des Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles qui lui a fourni l'appui méthodologique et le personnel nécessaire.

La réalisation de cette recherche a nécessité l'engagement, au sein d'Inser'action, d'un chercheur senior à mi-temps pendant une durée de huit mois, et d'un chercheur junior à temps plein durant une période moindre. Le CES a également fourni l'aide de trois stagiaires, qui se sont répartis une partie du travail de collecte des informations orales auprès d'acteurs appartenant aux différents groupes identifiés (acteurs des politiques d'animation, parents de jeunes, jeunes, etc.). Suzana Baco a réalisé les entretiens auprès des parents d'enfants inscrits à l'école de natation d'Inser'action. Thibaud Crucifix et Olivier Van Overstraeten ont interrogé une cinquantaine de jeunes fréquentant les infrastructures sportives de St-Josse. Nicolas Marquis a réalisé les enquêtes sur le site de WSL. Olivier Schmitz s'est occupé de l'enquête principale à St-Josse, de la coordination entre les différents enquêteurs et de la rédaction du présent rapport. L'ensemble du processus a été supervisé par Abraham Franssen, responsable scientifique de la recherche.

Les deux derniers paragraphes de la conclusion sont de Sophie Piot, doctorante à l'Université de Rennes 2.

3. Quelques éléments de comparaison

A Bruxelles comme dans toutes les grandes villes, « La géographie physique, les avantages et les inconvénients naturels, y compris les moyens de transport, déterminent par avance les grandes lignes du plan urbain. (...) Au fil des années, chaque quartier de la ville acquiert quelque chose du caractère et des qualités de ses habitants. Chaque partie de la ville prend inévitablement la couleur que lui impriment les sentiments particuliers de sa population, de sorte que ce qui n'était qu'une simple expression géographique se transforme en un voisinage, c'est-à-dire une localité avec ses sensibilités, ses traditions, son histoire propres. A l'intérieur de ce voisinage, la continuité des processus historiques se maintient dans une certaine mesure. Le passé s'impose au présent, et la vie de chaque localité suit son cours sur un rythme qui lui est propre et qui est plus ou moins indépendant de ce qui peut se dérouler et avoir de l'importance en dehors d'elle » (Robert Park).

Les communes de St-Josse et de Woluwé-Saint-Lambert n'ont pas été choisies au hasard. En effet, à bien des égards, elle se situent aux antipodes l'une de l'autre. Il n'est donc pas inutile de commencer par un relevé comparatif de quelques indices statistiques et urbanistiques qui nous permettent de mieux saisir les différences entre les deux communes. En effet, en guise de préalable à l'ambition de compréhension par la comparaison, il nous faut savoir de quoi l'on parle réellement, et à quels

mondes sociaux nous avons affaire. Commençons par des données de natures urbanistiques.

	St-Josse	WSL
- Superficie totale de la commune	- 1,1 km ²	- 7,2 km ²
- Superficie des terrains à usage de loisirs et autres espaces ouverts	- 7,32 ha (6,4 % superficie totale)	- 102 ha (14,2 %)
- Terrains non-bâti	- 3,5 %	- 11 %

En termes d'aménagement urbain, St-Josse fait donc partie des communes bruxelloises pour lesquelles l'espace vert est très largement en-dessous de la moyenne régionale (12m² pour 60 m² de moyenne)⁴.

Regardons maintenant ce qu'il en est de la population des deux communes, de leurs densités et de leurs structures respectives.

	St-Josse	WSL
- Population totale ⁵	- 23.142 habitants	- 47.845 habitants
- Densité de population ⁶	- 20.259,2 ¹⁰ h/km ²	- 6.622,3 h/km ₂
- 0-19 ans	- 30,36 % pop. tot.	- 20,28 % pop. tot.
- 20-39 ans	- 36,33 %	- 28,94 %
- 40-59 ans	- 21,42 %	- 26,85 %
- 60 et plus	- 11,90 %	- 23,73 %
- Hommes	- 51,03 %	- 44,96 %
- Résidents « étrangers ⁷ »	- 33,27 %	- 24,60 %
- « Etrangers » d'origine européenne	- 32,85 %	- 76,89 %
- « Etrangers » d'origine africaine	- 23,84 %	- 7,79 %
- « Etrangers » d'origine turque	- 23,79 %	- 0,06 %
- « Etrangers » de moins de 19 ans ⁸	- 20 %	- 24 %
- Elèves « étrangers » en enseignement primaire ⁹	- 35,90 %	- 14,55 %
- Elèves « étrangers » en secondaire	- 43,52 %	- 12,52 %
- Revenu moyen annuel par habitant (2003)	- 6.450 €	- 13.350 €
- Taux de chômage global	- 33,90 %	- 10,40 %
- Taux de chômage pour les jeunes de moins de 25 ans	- 40,50 %	- 23,10 %

⁴ Cf. brochure *Grandir à Bruxelles*, de l'Observatoire de l'enfant.

⁵ Population au 1^{er} janvier 2005.

⁶ Enquête socio-économique, 2001.

⁷ « Etranger » est entendu ici comme n'ayant pas la nationalité belge au 1^{er} janvier 2004.

⁸ Assez étonnement, les étrangers de moins de 19 ans sont plus nombreux, chez les hommes comme chez les femmes à WSL qu'à St-Josse. Ceci s'explique probablement par l'évolution des politiques de naturalisation, n'intéressant pas spécialement une population immigrée européenne fort représentée à WSL.

⁹ Pour l'année scolaire 2003-2004.

¹⁰ La densité de St-Josse est la plus élevée du royaume.

Que pouvons-nous tirer comme enseignements de ces données statistiques ? Il sera important, pour la suite de l'analyse, de garder en tête que WSL et St-Josse divergent nettement aux niveaux :

- de *l'environnement de vie*, avec des espaces réservés aux loisirs et au domaine public bien plus importants à WSL, couplé à une densité de population nettement moins importante ;
- de la *structure des âges*, WSL étant une commune dont la population est en moyenne beaucoup plus âgée que celle de St-Josse ;
- de la structure sexuée de la population, avec un contingent féminin largement majoritaire à WSL et minoritaire à St-Josse ;
- de la *proportion de population étrangère*, non pas tant au niveau de la distinction entre belge de souche et étrangers qu'en terme de provenance des allochtones : WSL recelant un contingent d'immigrés européens représentant les trois quarts de la population immigrée, alors qu'elle est majoritairement originaire de Turquie, du Maghreb et d'Afrique pour St-Josse ;
- du *niveau socio-économique de la population* : le revenu moyen par habitant étant plus de deux fois supérieur à WSL qu'à St-Josse, et le taux de chômage trois fois moindre.

Cependant, ces statistiques ne nous apprennent rien que nous ne pressentions déjà. Bien sûr, elles étoffent peut-être un peu plus la conviction selon laquelle nous avons affaire à deux mondes sociaux différents et justifient notre choix. Cependant, contrairement à ce que l'on en dit souvent, les statistiques ne représentent qu'une facette de la réalité. Lorsque cette évidence est niée, il arrive souvent que des raisonnements maladroits, voire dangereux pour la démocratie se mettent en place. On pourrait par exemple en venir à faire dire aux chiffres, pour caricaturer, que le nombre d'immigrants est dû à une qualité d'environnement moindre, ou pourquoi pas l'inverse...

En effet, les statistiques ne disent rien du vécu des individus. Il ne s'agit pas ici simplement d'un appel romantique à plus de considération pour le ressenti de chacun, mais bien plutôt de dire que ce qu'un travail quantitatif uniquement oublie, c'est la marge de manœuvre irréductible des individus. Il est clair que ceux-ci évoluent dans un environnement donné qui les contraint à agir de certaines façons en même temps qu'il leur permet certains autres comportements. La marge de manœuvre des individus, qui peut bien sûr être importante ou réduite, est constituée par toutes ces petites et grandes actions grâce auxquelles les individus s'accommodent des contraintes qui leur sont imposées, utilisent les ressources à leur disposition, choisissent une voie plutôt qu'une autre pour arriver à un but qu'ils se sont fixé ou qu'on leur a assigné, etc. Bref, ce sont les actions concrètes des individus qui rendent les limites de leurs possibilités plus malléables.

Du point de vue du raisonnement scientifique, cette prise en compte de la marge de manœuvre des individus implique un avantage et un inconvénient. L'inconvénient, c'est que l'on s'oblige de la sorte à abandonner l'illusion d'une connaissance directe et totale du monde social. Si l'on convient de prendre en compte la diversité des manières de faire, et donc de ne pas s'intéresser qu'à ce qui peut être chiffrable, il faut reconnaître que la connaissance ne sera jamais que partielle et orientée, ne fût-ce que par les questions posées. Mais cette manière de faire nous fait probablement gagner quelque chose que ne permet pas l'approche par les statistiques et les enquêtes par questionnaires. Un indicateur de niveau de chômage, par exemple, ne nous dit pas comment les personnes dites sans emploi occupent leurs journées, ni pourquoi. Etoffer les statistiques comme nous allons tenter de le faire par la suite va nous permettre de comprendre les jeux sociaux « dans leur épaisseur ».

Deuxième partie : Pratiques et perceptions des catégories d'acteurs

4. Les acteurs communaux et les utilisateurs d'infrastructures

Le public des acteurs communaux regroupe l'ensemble des intervenants qui « gèrent » l'utilisation des infrastructures sportives et culturelles de la commune, décideurs et autres employés (échevins, concierges, employés des divers « départements » et « cellules »). Il convient de distinguer ceux-ci selon les relations hiérarchiques et politiques qui les lient. Il s'agit d'étudier ici les actions de ces différents types d'acteurs en matière de politique d'animation et de gestion des infrastructures sportives et socioculturelles. En nous inspirant du travail de Yasmine Siblot (2003) sur les rapports entre les habitants d'un quartier populaire et ses administrations, nous avons retenu quelques pistes qui se sont révélées pertinentes :

- 1) Quels sont les objectifs visés par les différents types d'acteurs impliqués dans les politiques d'animation à la jeunesse (occuper les jeunes pour éviter qu'ils traînent dans la rue, permettre à ceux qui n'en ont pas les moyens de faire du sport de qualité, favoriser la mixité sociale, favoriser le développement physique moteur des jeunes, favoriser l'épanouissement personnel et le développement des talents) ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans l'exercice de leur fonction ?
- 2) Quelles sont les activités mises en place visant les jeunes de 4 à 18 ans ?
 - 2a) Quelles sont les conditions d'accès (payante ou non et, si oui, combien) ?
 - 2b) Quels obstacles, quels « freins » (économiques, culturels...) rencontrent-ils dans la réalisation de celles-ci ?
- 3) Quelle gestion / quel usage font-ils des infrastructures ?
 - 3a) Communales ou extérieures à la commune ?
 - 3b) Quels obstacles rencontrent-ils pour y accéder ?

La réponse à ces différentes questions qui composent notre grille d'analyse devrait nous permettre d'identifier la politique d'animation propre à chacune des deux communes investiguées et d'évaluer dans quelle mesure celle-ci est axée ou non sur l'égalité d'accès aux infrastructures sportives communales. La question des prix pratiqués notamment est un indicateur pertinent pour comprendre quelles sont les logiques qui régissent les conditions d'accès des activités que ces structures communales mettent en place.

Cette même grille de lecture, appliquée au public des animateurs et autres utilisateurs des infrastructures communales nous permettra de mieux cerner également la spécificité de leurs activités. Onze entretiens d'acteurs communaux ont été réalisés. C'est à partir de leur analyse thématique que reposent les affirmations qui suivent.

La politique d'animation de chaque commune identifiée à travers les actions et le discours de ces acteurs-clés pourra notamment être évaluée au niveau du degré d'intégration et de coordination des multiples actions d'animation proposées par les acteurs communaux, d'une part, et les animateurs et acteurs de terrain d'autre part.

◆ 4.1. - St-Josse

• 4.1.1. Les acteurs communaux

Au cours de l'enquête, nous avons rencontré treize acteurs communaux impliqués à divers titres dans la politique d'animation à la jeunesse jouant chacun un rôle particulier dans l'accès aux infrastructures sportives et socioculturelles de St-Josse (deux coordinateurs de la cellule de gestion des projets, une responsable du centre social de prévention, la gardienne d'une plaine de jeux, la préfète d'un lycée, une employée du département des sports, le responsable du stade communal, deux éducateurs du département prévention, le directeur d'une infrastructure sportive privée, un employé du service jeunesse et deux employés du service de médiation interculturelle du CPAS). Des personnes remplissant de telles fonctions existent évidemment dans chaque commune, ce qui permet à nouveau la démarche comparative.

(1) Leur rôle et leurs objectifs

Nous nous intéresserons dans cette première section à la manière dont les acteurs communaux envisagent leur fonction et la manière dont celle-ci est modelée par le fait qu'ils l'exercent à St-Josse et non dans une autre commune. L'énonciation des difficultés que chacun d'entre eux évoque au cours de l'entretien est également prise en compte.

Jo et Véronique¹¹, les deux coordinateurs de la cellule de gestion des projets, se sont notamment occupés de l'élaboration et de la réalisation des projets sociaux dans le cadre du Contrat de quartier Delhaye (2001-2005). Dès le départ, ils ont remarqué que les enfants qu'ils recrutaient par leurs activités avaient une image négative d'eux-mêmes, « *Baissaient facilement les bras* », etc. Pour eux, ce qui est important, c'est de proposer des activités qui ne soient pas simplement occupationnelles, mais qui visent à atteindre des objectifs préalablement définis : la valorisation du jeune, la rencontre entre filles et garçons au sein d'un projet collectif (« *Ce qui se fait très peu* »), la transmission de certaines valeurs comme la coopération, l'entraide, la solidarité, etc. Leur but général, en l'occurrence, est de créer des lieux de rencontre, de réflexion, et d'essayer que les jeunes ne soient pas de simples consommateurs d'activités (« *Ici, tout est à faire, c'est ça qui est motivant* »). L'important, pour eux, est de travailler par projets-pilotes. Mais pour qu'un projet marche bien, il faut, souligne Jo, « *Qu'il soit participatif, ou bien qu'il y ait co-production, en tous les cas impliquer un maximum les participants, les usagers, dans l'élaboration même du projet lui-même et puis sa réalisation, sa mise en oeuvre, etc.* ». Ce qui ne semble pas aller de soi à St-Josse, étant donné que leurs projets prennent nécessairement place dans une politique globale : « *On ne fait pas nos petits projets comme ça, en dehors de tout contexte, on le fait dans un contexte politique et social qui fait que c'est pas facile, il y a des interférences, des courts-circuitages* ».

Quant à Giordana Favrez, responsable au centre social de prévention du quartier Botanique, son rôle central dans l'organisation et la mise sur pied de cours de gymnastique pour femmes adultes (au-delà de 18 ans) a fait en sorte qu'elle ait été sollicitée en 2005 par un groupe de jeunes filles du quartier qui désiraient également que soient organisés pour elles des cours de gymnastique (« *Elles ont vu une opportunité de pouvoir faire quelque chose entre elles...* »). Elle a ainsi obtenu que la salle soit mise à la disposition de ce groupe de filles, mais son engagement s'est arrêté là : « *Pendant trois mois elles sont venues, elles ont appelé d'autres copines et d'autres filles du*

¹¹ L'ensemble des noms et prénoms figurant dans cette étude sont fictifs.

quartier, mais quand le mois de juin les examens sont arrivés, elles m'ont dit : on arrête, c'est trop stressant d'étudier, de se reposer, etc. Elles savent où me trouver, mais elles n'ont pas relancé, donc moi, si ça ne vient pas d'elles, je ne vais pas pousser plus que ça... ». Certes, la fonction de Giordana n'est pas en lien direct avec la mise en oeuvre de la politique sportive de la commune, mais son rôle aurait pu ne pas se limiter à répondre ponctuellement à la demande de ces jeunes filles alors que ses démarches en faveur des femmes adultes semblent porter leurs fruits : *« Maintenant, à la demande des femmes, on a introduit un projet, la commune donne une subvention pour payer la monitrice qui assure ces cours, parce que pendant deux ans, c'est une maman du quartier qui a dirigé le groupe gratuitement ».* Son rôle, elle le définit en ces termes : *« Ici, on répond à la demande des mamans du quartier d'avoir un lieu où faire du sport. Le critère c'est que la commune mette à leur disposition une salle, et que la monitrice soit payée ».* Pour les jeunes filles, par contre, son « but » était *« De les former à faire les exercices pour qu'elles-mêmes puissent se prendre en charge, qu'elles puissent se réunir entre elles, faire les exercices et qu'il n'y ait pas besoin d'une accompagnatrice ».*

Mr. Janssens, échevin des sports envisage son rôle comme étant : *« De promouvoir le sport et donner à tous ceux qui veulent en faire, la possibilité de l'appliquer. On met aussi du personnel communal à la disposition des clubs de sport ».* Interlocuteur principal dans les rapports avec les différents utilisateurs des infrastructures communales, c'est lui qui est amené à répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées pour l'accès aux infrastructures, pour le soutien financier et pour l'attribution d'heures de salles. Demandes qui sont d'autant plus nombreuses qu'à St-Josse, *« Chaque culture, chaque nationalité, chaque groupe ethnique, veut avoir son club sportif. Cela devient impossible ».* Ce phénomène s'observe surtout entre groupes de jeunes d'origines ethniques différentes, qui ont du mal à se fréquenter. Beaucoup de jeunes, nous dit-il, voudraient s'inscrire à un club de sport, mais ne jouer qu'avec des jeunes issus du même pays d'immigration, ce qui explique qu'ils ont une vision très réduite de ce qui existe sur leur commune : *« On a beaucoup de clubs, mais il y a peu de jeunes membres, ils restent dans leur milieu... Ils s'adressent d'abord aux animateurs et aux gens de leur nationalité, de leur origine, tandis que les clubs sont ouverts, donc c'est toujours de l'énergie gaspillée, ils sont découragés, ça n'avance pas ».* Une autre difficulté majeure qu'il rencontre dans la gestion de la politique sportive communale, c'est le poids des fédérations sportives, toutes-puissantes : *« Les fédérations, elles sont plus fortes que la commune. Les clubs obéissent plutôt à la fédération. Si on veut nous menacer, on dit toujours que l'on va avertir la fédération, alors les habitants reprochent tout cela à la commune, à l'échevin des sports... ».* L'un des objectifs que vise Mr Janssens et sur lequel il insiste à plusieurs reprises au cours de l'entretien, est la nécessité de faire en sorte que les jeunes sortent de leur quartier, de leur commune, qu'ils aillent voir ailleurs : *« J'aimerais qu'ils sortent de leur quartier, c'est très important pour eux... ».* Il dit ainsi compter beaucoup sur l'utilisation des chèques sports pour permettre aux jeunes d'exercer des activités en dehors de la commune : *« On pousse surtout pour poursuivre les stages sportifs organisés par l'ADEPS ou par une fédération, ou par la Cocof... Ceux qui veulent faire un stage d'équitation peuvent aller ailleurs, c'est ça qu'on veut surtout promouvoir, qu'ils sortent, qu'ils fassent connaissance d'un autre lieu pendant une semaine, qu'ils reviennent avec beaucoup d'enthousiasme ».* S'il fallait caractériser la politique sportive telle que Mr Janssens la conçoit, on pourrait dire qu'elle est entièrement motivée par la volonté de favoriser la mobilité des jeunes issus des jeunes Belges issus des différentes régions d'immigration, à faire en sorte qu'ils sortent de leur milieu.

Altay et Mondher, éducateurs du Département Prévention, s'assignent pour but de leurs actions de sortir les jeunes de leur « isolement dans la rue » : *« On n'est pas des animateurs, on est des éducateurs. Donc le truc premier, c'est quand même de faire le contact, de combattre l'isolement comme je l'ai dit tantôt. Les jeunes qui sont dans la rue, ben c'est pas*

parce qu'ils sont dans la rue qu'ils sont problématiques... ». Outre une présence permanente sur le terrain (*« On parcourt la commune, quand on rencontre des jeunes qui devraient être à l'école, on les interpelle... »*), leur action principale consiste à rassembler un maximum de jeunes de la commune plusieurs fois par semaines, autour d'activités sportives : *« Ils ne savent pas quoi faire, tout ce qu'ils demandent, c'est de faire du sport, de pouvoir utiliser... Donc nous, avec cette approche, on a un peu bougé, on a su avoir quelques heures de salle. On leur demande ce qu'ils ont envie de faire pour qu'ils bougent un peu, pour qu'ils soient pas isolés par rapport au reste de la société... ».* Mais la logique d'action est ici essentiellement occupationnelle, le but étant, certes, de réunir un maximum de jeunes en un même endroit (*« Avec du mini-foot, on a soixante jeunes. Une fois qu'on change d'activité, on propose en général du basket ou du volley, on arrive à en avoir dix, quinze, c'est comme ça que je le vois, quoi... Donc ça dépend de ce qu'on offre... »*), mais avec un certain objectif éducatif tout de même : *« On ne fait pas du sport pour faire du sport, on est là, on offre du sport, mais c'est quand même un moyen d'intégration dans la société... c'est aussi un endroit où les jeunes doivent respecter des règles, respecter des personnes, respecter des lieux... Tout ça fait que ces jeunes là, on essaie quand même de leur inculquer certaines valeurs. C'est une forme de socialisation... donc on utilise le sport comme un moyen pour les amener à se socialiser avec la société... Il y a des règles qui sont établies ».* Conformément à la politique officielle de la commune axée sur la mixité, Altay et Mondher disent travailler sur la mixité culturelle, *« Mixité, donc, des différentes origines. Quand on fait des tournois, on demande à chaque équipe d'avoir minimum trois origines différentes, par équipe... Mais quand je dis mixité, c'est mixité de quartier aussi... ».* Guy Baule, responsable du Département Jeunesse, a notamment pour mission d'organiser le programme des activités proposées aux jeunes de la commune durant les vacances scolaires. Il tente de le faire en privilégiant le partenariat avec d'autres services de la commune et d'autres associations. En accord avec le Département Prévention, Guy affiche également pour premier objectif, celui de la mixité culturelle : *« Nous, en tant que service jeunesse de la commune, un de nos objectifs, c'est la mixité évidemment... Je veux dire, c'est les habitants de la commune... C'est que les jeunes puissent jouer ensemble et c'est l'interculturel que l'on vise, ça, c'est un des objectifs ».* Le second objectif visé par le service est d'orienter les jeunes vers d'autres services communaux, des associations ou des clubs sportifs : *« Le public qu'on vise vraiment, qui est dans la rue, on veut pas que ces jeunes traînent et ce serait bien qu'ils fassent quand même un peu de sport... Mais c'est-à-dire qu'on commence par le sport et de là, on les guide en maisons de jeunes où il y a d'autres choses qui sont présentées... Chaque activité, ce n'est qu'un moyen pour pouvoir aller vers un autre objectif... La prise en charge des animateurs, ce n'est pas simplement d'occuper, mais d'inscrire les jeunes dans d'autres clubs, dans d'autres structures... ».* A ce rôle d'aiguilleur, s'ajoute un troisième objectif affiché, qui rejoint celui de Mr Janssens : *« Sortir les jeunes de leur environnement habituel, d'aller voir un petit peu ailleurs... Nous faisons des sorties éducatives, on va au Walibi, des sorties culturelles, on va dans un musée et des sorties distrayantes, on va voir comment on fabrique du chocolat. On essaie d'un peu viser ces trois choses... ».*

Jo et Véronique de la cellule de gestion des projets prônent, comme solution aux lacunes de la politique sportive de la commune, de fonctionner par projets, et par projets participatifs. L'idée peut être séduisante, mais les sociologues qui se sont penchés sur cette forme de mise en oeuvre des politiques d'animation adressées aux jeunes de quartiers dits « difficiles » ont montré en quoi le fonctionnement par projets pouvait avoir un effet pervers dans le sens où il suppose également une certaine discontinuité entre les actions proposées. De même, la « participation » est souvent mise en oeuvre de manière à obtenir subrepticement l'adhésion de la population aux décisions la concernant, et non comme celui d'améliorer leur insertion dans le quartier ou dans la ville et donc d'améliorer leurs conditions d'existence (Donzelot, 2006).

Favoriser la participation, encourager la mixité, susciter la mobilité des jeunes des quartiers populaires vers l'extérieur de la commune semblent être les trois piliers de la politique d'animation de la commune de St-Josse. De manière générale, ce sont les cloisonnements, les frontières « ethniques » qui sont directement visés par une telle politique d'homogénéisation socioculturelle. On cherche ainsi, tant que faire se peut, à ramollir les clivages identitaires entre jeunes provenant des différentes origines de l'immigration en Belgique. On peut toutefois se demander quelle en est la ligne directrice implicite : intégration ou assimilation ? La notion d'intégration, en dépit de sa polysémie, insiste sur la nécessité pour l'individu de conserver des liens avec sa culture d'origine. Une intégration réussie suppose donc le maintien des liens avec la culture d'origine (Manço, 1999). Pour Clanet, la notion d'intégration suppose au moins trois processus sociaux : « échange », « participation » et « égalité », ce qui n'est pas le cas pour l'assimilation, qui n'implique pas la réciprocité d'échange et l'ajustements d'éléments constitutifs (ici les minorités ethniques confondues qui restent des minorités démunies de véritable pouvoir politique). Peut-on dès lors dire que la politique d'animation de St-Josse favorise l'intégration dans la société belge ? Si les jeunes de St-Josse sont incontestablement « dans la société » puisqu'un ensemble de mesures, de politiques s'adressent directement à eux, ils n'en sont pas pour autant intégré dans le sens où ils ne fréquentent pas les mêmes infrastructures sportives et socioculturelles que les jeunes Belges de souche qui fréquentent les installations privées comme le Winner's dont la politique n'est clairement pas orientée vers la même population, comme le confirment d'ailleurs les propos de son directeur dressant le « profil » du jeune fréquentant son établissement : *« Ce sont principalement des jeunes qui viennent d'autres communes, Schaerbeek, Evere, ce coin là... On travaille aussi beaucoup avec des écoles : Adolphe Max, Saint-Louis, le lycée La Retraite, etc., c'est le fait qu'on a des activités comme le squash, l'escalade, et il y a pas beaucoup d'endroits où c'est proposé. Il y a aussi, puisqu'on est dans un quartier de bureaux et proche de la CEE, on a toujours eu cette clientèle-là ».*

(2) Les activités visant les « jeunes »

On peut considérer que la commune de St-Josse offre deux types d'activités mises en place par les divers acteurs communaux et qui s'adressent spécifiquement aux jeunes ou à certaines catégories de jeunes de la commune : des actions ponctuelles d'une part (projets-pilotes, par exemple), des activités permanentes proposées par les divers départements de la commune (départements des Sports, de la Jeunesse, de Prévention, etc.) d'autre part.

En ce qui concerne les actions ponctuelles, il s'agit tout d'abord des projets-action subsidiés par des contrats de quartier, ou bien des activités résultant d'initiatives isolées, reposant souvent sur le bénévolat et qui, sans soutien de la part de la commune, ont une durée de vie limitée dans le temps.

Dans le cadre du contrat de quartier Delhaye (2001-2005), la cellule Gestion des projets de la commune de St-Josse a réalisé une série de projets-pilotes avec les jeunes du quartier concerné, notamment des spectacles au théâtre Varia¹², et des rencontres de « Kin-ball ». Les activités mises en place sont, convient-il de le souligner, aussi variées qu'originales : atelier de danse créative, tournoi de kin-ball, campagne propreté, pièce de théâtre au Varia, etc.

Les activités permanentes constituent l'essentiel de l'offre communale régulière s'adressant aux jeunes et aux moins jeunes et c'est également en même temps la principale occasion dont ils disposent pour accéder aux infrastructures communales. Il faut bien dire, qu'à ce sujet, le mini-foot est l'activité principale offerte autant par le

¹² Cf. spectacle « qu'est-ce que vous avez à me regarder comme ça ».

département Jeunesse que par le département Prévention : « *Nous avons des heures de salle dans lesquelles on essaye de faire le plus possible de disciplines sportives, mais il y a une discipline qui englobe le tout, c'est le mini-foot. Et je pense qu'on essaie quand même de proposer d'autres activités : volley, tennis, basket... mais l'activité dominante, c'est le mini-foot* » (Guy Baule, du département Jeunesse) ; « *Depuis trois ou quatre ans, on organise chaque semaine, les mercredis de quatre à six, du mini-foot ou d'autres sports... mais c'est principalement du mini-foot. En même temps, à la salle Liedekerke, on utilise la salle... pour les plus petits, de dix à douze ans, on fait aussi une activité mini-foot...* » (Mr Manço, éducateur du département Prévention).

De manière générale, il y a très peu d'activités organisées pour les jeunes filles par les services communaux, alors qu'il n'y a aucun doute sur le fait qu'il s'agit bien d'un public particulier. Rien, pour ainsi dire, ne leur est proposé spécifiquement. Par ailleurs, on en rencontre très peu dans les activités mixtes adressées aux jeunes en général. C'est un constat que pose notamment Véronique de la cellule de gestion des projets en ces termes : « *Ben, par exemple, dans le kin-ball, on a eu beaucoup de difficultés d'amener des filles... Je ne suis pas sûre par ailleurs qu'il y ait énormément de filles dans les clubs. Culturellement, c'est vrai qu'on rencontre des obstacles, des freins culturels...* ». Cette absence des filles, elle l'explique notamment par une différenciation des rôles propres à la culture musulmane : « *Dans la culture musulmane, le garçon est beaucoup plus élevé comme un enfant-roi où tout lui est permis, très tôt il peut sortir, et en fait il est un peu livré à lui-même, il a très peu de cadre, donc il n'a pas de cadre, donc il n'a pas de limites, c'est pour ça qu'il va très vite déborder. La fille, par contre, je ne dis pas que son avenir... contrairement à ce que l'on pourrait croire, elle a peut-être plus de chances que le garçon, pourquoi, parce que elle, elle a un cadre, qui est hyper restrictif, on est bien d'accord, vraiment c'est presque pour certaines, pas toutes, attention, ne généralisons pas, c'est presque une prison, mais au moins, elle a un cadre, et le fait d'avoir un cadre, ça pose des limites qu'on peut dépasser ou non, on peut choisir et donc, si on veut les dépasser, souvent les filles savent comment faire. Tandis que les garçons, comme ils n'ont aucun cadre, aucune limite, rien, aucune, c'est trop ouvert, ils se laissent porter par la facilité, et donc je crois que ce n'est pas parce que les filles elles sont comme ça, je pense que c'est vraiment dans la différence dont on élève les deux, et finalement, les filles ont plus de chances de s'en sortir, paradoxalement à ce que l'on pourrait croire... Je crois qu'un cadre vaut toujours mieux que pas de cadre du tout, même s'il est très restrictif* ». D'une manière générale, nous nous méfions de toute

« explication » par la culture qui serait envisagé comme un « donné » et non comme un « construit », explication qui cache d'ailleurs souvent des rapports de domination que l'on tenterait de valider par des caractéristiques propres à certains groupes et non comme le résultat de rapport sociaux spécifiques à un contexte particulier.

Mais quoi qu'il en soit, tous les témoignages que nous avons recueillis convergent pour dire :

1) que les jeunes filles de St-Josse se désengagent des animations collectives mixtes au-delà d'un certain âge, mais manifestent néanmoins un intérêt pour des activités dont les garçons sont exclus ;

- « *Oui, on a déjà essayé (de leur proposer des activités spécifiques), il y a déjà eu plusieurs tentatives, disons, mais ça dure un certain temps et puis...* » (Mme Debray, du service des sports) ;

2) qu'elles sont plus assidues à leurs études que les garçons et qu'elles accordent par conséquent moins de temps à des activités ludiques ou sportives.

Ces constats ne font que confirmer l'hypothèse de certains sociologues observant dans d'autres contextes un certain renforcement des clivages entre la culture jeune féminine, faite de plus de lecture et de télévision, et la culture jeune masculine, favorisant les activités de groupe et les gadgets technologiques : lecteurs mp3, gsm, etc. (Pasquier, 2000).

(3) Les conditions d'accès aux activités sportives et socioculturelles

L'un des fers de lance de la politique d'animation de la commune mise sur l'accès « démocratique » aux activités proposées, ce qui suppose dans une commune comme St-Josse que les coûts d'inscription à ces activités soient réduits au minimum. De nombreuses initiatives communales ou régionales vont dans le sens d'une réduction des coûts d'accès aux infrastructures sportives et socioculturelles, mais toujours en renforçant davantage l'assistance des intéressés et non la participation proprement dite.

Tel est notamment l'objectif des « chèques sports », visant à « favoriser l'intégration, l'affiliation et la participation des jeunes de 6 à 18 ans fragilisés socialement et économiquement dans les structures sportives en Communauté française ». Favorable à l'initiative, l'échevinat des sports a pris en main leur distribution mais en imposant une démarche aux parents souhaitant en bénéficier et dont les intentions ne sont pas évidentes : « *Les parents vont recevoir une lettre, disant qu'ils peuvent faire appel à ce chèque sport pour l'affiliation à un club, tous les clubs subsidiés de St-Josse, on les oblige ainsi à... (à quoi ?) Si un habitant de St-Josse, jeune ou vieux (?) s'affilie, il peut avoir une cotisation réduite et chaque club en fait son problème. Donc ils auront une double réduction : primo par le club, et par le chèque sport... Ce sont les parents qui doivent prendre contact avec notre service pour fixer un rendez-vous... on dit que c'est la privacy, mais la moitié de St-Josse vont au CPAS, demande des allocations de chômage et tout ça, donc... On veut garder ça (garder quoi ?), mais c'est pas facile de recevoir des gens dans un bureau où il y a un va-et-vient. Donc, ils fixent un rendez-vous et on va marquer la destination de ces chèques* ». Dans les propos de Mr Janssens, on perçoit de manière explicite l'idée selon laquelle il est relativement légitime que les parents intéressés se plient à une telle démarche puisque étant, par définition, « des allocataires sociaux au sens large du terme » et donc identifiés comme des « professionnels de l'aumône ».

Dans un ordre d'esprit à peine différent, la gratuité fait l'objet de réflexions intéressantes et significatives. Bien entendu, il n'est pas souhaitable que la commune prenne en charge le coût de l'ensemble des activités que ses services proposent aux jeunes. Mais dans certains cas, demander une participation minimale aux parents est une condition pour la survie même de ces activités. C'est aussi parfois l'occasion d'améliorer la qualité de l'accueil des participants : « *Pendant les vacances de Noël, de Pâques, de Carnaval, on organise des stages sportifs. Mais on s'est retrouvé devant un problème, c'est que les enfants viennent avec une tartine alors qu'ils se dépensent de manière très énergétique. Il faut quand même que ce soit un peu sérieux, quoi. C'est de ce fait là que maintenant, nous organisons des stages où nous demandons une inscription. Avant on le faisait gratuitement mais maintenant on demande une participation de 3 euros, parce que là ils ont une petite collation le matin, ils ont un dîner consistant et ils ont un quatre heures* » (Guy Baule). Mais dans d'autres cas, la gratuité est refusée « par principe » ou pour des raisons « symboliques ». Pour Mr Janssens, par exemple, « *La gratuité totale, on ne l'accepte pas. Ça, j'essaie de convaincre mes collègues, ça on ne peut pas faire, il faut demander un euro par principe* ». Mais quel est ce « principe » évoqué par Mr l'échevin ? Pour lui, c'est une question de « respect » : « *Pour avoir du respect le leur part... On ne peut pas prendre tous les jeunes, de toute façon, il faut faire... (une sélection ?)* ». Mais entre l'acte d'autorité (n'est-il pas dénué de sens ici ?) et le principe de sélection (encore plus déplacé puisqu'il s'agit alors de laisser à l'écart ceux qui ne veulent/peuvent dépenser l'euro symbolique), Mr l'échevin semble hésiter. Les responsables du service de médiation interculturelle tiennent également au « franc symbolique » : « *On essaie qu'il y ait une participation financière, le franc symbolique, quoi...* ». Mais quelle est la raison d'être de ce « franc symbolique » ? Si nous sommes dans le registre du symbolique, ne sommes-nous pas ici confrontés à

une manifestation, certes inattendue, du principe de réciprocité nécessaire à tout échange social ?

(4) Les obstacles que rencontrent les acteurs communaux

Parmi les « obstacles » que les acteurs communaux nous disent rencontrer dans l'exercice de leur fonction ou dans la mise en oeuvre de leurs actions, on peut commencer par citer les obstacles procéduraux parmi lesquels la lenteur administrative, qui affecte l'ensemble des processus de prise de décision : « *Cela fait un an que l'on attend un avis du Collège des Echevins sur le dossier, ça ne revient pas. On ne rencontre pas de véritables obstacles, c'est plus insidieux, par omission, on ne reçoit pas de réponse...* » (un animateur communal). Cette lenteur des procédures administratives est interprétée comme une conséquence du manque de dynamisme de certains services : « *C'est vrai que quand on travaille au sein d'un service qui est plus immobile, bon ben là je pense au service ... de la commune de St-Josse, ben, ça doit être difficile de faire bouger tout cela...* ».

Pour notre part, cette lenteur dans la prise de décision quant à l'approbation d'un projet ou dans l'attribution d'heures de réservation des salles de sport s'explique probablement par une gestion elle-même très procédurale et hyper rigide des infrastructures communales, mais surtout par une saturation au niveau de l'occupation de certaines infrastructures et l'impossibilité de répondre favorablement à toutes les demandes (« *La salle Guy Cudell par exemple est utilisée comme cour de récréation pour l'école nouvelle, donc les activités sportives ne peuvent se dérouler qu'après 16 heures en semaine et elle est occupée le plus souvent tout le week-end. Il y a même une telle demande que des matchs de coupe de mini-foot se déroulent à vingt et une, parfois vingt-deux heures* » (Mr Janssens).

Les obstacles « sociaux » et « culturels ». Le manque d'intérêt à l'égard de certaines activités qui n'appartiendraient pas à la culture sportive des jeunes, qu'elles soient sportives ou non, est également souvent invoqué par les acteurs communaux rencontrés. Jo et Véronique doivent faire face à cette « difficulté » au niveau des activités qu'ils mettent en place. Le théâtre, par exemple, ne rencontre pas un vif intérêt de la part de la commune : « *Par exemple, dans notre projet théâtre-action, eh bien on a un peu peur de ne pas toucher les hommes, parce que justement, là c'est la difficulté culturelle, le théâtre, dans la culture musulmane, est considéré comme un truc de femmelette, ou...* ». Mr Janssens déplore le même manque d'intérêt à l'égard de certains sports qu'il attribue à une « différence de classe » : « *Le tennis, par exemple, qui est quand même un sport fort développé en Belgique, ils peuvent y aller faire un essai, le club de tennis fait tout, mais les jeunes ne s'adressent pas... (...) Le rugby, ce n'est pas un sport très populaire pour eux, moi je suis un rugbyman. Mais là, on peut dire qu'il y a vraiment une différence de classe sociale... (...) La pétanque, on a même dit que le champion du monde de pétanque c'est un Marocain, rien, personne n'a réagi...* ».

On remarque cependant que les « efforts » faits par les acteurs communaux en vue d'attirer les jeunes dans leurs infrastructures et de les inciter à pratiquer une activité qui ne relève pas de leurs habitudes « de classe » ou « de groupe », ne visent aucune « participation » proprement dite, tout au plus une certaine forme d'interaction, puisqu'ils n'ont que rarement l'occasion de donner leur avis quant aux activités qu'ils aimeraient pratiquer.

Enfin, le manque de motivation, la difficulté à l'effort, sont encore couramment invoqués par les acteurs communaux comme explication au manque d'intérêt que manifestent les jeunes de la commune pour certaines activités qu'ils mettent en place. Les responsables du service de médiation interculturelle doivent souvent faire face à ce manque de motivation : « *Il y a beaucoup d'absentéisme... Ils n'ont pas la notion de... Ils*

ne savent pas s'investir entièrement dans un projet. Après un moment... Parfois, c'est compréhensible, c'est une question de maladie, un problème de papiers, la situation qui change. Ça je peux comprendre. Mais parfois ils sont démotivés et ils arrêtent du jour au lendemain... Il y a une partie de culturel, ils décrochent facilement » (Marc). Les propos de Marc aboutissent évidemment à un constat culturaliste focalisé implicitement sur l'idée qu'il existerait une différence entre les bénéficiaires sociaux et les autres. Certes, la démotivation est un frein, mais n'est-elle pas inhérente à la situation contextuelle dans laquelle se trouvent les bénéficiaires d'allocations sociales ? Ne peut-on envisager que la « motivation » soit une compétence culturelle et sociale inégalement développée selon les groupes sociaux ?

(5) La gestion et l'utilisation des infrastructures

Conformément à la politique de mixité de la commune, les acteurs communaux facilitent l'accès aux infrastructures communales aux activités qui pratiquent cette mixité. L'exemple des Bains est à cet égard significatif. Tandis que l'école de natation de l'asbl Inser'Action voit ses subsides doubler en 2006 (*« On a toujours essayé de subsidier des clubs avec des jeunes, on veut favoriser les clubs avec des jeunes comme Inser'Action avec leur école de natation qu'on a doublé les subsides parce que ça vaut la peine... »*), un groupe de femmes turques voulant utiliser Les Bains de manière conforme aux règles de la division des genres de leur religion se voit immédiatement refuser leur demande (moyennant l'invocation de raisons autres, certes) : *« On a parfois pour la natation les femmes qui veulent l'après-midi uniquement pour elles, elles voulaient un maître nageur mais une femme, il faut fermer la cafétéria et tout ça..., ça pose des problèmes... »*.

Dans les activités qu'ils proposent aux enfants de parents allocataires sociaux, le service de médiation interculturelle du CPAS doit souvent trouver un compromis acceptable entre les réticences qu'ils expriment à sortir de la commune et la pauvreté de l'offre sur St-Josse : *« La plupart des gens qui viennent, en fait, c'est surtout des parents qui inscrivent les enfants à des stages, des clubs de musique, ou les scouts, pendant l'année... Ici à St-Josse, c'est vrai qu'il y a peu... Donc, si on veut aller vers des choses comme ça, c'est vraiment à l'extérieur de St-Josse. Mais les gens ne sont pas très chauds pour se déplacer... Le constat, c'est que 40 % des parents qui veulent inscrire leurs enfants à des stages qui veulent absolument que ce soit ici à St-Josse. C'est pourquoi quand j'organise une activité à long terme, j'essaie que ce soit le plus près possible... » (Marc).*

Les employés du service de médiation rencontrent évidemment certains freins administratifs bien concrets lorsqu'ils ont à faire à des enfants dont les parents sont en situation irrégulière. Même s'ils ne sont pas nombreux, *« On en a quand même »*, nous dit Marc, et certainement davantage que le CPAS de WSL. L'accès à certaines infrastructures communales nécessitent la présentation de certains papiers, allant souvent au-delà des papiers d'identité. L'inscription d'un enfant à la « plaine de vacances 2006 », par exemple : un certificat de composition de ménage, un carnet de vaccination de l'enfant, deux vignettes de mutuelle de l'enfant.

Mais au-delà de ces problèmes particuliers, la principale difficulté que rencontrent tous les départements communaux confondus est évidemment la pénurie d'heures de salles disponibles pour leurs activités, salles et terrains étant souvent occupés par les clubs sportifs de la commune. Les propos de Mr Kilani du département Prévention (concernant l'occupation du stade communal Georges Pètre) illustrent bien la situation : *« Le stade est surtout occupé par le FC St-Josse et de l'autre côté il y a le rugby. Donc pour avoir des heures le samedi ou le dimanche, c'est impossible... Parce qu'il y a des équipes qui jouent en championnat et les autres jours, c'est les entraînements des équipes de St-Josse. (...) Je pense qu'on doit être le service qui doit avoir le moins d'heures. Malheureusement... Le département Jeunesse, je pense qu'il doit avoir une*

dizaine d'heures... Le service des Sports... Pour nous, on est demandeur, mais on n'a pas pu en avoir... ».

Il est donc relativement difficile de voir dans ces « difficultés » autre chose que des difficultés structurelles propres à la structure économique et sociale de la population de St-Josse.

- *4.1.2. Les animateurs utilisateurs d'infrastructures*

Les acteurs sociaux que nous qualifions ici d'« utilisateurs » peuvent être considérés comme des intermédiaires entre les acteurs communaux et les jeunes dans le sens où c'est par les activités qu'ils organisent au sein des infrastructures communales que les jeunes y accèdent. Nous prendrons ici en compte le point de vue et l'expérience d'une éducatrice de maison d'accueil, de responsables et animateurs de diverses asbl, de trésoriers, secrétaires et présidents de clubs sportifs et, enfin, d'un chef d'unité et d'un animateur de mouvement de jeunesse.

En suivant l'ordre des thématiques abordées dans le guide d'entretien, nous examinerons successivement : la nature des rapports qu'ils entretiennent avec les acteurs communaux ; la manière dont ils recrutent les jeunes affiliés à leurs activités ; leur point de vue sur les jeunes qui participent à leurs activités et sur leurs parents ; leur point de vue sur la « mission » qu'ils s'attribuent à travers celles-ci et l'idée qu'ils se font de leur impact sur les jeunes ; enfin, nous aborderons la question de l'idéologie et des valeurs qu'ils cherchent à transmettre de par leur projet éducatif. Chacune de ces thématiques sera traitée, l'une après l'autre, en cherchant à identifier ce qui, dans le discours de nos informateurs, dit quelque chose sur la manière dont cela se passe à St-Josse, c'est-à-dire en quoi le contexte matériel, urbain et sociodémographique de cette commune joue-t-il en la défaveur de ces animateurs ?

(1) Les rapports entre animateurs et acteurs communaux

Les infrastructures étant « gérées » par les acteurs communaux dont nous avons examiné les objectifs et les principes guidant leurs lignes de conduite dans la section précédente, il est inévitable que l'accès et l'exercice d'une activité sportive ou autre dans l'un de ces lieux mettent en rapport des individus et génèrent des interactions particulières. La perception qu'ont les utilisateurs de la politique d'animation de la commune est néanmoins toujours limitée à des situations concrètes, étant fonction de leurs attentes et de leurs requêtes spécifiques. À St-Josse, les demandes émanant des animateurs ne relevant pas de l'autorité communale portent généralement sur des choses très concrètes : soit que la commune mette à leur disposition des locaux où exercer leurs activités, soit des heures de salle, soit des subsides. Les problèmes qu'ils évoquent lorsqu'on leur demande quel type de rapports ils entretiennent avec les autorités communales, n'ont pas de grande signification sociologique dans la mesure où ils ne font qu'exprimer le mécontentement, les rancunes et la frustration de ces acteurs au regard de l'incapacité ou du manque de volonté de l'administration communale à satisfaire leurs requêtes, compte tenu de ses propres limites et de la saturation occupationnelle de ses infrastructures. Nous ne pouvons donc prétendre que le récit de ces micro-situations révèle autre chose que la perception globalement négative de cette catégorie d'acteurs quant à la manière dont la conjoncture se présente pour eux.

La situation du patro de St-Josse est assez emblématique des difficultés infrastructurelles que rencontrent les animateurs de mouvements de jeunesse sur la commune. Pourtant mieux loti que l'unité scout qui survit tant bien que mal et qui n'a aucun local à sa disposition, la commune a mis à sa disposition le sous-sol d'un immeuble de logements sociaux dont l'état laisse toutefois fortement à désirer :

« Nous avons... Je ne sais pas si on peut encore appeler ça des locaux... Nous avons une espèce... comment dire ça... un chancre... qui est en fait la cave d'un immeuble dont la commune est propriétaire. C'est laissé à l'abandon depuis vingt ans par la commune... Aucun travaux. Des promesses, ça oui, des promesses de travaux. Des experts viennent voir, mais il n'y a jamais rien qui a bougé. On a des problèmes d'infiltration, il y a un mur où en fait la descente d'eau est cassée, donc dès qu'il y a des grandes pluies on a un centimètre ou deux d'eau dans la grande salle... ».

Mais ce n'est pas seulement à l'égard des mouvements de jeunesse que les acteurs communaux pratiquent la politique de la promesse qui a le mérite de préserver les rapports sociaux à moindre coût. C'est également ce type de promesses non tenues qui expliquent que certains clubs sportifs décident tout bonnement de quitter le territoire de St-Josse comme ce fut le cas de l'un des plus anciens clubs de basket de la commune qui s'est récemment allié avec une équipe d'une commune voisine. C'est Mr Hayez, le secrétaire du club qui nous a fait part de ses déconvenues avec les acteurs communaux : « En première régionale, on est obligé d'avoir des équipes de jeunes, sinon, on paye des amendes à la fédération... On doit absolument former des jeunes nous-mêmes, des jeunes qui sont susceptibles, à moyen terme, de pouvoir alimenter notre équipe première... Et à St-Josse c'était pas possible, le manager de notre club est arrivé avec plein de projets pour une école de jeunes et à la commune, on nous a dit 'nous, on n'a pas d'heures de salle pour votre équipe de jeunes'. On est allés voir plusieurs fois Mr le bourgmestre qui nous avait promis monts et merveilles, notamment des panneaux publicitaires permanents dans la salle. Parce qu'on a quand même une équipe en première régionale. Donc, niveau médiatique, c'est quand même pas mal. Il nous avait promis ça il y a trois ans... Quand l'équipe dirigeant avait pris le club en main... et on en a jamais vu le jour ».

La politique de distribution de subsides à certaines asbl, mouvements de jeunesse et clubs sportifs qui travaillent avec des jeunes est également une manière de maintenir un climat social serein entre acteurs politiques et animateurs de jeunes :

- « C'est paradoxal parce qu'ils nous donnent des subsides chaque année, et ce ne sont pas des montants dédaignables. La remise des subsides, c'est une cérémonie protocolaire à la maison communale où il faut être présent et il y a un petit discours du bourgmestre et puis, ben les membres du Conseil sont là, les échevins sont là, et après il y a un petit drink. C'est pour nous l'occasion rêvée d'essayer de sensibiliser un peu l'un ou l'autre, mais c'est toujours des belles paroles, on n'a jamais rien vu... » (Jacques, président du patro de St-Josse) ;

- « Du côté de la commune, j'ai rencontré l'échevin de la jeunesse, on m'a fait sous-entendre que les locaux n'étaient pas faciles à trouver mais que vu qu'on était motivés et tout, il était sans doute possible de trouver une solution... Tous m'ont dit : 'on va te trouver un local'... Par contre, ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils nous ont réinscrits aux subsides annuels... » (Guy, animateur de l'unité scout de St-Josse).

D'après ces récits qui, encore une fois, n'ont qu'une pertinence sociologique très limitée, on ne peut pas dire qu'il y ait de véritable collaboration entre les acteurs communaux et l'ensemble des animateurs relevant du monde associatif, sportif, ou privé. Des liens existent néanmoins entre les deux catégories d'acteurs, notamment à travers la distribution de subsides pour des activités mises en place, mais l'initiative et le changement ne sont jamais soutenus par les acteurs communaux. L'équipe des acteurs communaux peut être considérée comme une sorte de service de maintenance de l'animation sportive et socioculturelle sur St-Josse, qui limite sa mission à l'entretien de ce qui fonctionne bien, ce qui « roule », mais qui délègue à une autre équipe, les améliorations du circuit, les innovations techniques, les nouveaux relais, etc. On ne peut pas dire que les acteurs communaux freinent ou découragent les initiatives et les bonnes intentions à l'attention des jeunes, mais on ne peut pas dire non plus qu'ils les soutiennent ou qu'ils les encouragent :

- « On avait été trouver Mr le bourgmestre pour organiser des stages sur St-Josse. C'est resté dans les tiroirs, ça n'a jamais vu le jour. Parce qu'ils voulaient bien, mais on devait aller

nous-même dans les écoles. Nous, on voulait bien s'occuper du sportif mais on n'a pas le temps d'aller faire de la prospection dans les écoles. Et donc c'est resté dans les tiroirs... » (Mr Hayez, trésorier de club de basket).

(2) Les modes de recrutement

Il est intéressant de savoir comment les différents animateurs recrutent les jeunes qui participent à leurs activités, par quelles voies diffusent-ils l'information sur ce qu'ils font, au sein de quels réseaux sociaux celle-ci circule-t-elle, etc. Car il va de soi que l'information ou la publicité qu'il peuvent en faire n'atteint pas également tous les jeunes de la commune et opère ainsi une forme subtile de sélection qui ne reproduit finalement que d'autres formes de regroupement ou de mise à l'écart.

Le bouche-à-oreille, par exemple, qui semble être la voie royale de recrutement pour la plupart des activités auxquelles nous nous sommes intéressées, opère une sélection évidente dans le sens où l'information ne circule qu'entre personnes qui se connaissent, se fréquentent, bref, appartiennent au même milieu social. C'est ce qui explique, selon le président du patro de St-Josse, qu'il y a toujours eu très peu de jeunes de la commune inscrits dans son unité : *« Il y a très peu de Ten-nodois parce qu'en fait, c'est autour de l'animateur et par le bouche-à-oreille que le mouvement était alimenté par de nouveaux enfants. Et même si les liens étaient quand même réguliers avec les autorités communales comme avec les autorités paroissiales, on a relativement peu de Ten-nodois. Sur vingt-cinq, je dirais qu'on a peut-être cinq ou six qui sont de St-Josse ».*

Pour ce qui est des mouvements de jeunesse, le bouche-à-oreille semble être infiniment plus efficace que les opérations de visibilisation orientées explicitement vers les jeunes de la commune comme les jeux dans les parcs de la commune, la distribution de toutes-boîtes, etc. : *« On fait beaucoup de jeux dans les différents parcs et lieux publics de St-Josse, justement pour se montrer, dire voilà, on est toujours là... Enfin, on circule, on a distribué des toutes-boîtes par exemple ».* Dans le cas de telles opérations, il aurait été intéressant de savoir quels quartiers de St-Josse en ont été touchés.

(3) Le point de vue de l'animateur sur « le jeune de St-Josse » et leur rapports avec les parents

Nous avons vu dans la section précédente que les acteurs communaux percevaient chez les jeunes animés un manque flagrant de « motivation », d'assiduité aux activités qu'ils mettent en oeuvre. Nous avons évoqué l'idée que la motivation peut être considérée comme une compétence culturelle que l'on ne retrouve peut-être pas de manière égale dans toutes les populations. On peut également avancer ici, sur la base de constats faits par certains animateurs, que la motivation et la régularité relèvent également d'un cadre plus général d'organisation et de régulation de la vie quotidienne dont les familles en situation précaire (notamment sans emploi) ne disposent probablement pas.

Sans entrer dans les détails, il est tout d'abord frappant de constater la différence qui existe au niveau de l'intérêt que manifestent les jeunes des deux communes étudiées à l'égard des mouvements de jeunesse. Nous verrons plus loin ce qu'il en est pour la commune de WSL, qui compte sur son territoire un nombre relativement important d'unités ou de patrouilles de toutes sortes, de « milliers d'affiliés », tandis qu'à St-Josse, on peut sérieusement se demander quel est l'avenir de son patro, qui est pourtant l'un des plus anciens de Belgique (créé en 1879) et de son unité scout. Comme a pu le constater sur vingt années, l'actuel président du patro, les mouvements de jeunesse sur la commune ont disparus les uns après les autres : *« Quand moi je suis arrivé dans les années quatre-vingt, il y avait la II^{ème} BP, il y avait une*

unité guide, une unité scout, il y avait un patro St-Josse filles et un patro St-Josse garçons. Et puis, les deux patros ont fusionnés pour donner un mouvement unique. Et puis, les unités scout ont périclité... Je sais qu'il y avait aussi... C'était pas les faucons rouges, ou un truc comme ça... ». Peut-on pour autant dire que les valeurs véhiculées par les mouvements de jeunesse explicitement liés au catholicisme suscite une réaction de rejet de la part de la population jeune de la commune ? Il semblerait que non, en tous les cas aucun indice ne nous permet d'affirmer cela. Ce qui ne fait aucun doute, par contre, c'est que le nombre d'adhérents ne cesse de diminuer d'année en année (« *Dans les années quatre-vingt, il y avait une centaine d'enfants répartis dans les différents groupes d'âge... Aujourd'hui, on doit être aux alentours de vingt-cinq... Je dirais que depuis sept ou huit ans, on est dans le creux de la vague... »*) et qu'aucun animateur ne se presse au portique pour reprendre le flambeau, malgré les appels du pied de son président : « *Cette année-ci, j'ai passé beaucoup de temps à essayer de recruter des animateurs à l'extérieur du mouvement. Et ça, c'est devenu un challenge quasiment impossible. Tabou (site internet) n'a rien donné, le site de la Fédération n'a rien donné, Inforjeunes non plus, les écoles supérieures non plus, la commune, moi j'ai été voir le directeur de la division jeunesse... C'est vraiment un gros problème, c'est quelque chose qui me préoccupe davantage que l'état de nos locaux, c'est que trouver des jeunes qui ont dix-sept, dix-huit ans et qui pourraient s'engager dans un tel investissement, ça c'est le défi... »*. La question qu'il convient de se poser dès lors, est bien celle de savoir pourquoi un tel désinvestissement se rencontre chez les jeunes habitant ou fréquentant St-Josse ? Sans être en mesure d'en donner une explication tout à fait convaincante, on ne peut que constater que l'on ne retrouve pas à St-Josse le même cycle des générations alimenté par la tradition qui assure le renouvellement des animés dans certaines catégories d'animations comme les mouvements de jeunesse. Ceci s'explique probablement par le fait que St-Josse est majoritairement peuplé de jeunes dont les parents n'ont pas passé leur jeunesse à Bruxelles mais dans d'autres régions du monde. S'il est incorrect de parler de ces jeunes comme des « déracinés culturels » étant donné que la plupart d'entre eux sont nés en Belgique, c'est par contre vrai de leurs parents qui ne peuvent leur transmettre un modèle d'être jeune à Bruxelles. Les jeunes de St-Josse n'ont d'autres modèles d'animation que ceux de leurs pairs et sont donc livrés à eux-mêmes pour que « jeunesse se passe ». L'absence de modèle d'animation laisse donc la porte ouverte à toutes formes d'expérimentations. Rien d'étonnant, dès lors, pour que les modèles d'animation des jeunes, qui reposent sur la tradition et assurent l'auto-alimentation de certaines activités tels qu'on les observe à l'œuvre dans des communes comme WSL ne se retrouvent pas à St-Josse.

Un ancien animateur de l'unité scout de St-Josse exprime le même désarroi à l'égard des jeunes de la commune qui, selon lui, ne sont pas dans comme les « autres jeunes » dans le sens où ils ne sont pas réguliers, ne transmettent pas les informations essentielles à leurs parents, etc., en bref, ne s'impliquent pas : « *Il faut beaucoup de courage, il faut tout le temps être derrière eux, leurs numéros de téléphone sont foireux une fois sur deux, les courriers, ils les lisent pas, il faut aller sonner chez eux et leur montrer de visu, leur montrer dans un calendrier, sinon ils s'en foutent royalement, c'est jamais eux qui vont amener... »* (Guy). Le manque d'engagement des jeunes n'est qu'un signe de plus que les parents ne jouent pas le rôle de courroie de transmission, ce que Guy interprète comme du « je m'enfoutisme » :

- « *On n'avait pas un bon contact avec les parents. Les parents ne nous connaissaient pas, parce qu'on n'avait pas de local et ainsi de suite, on devait faire nos réunions dans la rue, donc on n'avait pas beaucoup de légitimité. Je ressens chez les parents qu'il y a un peu de je m'enfoutisme, pour peu qu'on les ait vus, la seule chose qui les intéresse, c'est que l'on prenne leur gamin et que l'on s'en occupe, quoi... Il y a jamais eu le souci de savoir si on avait un programme éducatif ou quoi, jamais... »*.

- « Avant je m'occupais d'une équipe de basket sur St-Josse, j'avais des parents qui venaient déposer leurs enfants, qui allaient faire leurs courses au Delhaize, venaient récupérer leurs enfants après et quand on leur disait qu'il y avait un match le samedi ou le dimanche, ils disaient 'non, ma fille ne sait pas venir parce qu'elle a guide, parce qu'elle doit aller voir sa grand-mère... C'est pas comme ça qu'on voit le sport non plus, on voit le sport comme un moyen de se défouler, d'être ensemble, pour les étrangers, peut-être aussi un moyen de s'intégrer plus facilement dans la société, mais quand même comme un investissement aussi... Il y a ce côté investissement... » (un entraîneur de jeunes).

Comme nous allons le voir dans la section suivante, les animateurs rencontrés au cours de l'enquête conçoivent souvent leurs activités comme un lieu de socialisation, de transmission de valeurs, où les jeunes apprennent à vivre ensemble. Comme le pense José, un club de pétanque, c'est un peu l'école de la vie : « Moi je considère que nous participons à leur éducation parce qu'il y a des règles de fair-play, il y a des règles de savoir-vivre, il y a des règles pour apprendre à vivre en communauté, il y a des règles pour accepter les autres, etc. ». En d'autres termes, ils envisagent leurs activités comme un lieu qui pourrait fournir aux jeunes de St-Josse le modèle que ne peuvent leur donner leurs aînés : « Tous ceux qui font du sport, ou qui s'intègrent dans une communauté, forcément copie, a comme modèle le comportement de ceux qui les entourent » (José).

(4) Ce que « faire du social » veut dire

Toute animation collective organisée à l'intention des « jeunes » peut être envisagée selon différents points de vue, que l'on se place du côté des organisateurs ou des animés. Nous proposons d'interroger ici l'utilité perçue et attendue par les premiers des activités proposées en termes de bénéfices sociaux, culturels et personnels, pour les seconds. Quelles sont les intentions qui transparaissent de leurs réponses lorsqu'on les questionne sur les objectifs qu'ils se fixent, les « missions » dont ils se sentent investis à l'égard des jeunes qu'ils animent.

Le sport et les activités socioculturelles peuvent-ils constituer pour les jeunes des quartiers défavorisés une réponse au « comment vivre ensemble ? » Représentent-ils des atouts pour échapper à l'apathie, à la violence, voire à la délinquance ? Sont-ils des « écoles pour la vie » ? La plupart de nos interlocuteurs y croient, en tous les cas. Beaucoup d'animateurs rencontrés au cours de l'enquête disent accorder beaucoup d'importance à la dimension « sociale » de leurs activités. Pour José, président du club de pétanque de St-Josse, cette dimension est tout à fait centrale : « Moi personnellement, je mets surtout le contact sur le côté social de notre activité, primo, ce que moi j'entends par niveau social, c'est qu'il y a des gens qui se réunissent ici, au départ, peut-être avec l'idée de jouer à la pétanque, mais qui tout aussi bien organisent des soirées de cartes, ou de vogelpick, qui font des excursions ensemble. D'autres activités sociales donc, hein, le but, c'est bien un rôle social ».

Une notion qui revient souvent dans le discours des animateurs utilisateurs des infrastructures sportives et socioculturelles de la commune, est celle de « cadre » qui semble désigner tantôt les « limites » de ce qui est permis à un jeune par ses parents (parlons de cadre parental), et dont l'absence peut être lourde de conséquence : les jeunes n'ayant pas de cadre bien défini débordent facilement (font des conneries). Rappelons-nous, à ce sujet, les propos de Véronique, de la cellule de gestion des projets : « Dans la culture musulmane, le garçon est élevé comme un enfant-roi où tout lui est permis : très tôt il peut sortir, et en fait il est un peu livré à lui-même, il a très peu de cadre, donc il n'a pas de cadre, donc il n'a pas de limites, c'est pour ça qu'il va très vite déborder ». « Encadrer » les jeunes fait également partie des « missions » que certains animateurs s'assignent à l'égard des jeunes qu'ils animent. C'est notamment le cas de José, président du club de pétanque de St-Josse : « Moi, je considère qu'on a un rôle

social à jouer en encadrant les jeunes et en leur donnant le bon exemple... plutôt que de les laisser à l'aventure. Ils s'ennuient, ils ont trop de loisirs, ou ils n'ont pas les moyens de s'offrir un certain confort, un certain luxe, ils n'ont pas les moyens, tandis qu'ici, ils sont actifs, pratiquement gratuitement, ils sont entourés de gens qui ont fait leurs preuves de civilité. Donc on leur crée des obligations : jouer en équipe, se tenir au rendez-vous... ».

(5) Des mouvements de jeunesse pluralistes ?

En fin de compte, il s'agit de s'interroger sur la réception à St-Josse des idéologies et des valeurs que nourrissent les organisateurs à travers leurs actions. Si l'on part de l'idée que les activités qu'ils organisent ne sont pas les fins mais les moyens de leurs actions, on peut facilement identifier ce qu'ils pensent apporter ou cherchent à apporter aux futurs adultes auxquels ils s'adressent. Cette question est pertinente dans le contexte de cette recherche car elle nous permettra de savoir à travers les réponses données par les animateurs de jeunes rencontrés s'ils adaptent leur activité au public jeune de St-Josse.

Il est intéressant de remarquer à cet égard que le président du patro de St-Josse a décidé d'adopter à partir des années 1980 une attitude œcuménique, ouverte aux autres religions tout en conservant son identité chrétienne, de manière à pouvoir accueillir des jeunes éduqués dans une autre religion que le catholicisme : « *Alors, et ce sera important aussi j'imagine, dans le cadre de votre analyse, comme le scoutisme, le patro a des racines dans le monde catholique, mais on a quitté quelque part ce qui historiquement peut apparaître comme un carcan ou... Au patro à St-Josse en tous cas, on est très rapidement sortis de ça... Il y a toujours un aumônier, il y a toujours pour ceux qui le souhaitent de manière libre, des animations ou des temps d'animation où des chrétiens retrouvent leurs croyances, mais on fait aussi ce qu'on appelle dans notre jargon de l'animation chrétienne et recherche de sens... Pour vous donner une idée très concrète de la manière dont ça se traduit, eh bien, lors du camp annuel, il y a une après-midi qui est consacrée à ça... Les chrétiens ont un temps avec un prêtre pendant que les autres ont un temps sur le même thème mais où les gens ne sont pas... il n'y a pas de célébration eucharistique, etc.* ». À l'image de la population jeune de la commune, le patro de St-Josse est devenu un patro pluraliste prônant des valeurs considérées comme universelles : « *Mais le patro, d'abord, en termes de définition, c'est un mouvement de jeunesse qui se veut avec un objectif pédagogique. Un des principes de base, par exemple, c'est la coopération que l'on développe dans nos jeux, plutôt que la compétition et la concurrence. Une autre valeur, qui est en soi aussi un objectif pédagogique, c'est vivre ensemble. Et là, c'est peut-être une des spécificités du patro par rapport à d'autres mouvements de jeunesse, c'est que les liens entre les groupes d'âges, le temps de vie commune, sont beaucoup plus importants que dans les autres mouvements de jeunesse...* ».

Le pluralisme confessionnel semble être l'attitude adoptée par la plupart des mouvements de jeunesse présents sur la commune car il faut bien dire que le catholicisme est loin d'être la religion dominante des habitants de la commune, comme semblent l'avoir appris à leurs dépens les animateurs de l'une des unités scouts ayant existé sur la commune : « *Nous on a repris l'idée à la base d'anciens chefs issus de collèges comme Saint-Michel et des choses comme ça ont décidé de créer dans ce quartier défavorisé un mouvement de jeunesse. Le gros problème qu'ils ont rencontré, c'est que c'était une fédération catholique et qu'à St-Josse, c'est pas vraiment des gens qui prient... Mais de fil en aiguille, ils ont roulé leur bosse...* ». A l'instar des animateurs du patro de St-Josse, c'est également des valeurs « universelles » que cherchaient à véhiculer les chefs scouts aux jeunes qu'ils animaient une fois par semaine : « *C'était vraiment développer un esprit de débrouillardise, pour leur apprendre les valeurs du groupe... Parler quand c'est ton tour de parler... Disons que c'était plus des valeurs qui pourraient leur servir*

toute leur vie qu'on avait envie de leur montrer... on a envie de les voir évoluer là-dedans, on essaie de les intégrer un maximum à ça... Enfin, ça, c'est mon avis... ».

◆ 4.2. Woluwé-Saint-Lambert

Pour rappel, les acteurs communaux sont les individus qui, du fait de leur fonction, gèrent une infrastructure ou mènent des politiques dans le domaine qui nous intéresse. Ce qui réunit les acteurs étudiés ici, c'est qu'ils allouent soit des budgets (subsidés, fonds liés à des contrats de quartier, etc.), soit des ressources d'un autre genre (comme par exemple les plages horaires dans le plan de location d'une salle de sport), soit encore qu'ils soient investis d'une mission d'édicter des politiques (échevins), des lignes de conduite (éducateurs de rue). Les acteurs communaux sont ceux qui décident et/ou gèrent. Dans cette partie se rapportant à la commune de WSL, les acteurs communaux et les animateurs utilisateurs d'infrastructures ont été traités ensemble. Ceci ne signifie pas que la différence établie entre les deux catégories a été effacée, mais nous porterons d'avantage d'attention aux relations et aux interactions qui ont lieu entre eux.

Pour ce qui est des acteurs communaux, nous rencontrés et interrogés Luk Van Audenhaege, directeur de la patinoire « Ice Skating Rink » ; Jacques Lacasse, directeur du Centre sportif de la Woluwe (CSW) ; Eric Bott, responsable du stade Fallon (stade communal) ; Isabelle Molenberg, échevine de l'action sociale de Woluwe-Saint-Lambert ; Christophe Ralet, cadre fédéral de la Fédération Catholique des Scouts pour la région de Woluwé ; et Yves Deguelle, directeur de l'académie de musique de Woluwe-Saint-Lambert. En tant qu'animateurs de jeunes, ont été interrogés Catherine Nevelsteen, vice-présidente de la JJJY, asbl pour les jeunes de 2 à 14 ans émanant de la commune ; Manu Naveau, responsable de la maison de jeune « l'antichambre », subsidiée par la communauté française pour jeunes de 12 à 25 ans ; Miloudi, animateur de l'espace Prévention à Andromède, issu de la région bruxelloise ; Philippe Lambinon, responsable de la JSCV, asbl pour jeunes de 12 à 25 ans émanant également de la commune.

Les thématiques que nous avons abordées avec eux sont à peu près les mêmes que celles étudiées pour la commune de St-Josse afin de favoriser la comparaison, c'est-à-dire : les « facilités »¹³ concrètes qu'ils perçoivent du fait de se retrouver à Woluwe-Saint-Lambert ; les rapports entre acteurs communaux et animateurs ; le type de population touchée par les diverses activités proposées ; la manière dont acteurs communaux et utilisateurs d'infrastructures recrutent leurs participants et se font connaître ; la politique qu'ils développent et l'idée qu'ils se font de l'impact de leurs activités sur les jeunes ; enfin, on mettra en avant la représentation qu'ils se font de la gratuité.

◆ (1) Les « facilités » que présente le territoire de WSL

Globalement, tous nos interlocuteurs ont conscience d'être dans une commune « privilégiée, mais tiennent tous à décliner ce qu'ils entendent par là car la notion de privilège désigne des choses différentes. Ils perçoivent bien évidemment ce que pourraient être des privilèges par rapport aux possibilités qu'ils ont de faire tourner les structures dont ils ont la charge, lorsque c'est le cas, ou par rapport aux possibilités qu'ils ont de mettre en place des politiques.

A WSL, en raison de son histoire urbanistique particulière (cités sociales « pensées » pour pouvoir fournir aux habitants un accès aisé aux infrastructures, etc.), de l'uniformité relative des résidents (jeunes couples ayant emménagé dans le quartier des Constellations par exemple), nous pouvons émettre l'idée que se serait développé un « esprit de quartier » qui peut jouer un rôle moteur d'intégration et éventuellement de « participation » aux activités locales (enfants qui jouent ensemble

¹³ Le terme de « facilité » étant bien sûr ici à comprendre comme l'opposé de l'idée de « barrière », développée ailleurs dans la recherche.

dans la rue, qui s'entraînent ensuite l'un l'autre à le rejoindre aux scouts, au solfège ou à la danse rythmique, etc.).

Avant de procéder à l'analyse proprement dite du matériau récolté, arrêtons-nous quelques instants sur certaines observations générales concernant cette commune dite « favorisée » et susceptibles de nous intéresser par la suite.

Ce qui frappe d'abord, c'est le nombre et la taille des structures existantes ayant pour vocation la pratique du sport ou l'offre d'autres produits socioculturels. Comme nous l'avons vu dans les statistiques, WSL est sans doute une commune qui se prête admirablement bien à de multiples implantations de par ses caractéristiques géographiques et urbaines (présence d'espace verts, facilité de transport en commun ou proximité d'artères importantes), et socio-économiques d'autre part (population aisée, qui a les moyens de ses activités). Sur la page d'accueil du site de la commune, on peut y lire de la plume du bourgmestre Désir : « *Le tissu culturel de la commune est un peu particulier, puisqu'une bonne centaine d'associations y développent leurs activités. C'est sans doute l'une des composantes de cet esprit fait de convivialité et d'accueil qui caractérise Woluwe-Saint-Lambert* ». Cependant, on perçoit assez facilement qu'on ne peut pas expliquer une telle effervescence (qui existe aussi d'ailleurs à d'autres endroits) uniquement par ces considérations.

Il est à cet égard assez intéressant de remarquer le **nombre de documents** qui sont produits par ces diverses structures et associations de tous bords, avec bien sûr des diffusions fort diverses, allant du toutes-boîtes aux chaînes de diffusion plus restreintes aux membres uniquement (maison de jeunes, etc.) en passant par les flyers et autres prospectus disponibles dans tous les lieux publics et annonçant l'organisation de cours, d'activités ou de voyages. Rien que pour la commune et dans les domaines du sports et de la culture, nous avons le magazine du centre culturel, le magazine du Fonds Sportif (Dynamic), le magazine « Wolujunior » concernant la vie des tous jeunes enfants, le magazine annuel du service des sports, le magazine « Wolu-inter-quartiers », le journal de la MJ « le Gué », le journal de la MJ « L'antichambre », le magazine des ateliers de la rue Voot, le catalogue annuel de la JJJY, et le magazine Tam-Tam pour les jeunes de 14 à 25 ans. Sans compter que, par exemple, les scouts possèdent leur propre réseau de publications, de même que bien d'autres associations. WSL aime se présenter comme une commune qui « bouge ».

- - *Le sentiment de fluidité*

Ensuite, deuxième sentiment intéressant que l'on peut avoir en investiguant le système décrit, c'est celui d'un relatif consensus à la fois du côté des offreurs et de ceux qui sont sur le terrain d'un côté, et des jeunes et de leur parents de l'autre. Consensus ne veut pas dire homogénéité : l'offre est très diversifiée, tout comme le sont les discours, des jeunes et des parents de niveau social très différents ont été interrogés. L'échevine de l'action sociale nous a d'ailleurs fait remarquer à cet égard que WSL possédait 18 % de logement sociaux sur son territoire, ce qui la plaçait en tête des communes quant à la proportion d'habitations sociales. Bien sûr, un logement social à WSL n'est sans doute pas un logement social dans une autre commune, c'est ce qu'un parent interrogé nous a fait remarquer avec un brin d'ironie : « *C'est du social niveau de vie Woluwé. Un loyer d'appartement, ce n'est sûrement pas le même qu'à Anderlecht. A Woluwé, il n'y a pas un immeuble de 250 appartements.* ».

Deux significations à cette impression de consensus : le consensus signifie plutôt ici qu'on peut se rendre compte que la plupart des acteurs de l'offre ou de la demande semblent être d'accord, sans concertation préalable, sur un dénominateur commun en ce qui concerne le sport et les activités socioculturelles, leur rôle, et l'attitude à adopter vis-à-vis d'eux. Consensus signifie aussi que, lors de nos investigations, nous n'avons pas rencontré de tensions importantes. Quelques petites frictions semblent exister, tant au niveau des diverses structures offeuses en concurrence (notamment

entre la JSCV et le service Prévention sur Andromède) qu'entre les jeunes de divers milieux, mais globalement, on est aux antipodes de la jungle urbaine telle qu'on nous la raconte parfois (à l'intérieur même de la commune aussi !), et ce, même et peut-être surtout dans les quartiers dits « sociaux ». C'est donc à la fois une impression de consensus tacite et d'absence de dissensions grave qui nous amène à poser la question d'une certaine « fluidité » qui existerait dans les pratiques : « les choses tournent ».

- - *La place du sport*

Enfin, troisième observation intéressante et à garder à l'esprit pour la suite, c'est la place relative du sport parmi les autres activités que peuvent y pratiquer les jeunes. Effectivement, très tôt dans notre investigation, nous avons dû nous diriger vers d'autres cieux en relativisant la place que tient la pratique sportive : elle n'est qu'une parmi beaucoup d'autres pratiques, et pas spécialement la plus importante. En effet, à la fois au niveau de l'offre, la question du sport n'est jamais décollée de celle plus globale de « l'activité », semble-t-il, que cette activité soit physique, artistique, scientifique ou autre. De même, au niveau des jeunes eux-mêmes, du moins au niveau de ceux que nous avons interrogés, il est assez évident que limiter l'étude au sport serait une erreur dans la mesure où pour eux, celui-ci ne semble pas prendre la place que l'on imagine, et que d'autres activités jouent ce rôle. Bien loin de déformer la comparaison, ce point est de la première importance pour la suite. Le rapport au sport, l'idée que l'on s'en fait, la manière dont on le considère, à la fois du côté des jeunes comme du côté des parents n'est pas sans intérêt pour une caractérisation plus fine de WSL.

- - *La mobilité*

Le premier type de facilité mis en avant concerne les moyens de transport. En effet, bien que WSL soit une commune assez excentrée, de nombreuses lignes de communication la desservent. C'est ainsi que L. Van Audenhaege, directeur de la patinoire nous parle de l'avantage que cela représente pour drainer sa clientèle : « *La majorité des écoles vient de Bruxelles, c'est le métro qui est quand même une facilité, on a eu cette chance, c'est qu'il y a le métro qui est quand même devant notre porte, et comme les enfants ont tous maintenant un abonnement scolaire, le transport ne leur coûte rien, donc ça, ça nous amène beaucoup de jeunes* ». Le directeur du stade Fallon, E. Bott abonde dans le même sens, en mettant en avant le fait que la facilité d'accès fasse partie du « charme » d'un stade : « *Le centre donne des possibilités. La facilité d'accès aussi : métro, bus, parking, c'est un ensemble, c'est l'environnement, c'est l'infrastructure, c'est l'encadrement, c'est le service technique du stade* ». C'est aussi l'avis de J. Lacasse, directeur du CSW. Son infrastructure, dit-il, « *Est un peu surdimensionnée par rapport à la population des facultés (de l'UCL) qui sont sur le site.* » Cependant, cette potentielle sous-exploitation du complexe par les habitants proches est à nouveau compensée par la facilité d'accès, qui permet d'attirer d'autres clients : « *Mais d'un autre côté, c'est un centre qui est hyper bien situé en ville, près des transports en commun, près du métro, près du ring...* ».

- - *La qualité de l'environnement*

Un autre facteur souvent abordé lorsque les individus évoquent spontanément les avantages de se trouver à Woluwé concerne la qualité de l'endroit, non plus tellement en terme d'accessibilité mais au niveau de la possibilité d'offrir des activités de qualité. C'est Y. Deguelle, directeur de l'académie qui est le plus enthousiaste à ce sujet. En effet, l'académie est hébergée dans un très beau bâtiment récemment rénové par la commune, se trouvant à proximité des transports en commun et disposant de nombreuses salles pour faire des auditions ou autre. Cela joue énormément comme facteur d'attractivité : « *Il y a le bâtiment qui attire. Le fait de*

travailler dans un bâtiment qui est d'une part autonome donc on peut donner des cours la journée et ça, ça arrange beaucoup les adultes et les professeurs. C'est beaucoup plus à l'aise. Donc, le bâtiment est attractif je pense ».

Il précise que c'est le cas de très peu d'académies, qui se voient souvent contraintes de pratiquer leurs activités dans des écoles communales et disposent de ce fait de plages horaires bien plus réduites. On retrouve cette célébration du cadre aussi chez E. Bott, responsable du stade Fallon : « *Les infrastructures, c'est un cadre magnifique. Il y a 22 hectares ici, donc, quelque part, il y a une demande pour ça aussi. Il faut savoir aussi que l'avantage d'un centre multi-sportif, c'est d'amener effectivement beaucoup d'avantages au niveau des familles : vous avez beaucoup de garçons qui jouent au football, les filles, la sœur, fait soit du hockey, soit de l'athlétisme, soit de la gym, soit du tennis. Donc quelque part, ça aide aussi à augmenter les capacités de tout le monde ».* En effet, c'est parce qu'un terrain d'une telle taille est disponible que le stade peut se permettre d'avoir « *7 terrains en fait. L'un derrière l'autre. Et vous avez aussi 19 terrains de tennis, une piste d'athlétisme, une super salle de sports maintenant...* ». C'est également l'avis de L. Van Audenhaege, qui, même si son père a dû financer la construction de la patinoire avec des fonds privés, a pu disposer d'un bail de la part de la commune, sur un terrain libre.

- - *Le niveau de vie*

Bien sûr, les variables environnementales, matérielles et géographiques ne sont pas les seules en jeu : WSL est aussi une commune où les habitants possèdent un niveau de vie supérieur à la moyenne nationale. Ce qui joue, bien sûr, sur les dépenses consacrées à la pratique d'activités sportives ou autres. Comme le directeur du CSW le dit : « *C'est un constat que je fais. L'avantage, je ne vous cache pas, d'être ici, c'est qu'on est dans un endroit où les gens ont de l'argent. D'un autre côté, que des gens de St-Josse, ou Schaerbeek, ou Molenbeek, viennent jouer au mini-foot ici, ou autre chose, moi je les accueille à bras ouverts ».*

De même, ce n'est pas pour rien que, selon C. Ralet, cadre fédéral de la FCS, que « *Woluwé, est la plus grosse région en membres »* mais, remarque-t-il, « *C'est un scoutisme d'élite... c'est vrai qu'une année scout c'est plus ou moins 300 euros, et donc, ça coûte cher, 300 euros, c'est pour les activités, il faut encore compter l'uniforme qu'il faut acheter, toutes ces choses-là... Donc, ça peut monter assez vite...* ». Nous reviendrons sur cette question. Mr Naveau, de la MJ se définit comme : « *Animateur socioculturel... Mais c'est vrai que chez nous on a la chance que le mot 'culturel', on l'utilise beaucoup plus que le mot 'social'. Par exemple, d'autres maisons de jeunes sont obligées de d'abord travailler sur le social pour arriver à la culture quoi... Donc c'est d'autres contraintes, d'autres outils, d'autres difficultés ».* Dans une certaine mesure, il est clair qu'une distance à la nécessité fonctionne comme condition sine qua non de l'organisation d'activités culturelles. Il faut bien sûr pouvoir suivre financièrement lorsque certaines activités sont organisées, qu'il s'agisse d'activités sportives ou de visites de musée. Mais au-delà de ça, il faut aussi reconnaître que les préoccupations que peuvent développer des jeunes (par exemple un intérêt pour un débat politique, la participation à des mouvements de défense des droits de l'homme ou autre) sont souvent bien différentes lorsque l'on est issu d'une famille où il est difficile de joindre les deux bouts en fin de mois.

Voilà quelques points qui suscitent des questions et autour desquels nous avons organisé notre observation pour cette commune. Pourquoi cette impression de consensus et de fluidité ? Sont-ce des réalités ressenties comme telles par les acteurs ? Quel est l'objet de ce consensus qui permet cette fluidité ? Quelle est la place effective du sport dans la vie d'un jeune par rapport à d'autres activités ? Plus globalement, quelles représentations sous-tendent ces pratiques, sportives et autres ? Autant de déclinaisons des deux questions suivantes : « *Qu'est-ce qui est caractéristique du monde sportif et socioculturel à WSL ?* » et « *Qu'entraîne le fait d'être jeune*

aujourd'hui à WSL ? ». En même temps d'être des guides pour notre questionnement, ces points sont des éléments intéressants pour la suite du travail de comparaison des caractéristiques respectives des deux communes, autres que les facteurs « bruts ».

Nous analyserons dans un premier temps chaque pôle identifié avec chaque interview réalisée, en mettant en exergue les caractéristiques principales. On présentera chacune des personnes ressources à l'intérieur des pôles, son rôle, la logique/politique qu'elle suit en matière de pratiques socioculturelles et sportives, les problèmes qu'elle rencontre et les solutions qu'elle donne ou voudrait donner, ainsi que les représentations et schéma mentaux qu'elle exprime par rapport aux pratiques socioculturelles et sportives. Enfin, on retirera les éléments principaux caractéristiques de la commune et on tentera de donner quelques pistes de réponses aux diverses sous-questions posées.

◆ (2) Les rapports avec la commune

Examinons dès à présent la politique d'animation proprement dite telle qu'elle est mise en place à WSL. Puisque l'offre sportive et socioculturelle que nous étudions est celle proposée au niveau de la commune, il est clair que l'administration communale elle-même est *a priori* un acteur incontournable, d'autant plus que la politique sportive relève des pouvoirs communaux.

- - *L'avis des acteurs communaux*

En ce qui concerne les décideurs communaux, ils estiment que la commune effectue un travail plus que correct dans les domaines du sport et de la culture. I. Molenberg, échevine de l'action sociale parle d' « Une série de dispositifs qui font qu'il y a un maillage, les enfants sont pris en charge », même s' « Il y en a toujours qui se perdent... Il y en a toujours qui passent entre les mailles, il y a quand même un bel éventail... ».

Plus précisément, Eric Bott vante l'intérêt que la commune porte à la question du sport. D'un côté, le « maillage » précédemment évoqué semble assez bien organisé, avec des infrastructures qui sont complémentaires sans être toutefois concurrentes. Il y a le centre communal dont il a la charge, le centre sportif du Poséidon, « Où il y a la piscine, l'escalade, le tennis de table, basket, volley. Et il y a la patinoire qui est privée mais qui fait partie du même centre. Et puis vous avez le centre Mounier, ici, qui est sur le site de l'UCL, où ça, c'est une tripartite de l'UCL, la Communauté française, et la Cocof, qui donne plutôt accès aux étudiants et, il y en a quelques-uns des habitants qui vont aussi... Je veux dire, il y a trois centres, mais ces trois centres ne sont absolument pas concurrents, au contraire. Ils font aussi du tennis comme nous, mais c'est tout à fait différent... Mais je trouve que c'est bien parce qu'on s'entend tous très bien ». De plus, cela semble selon lui se traduire au niveau même de la structure de l'administration communale, avec la réunion des compétences ayant trait à la jeunesse et au sport au sein du même échevinat : « Ça, c'est l'idéal, que le sport et la jeunesse soient... L'idéal dans la politique (d'animation), c'est sport-jeunesse-éducation et crèche, et à la limite, culture, parce que la culture est quand même très proche aussi des activités de la jeunesse ».

D'un autre côté, outre ce « maillage » plutôt fonctionnel, Mr Bott met en avant la préoccupation spécifique pour la commune et l'échevinat en particulier que représente le sport : « Tout dépend de l'intérêt des communes qu'ils mettent pour le sport et la jeunesse. Chez nous, ça a toujours été aussi important que l'école... Parce qu'au niveau de l'échevin des sports il y en a qui pleurent par rapport à ce qu'on a. Il y a une dame qui est chez nous depuis 30 ans et elle s'est toujours battue pour que les clubs sportifs aient des infrastructures... Parce que je pense que la base aussi c'est d'avoir des bons clubs mais qui

ont aussi des bonnes infrastructures... Je vois le judo, ils ont une salle à eux au Poséidon. Mais ils développent un nombre incalculable de judokas ». Cela semble se traduire notamment au niveau de l'investissement budgétaire, la commune désirant mettre en place une politique où les clubs payent le moins possible. Par exemple, concernant le financement du stade, Bott montre que : « Déjà les 23 ouvriers, c'est déjà un budget... plus ce qui est électricité, rénovations... Bon, c'est, en anciens francs belges, il faut quand même compter 300 millions-400 millions de frais de fonctionnement. Donc c'est pas les cotisations des clubs sportifs qui donnent 50 000 ou 100 000 francs qui... Mais ça c'est une politique communale, je veux dire... ».

Lorsque l'on se tourne vers l'autre structure communale principale, à savoir l'académie, le discours est étonnamment semblable. En effet, ici aussi, Y. Deguelle met l'accent sur le fait que, bien que les conditions soient a priori les mêmes pour toutes les académies, puisque les subsides de la communauté française arrivent au prorata du nombre d'élèves, « *D'une académie à l'autre, d'un P.O. à l'autre, les attitudes peuvent être différentes évidemment, suivant les aspirations politiques, ce qu'on veut mettre dans la culture ou pas. Ici, on a énormément de chance. Pourquoi ? Je ne vais pas entrer dans un débat politique mais ici, il est clair que nous sommes dans un P.O. pour lequel la culture a un sens évident et ils y accordent beaucoup d'importance. On s'est battu pour avoir le bâtiment par exemple, ce n'est pas arrivé comme ça du jour au lendemain, ça a été l'objet d'une demande mais en même temps, un jour, ça s'est débloquent parce qu'on a été derrière et aussi parce qu'il y avait cette volonté ».*

Cet intérêt prend ici aussi la forme, comme dans le cas d'E. Bott avec l'échevine des sports et de la jeunesse, d'un suivi quasi personnalisé : « *Ici, clairement, l'académie était dépendante pendant, je ne sais pas dire combien de temps, en tout cas depuis 1987, c'est Georges Désir qui la gérait, il a cédé le flambeau il y a sept, huit ans à l'échevine et puis à d'autres, mais en restant toujours extrêmement présent. Donc je dirais chaque année on fait un bilan ici de ce qui se passe et il est là. Il vient très souvent à nos manifestations,... Donc il y a un réel suivi, un réel intérêt de sa part. Je pense que ce n'est pas le cas dans toutes les communes. Et à partir de ce moment là, forcément, ça a des retombées. Si vous demandez un piano à une commune, chez certains ça paraît évident et chez d'autres, il faut commencer à justifier. Mais je ne dis pas qu'on a tout non plus, hein. Je pense juste que ce qu'on demande et obtient ce sont des choses raisonnables et qu'on justifie. Mais je pense aussi que comparativement à d'autres communes, on obtient beaucoup de choses. Je ne connais pas la situation à St-Josse. Mais on est dans un cadre particulier d'une commune qui est extrêmement ouverte à nos demandes et qui nous suit ».* Ce que Y. Deguelle montre, c'est qu'évidemment, il est beaucoup plus facile de mettre en œuvre des politiques lorsque l'on est considéré par son pouvoir subsidiant, et a fortiori, lorsqu'un suivi personnel entre en jeu. Il n'est pas rare, par exemple, que la commune loue un théâtre (le 140 à Schaerbeek) pour que puissent y avoir lieu des spectacles issus de l'académie.

En ce qui concerne les deux asbl pour les jeunes, la JJJY et la JSCV, les deux responsables interrogés mettent en exergue l'autonomie dont ils jouissent dans leur travail par rapport à leur pouvoir de tutelle, à savoir l'échevinat de la jeunesse et des sports.

Clairement, les relations ici entre les structures communales et l'administration elle-même, en ce compris le Collège des bourgmestres et échevins, peuvent être qualifiées de symbiotiques, dans le sens où elles se répondent mutuellement : le Collège développe une certaine politique favorable au développement des sports et de l'offre culturelle, et les structures dépendantes sont tout à fait disposées à les appliquer. En retour, ces structures ont l'air d'avoir une certaine assurance par rapport à ce qu'elles peuvent attendre de leurs édiles communaux. En effet, à la fois E. Bott, Y. Deguelle, Ph. Lambinon et C. Nevelsteen donnent l'image d'un « courant qui passe » plutôt

bien entre les acteurs communaux et les animateurs. Ce qui, nous l'avons vu, est loin d'être le cas à St-Josse.

- - *Les acteurs non communaux*

Qu'en est-il à présent des structures qui n'émanent pas directement de la commune ? Ont-elles un avis différent sur le rôle joué par l'administration communale ? L. Van Audenhaege, directeur de la patinoire et J. Lacasse, directeur du CSW nous donnent quelques pistes de réflexion à ce sujet. Signalons que lors de l'interview avec C. Ralet, cadre fédéral à la FCS, le sujet n'a pas été suffisamment abordé. Néanmoins, nous savons que la commune de WSL subsidie, tout en ignorant le montant, les unités présentes sur son territoire (comme c'est le cas à St-Josse).

Pour rappel, la patinoire est une structure privée, même si elle est constituée en asbl : *« On est là depuis 40 ans. On est une asbl, mais une asbl privée, c'est une gestion privée. C'est pas une gestion communale, beaucoup de gens pensent que c'est communal du fait que c'est la patinoire du Poséidon. Pourquoi privée ? C'est parce qu'il y a 40 ans, l'administration communale n'avait pas les moyens de s'offrir une patinoire, et on a trouvé des fonds privés »*. Ceci signifie que cette structure n'obtient pas de subsides de la part de la commune. Il y a cependant une sorte de contrat entre les deux puisque la première a mis un terrain à la disposition de la seconde selon un bail emphytéotique. En échange, la patinoire est contractuellement obligée : *« De donner la gratuité à toutes les écoles de WSL, au niveau des entrées, et une réduction de 25% sur la location des patins, c'est la seule condition qu'on nous a imposée pour pouvoir exploiter ici »*. Et il rajoute aussitôt : *« A côté de ça, rien ! Mais je ne me plains pas, comme ça je ne dois pas dire merci à quelqu'un »*.

En effet, le directeur de la patinoire comparera plus tard dans la discussion sa situation à celle d'un de ses collègues gérant de Liège, structurellement dépendant de la Ville. Il critiquera assez violemment dans cette patinoire l'état de délabrement et la multiplication des graffitis par exemple : *« Par exemple Coron Meuse à Liège, c'est vieux, c'est géré par la ville de Liège sous forme d'asbl, mais là, vous n'allez pas à la toilette ! Tellement que c'est dégueulasse, vous rentrez là, graffitis et tout ça... Mais le problème, mon collègue je le connais bien c'est qu'il est pieds et poings liés : 'Je peux pas m'acheter un pot de peinture, la ville me donne pas un franc'. Donc c'est pas toujours la faute... Parfois c'est la commune, et s'il n'y a pas une volonté de la part des responsables, des décideurs... Mais sinon il y a moyen de faire des choses magnifiques »*.

De cette manière, il ne fait que réitérer l'idée selon laquelle une politique communale cohérente est une condition *sine qua non* au développement des infrastructures sous sa houlette. C'est de l'arbitraire de la présence ou de l'absence de cette volonté que L. Van Audenhaege préfère être indépendant. Quant à ses rapports personnels avec la commune, il nous dit qu'après être passé par une période fortement turbulente, ils sont à présent revenus au calme, patinoire et commune agissant dans la considération et le respect l'une de l'autre. En effet, par exemple, d'un côté, la commune a pris en compte la situation de la patinoire avant de commencer d'importants travaux de rénovation sur la piscine communale y attendant, et de l'autre côté, la patinoire, attraction relativement prisée par le public jeune dore l'image de la commune : *« On est un apport pour eux, parce que tout le monde pense que c'est communal, ça leur ramène du monde, ça embellit le blason de la commune, ça c'est l'impression que j'aie, parce que le public en général ne sait pas que c'est différent, donc quand on voit la publicité sur un tram, on voit Poséidon, on entend ça, on pense à la commune de WSL, on pense jamais que c'est le privé qui fait ça, mais bon tant mieux pour eux hein. Et je dois dire que depuis la dernière année, l'entente est, je ne vais pas dire cordiale, mais elle est normale, ça se passe sans problème »*.

Qu'en est-il maintenant du CSW ? Pour rappel, cette structure est également indépendante de la commune. Elle a le statut de Centre Universitaire, c'est-à-dire qu'elle dépend de l'UCL, de la CFWB (via l'ADEPS), et de la Cocof. A nouveau, ici,

l'infrastructure est à charge d'une asbl qui ne reçoit pas de subsides outre les bénéfiques de l'exploitation. En ce qui concerne l'autonomie de la gestion, J. Lacasse insiste à plusieurs reprises sur la nécessité d'une certaine autonomie à l'égard de la commune : « *L'important, c'est d'avoir une certaine autonomie, à la fois du point de vue financier et du point de vue des responsabilités que l'on a* », mais aussi et surtout, une certaine indépendance par rapport à de potentielles influences émanant de la commune : « *L'important, c'est qu'il y ait très peu de politique* ». En effet, J. Lacasse relatait une expérience précédente où il avait été mandaté pour intervenir dans l'attribution d'un poste dans un autre centre : « *J'ai été très surpris de la mainmise des échevins sur tout, le personnel, le planning. C'est ça le problème... Et cette autonomie, pour moi, c'est quand même fondamental, parce qu'on se sent responsable. Moi je me sens responsable de mon conseil d'administration, et je sens bien mon équipe ici, on est tous dans la même logique. Je crois qu'on est une équipe assez motivée. On ne travaille pas, disons, comme on travaillerait dans une administration communale. Mais je ne dis pas ça avec dédain, je dis ça de façon très détachée... Ici, si on demande aux gens de travailler après cinq heures parce qu'il y a quelque chose à faire, ben ils le feront quoi* »¹⁴. C'est d'ailleurs la seule condition qu'il mettrait, lorsque lui est posée la question d'une éventuelle participation de la part de la commune : « *Ici, il n'y a jamais eu de volonté de partager. Pourtant, si la commune le souhaitait, elle pourrait s'intégrer dans les copropriétaires. Il y aurait une demande, ça ne nous gênerait pas, moi ça ne me gênerait pas non plus, tant qu'on respecte l'autonomie de l'asbl dans sa gestion, ses objectifs...* ».

Il semble que, dans le cas des structures n'émanant pas de la commune, si on ne peut pas parler d'une vision aussi idyllique que dans le cas du discours des gestionnaires de structures ayant partie liée avec la commune, on puisse au moins considérer les relations entre acteurs communaux et privés comme étant commensal, c'est-à-dire où l'un peut gagner de l'autre sans pour autant lui nuire. Chacun respecte l'autonomie de l'autre et les choses peuvent fonctionner de la sorte. Quoiqu'il en soit, ceci souligne dans les deux cas, une fois par l'endroit et une fois par l'envers, que le rôle de l'administration communale est prépondérant, que ce soit en terme de politique mise en place poussant au développement du sport et de la culture, ou en terme de frein potentiel, comme L. Van Audenhaege et J. Lacasse en évoquent la possibilité.

◆ (3) La population fréquentant les infrastructures

Quelle est la population qui fréquente les infrastructures dont nos interlocuteurs ont la charge ?

Du point de vue du nombre de personnes utilisant les installations, chaque structure choisie ici est d'une importance manifeste. L. Van Audenhaege prétend que la patinoire voit passer, les grosses journées près de 1300 personnes, sans pour autant qu'il doive mettre le holà à l'entrée. Ce qui donne sur une saison une moyenne de 100.000 entrées. Le Stade Fallon, quant à lui, voit passer près de 5000 jeunes par semaine, et E. Bott nous a avoué que la structure arrivait clairement à saturation : « *Si on pouvait mettre 1000 enfants, on mettrait 1000 enfants...* ». Au CSW, ce sont « *Plusieurs centaines de milliers de personnes qui passent par an* ». L'académie quant à elle compte un total de 1619 élèves, avec un accroissement manifeste du nombre de manifestations organisées ces dernières années (de 10 à environ 150). C. Ralet parle aussi de plusieurs milliers de membres de la FCS et de la GCB sur la commune de

¹⁴ Notons qu'E. Bott parlera aussi de la nécessité de ne pas se cadenasser dans une logique fonctionnaire et mettre en avant le fait que son personnel est aussi prêt à faire des heures supplémentaires lorsque les circonstances le demandent.

Woluwé. La maison de jeune compte 400 membres, et la JJJY compte à peu près 750 enfants par semaine durant les vacances d'été.

Tableau de la fréquentation de l'académie de Woluwé

Population totale	1693 ind.
Dont filles et femmes	1195 ind.
Dont garçons et hommes	498 ind.
Dont pers. de nationalité étrangère	308 ind.
Tranche d'âge :	
5 à 11 ans	765 ind.
12 à 17 ans	430 ind.
18 ans et plus	498 ind.

Le directeur a également signalé que plusieurs centaines d'élèves bénéficiaient de l'exemption de minerval (à titre comparatif, l'académie de Schaerbeek-St-Josse-Ten-Noode compte à peu près trois cent élèves exemptés de minerval).

- - *La provenance*

D'où viennent ces membres ou ces clients ? Il semble clair que les structures recrutent au-delà du territoire de la commune. La patinoire est surtout fréquentée par des Bruxellois : « *Il y en a de Woluwe-Saint-Lambert, bien sûr, mais... Bruxelles, la grande ville, surtout de ce côté-ci de la grand'place, la périphérie est de Bruxelles, les gens qui habitent à l'Ouest, ils ont la patinoire de Forest National, ou ils vont à Liedekerke. Bon ça fait 40 Km, mais quand on est de l'autre côté... Donc ça c'est en gros la provenance de notre clientèle* ». Au stade communal, E. Bott nous apprend « *Qu'il y a à peu près 50% de Woluwéens et 50% de la région bruxelloise, et périphérie, Wezembeek, Evere, Etterbeek, Auderghem...* ».

Le cas du CSW est semblable à cet égard : « *Ce qui est maintenant tout à fait évident, c'est que notre clientèle est située dans un rayon de cinq-six kilomètres, dix peut-être. Un centre sportif rayonne toujours très localement, il ne va pas chercher des clients très très loin... Quoi que, je donne un exemple, on travaille de concert avec la ligue francophone de football en salle. Il est évident qu'il y a des clients qui viennent de partout, de la région bruxelloise ... Bon, ça c'est un peu l'exception. Mais disons qu'il y a des clubs aussi, des clubs locaux. Des individus, ce sont des individus locaux, parce que les gens qui jouent au tennis, c'est pas des gens qui viennent de Laeken, ce sont des gens qui sont dans le coin ici...* ». On peut donc en retirer comme information que, même si les infrastructures attirent au-delà du territoire communal (1/3 d'habitants locaux dans le cas de l'académie), la population atteinte reste globalement la même, provenant plutôt des communes situées au Sud et à l'Est de WSL. Il en va de même pour les unités scouts, où les migrations se font souvent à l'intérieur d'une même zone (« Woluwé » comprend ici WSL, WSP, Wezembeek, Kraainem, Tervuren, Overijse, Auderghem,...).

- - *L'âge*

En ce qui concerne l'âge des clients ou membres, il est évidemment fort variable, surtout que nos interlocuteurs disent mettre tout en œuvre pour que chaque tranche d'âge y trouve son compte, autant les enfants que les adultes. Le but avoué dans ces deux cas étant que les individus puissent se déplacer en famille, et puissent faire chacun une activité qui lui convienne sans que cela se transforme en garderie pour les parents.

- - *Niveau socio-économique*

Comment nos interlocuteurs caractérisent-ils la population sur le plan socio-économique ? Bien que tous, comme nous le verrons, désirent promouvoir le sport

ou la culture pour tous, la plupart reconnaissent une homogénéité relative au sein des participants. L. Van Audenhaege, directeur de la patinoire est celui qui dit voir le public le plus diversifié, à la fois du point de vue de l'origine « ethnique », mais aussi du point de vue de l'aisance. Sa patinoire reçoit en effet aussi bien des hauts fonctionnaires d'institutions européennes que des individus d'un niveau socio-économique moins élevé pour lesquels la gestion s'adapte : *« Et donc on ouvre que mi-septembre, avant on faisait ça plus tôt, début septembre. Mais on a constaté que mi-septembre c'est mieux, parce là, les gens sortent de vacances, et comme tout le monde, on a mangé plus que ce que le budget n'avait prévu. Début septembre, les enfants rentrent à l'école, c'est donc une période qui coûte cher, parce qu'on en a mangé trop, résultat, on en a déjà pas beaucoup en réserve, et puis il faut en dépenser pour l'école, donc le patin, faut oublier, et c'est aussi pour ça qu'on fait la gratuité pendant trois semaines un mois parce qu'on sait que dans les écoles il y en a beaucoup qui n'ont pas les moyens »*. Bien évidemment, la visée n'est pas que philanthropique, le but est aussi d'attirer du public et de le fidéliser.

Mis à part le directeur de la patinoire, tous les acteurs de l'offre d'activités considèrent qu'ils évoluent dans un milieu favorisé. Pour J. Lacasse, on l'a vu, le fait de se trouver sur *« Un terrain où les gens ont de l'argent »* n'est pas un point négligeable et E. Bott reconnaît que : *« Bon, on n'est pas Schaerbeek, on n'est pas non plus St-Gilles, on n'est pas à Anderlecht, la population n'est pas la même... Enfin, on a quand même aussi de temps en temps des soucis »*. Cependant, tous désirent nuancer ce constat de « population favorisée » en invoquant le fait qu'il ne s'agit pas tellement d'une aisance financière mais bien plutôt du fait de concevoir sport et culture comme des éléments a priori importants dans la vie de tout un chacun. Ainsi, le directeur de l'académie se réjouit du bagage culturel que possèdent parents et enfants : *« L'ouverture culturelle est naturellement inscrites dans leurs démarches »*, tout en revendiquant le fait que cela n'est pas en rapport de manière prépondérante avec le facteur économique : *« On aurait tendance, facilement, à dire que WSL, c'est une commune riche, avec des gens plein de facilités... Mais il n'y a pas que ça à WSL, il y a des gens moins aisés, des habitations sociales, il y a un peu tout public. A l'académie, je ne sais pas, mais on a beaucoup de nationalités représentées, je ne peux pas dire qu'il s'agit de personnes aisées... je ne pense pas... Le fait que c'est un enseignement non obligatoire me laisserait penser que, en tout cas, les parents qui inscrivent leurs enfants ont quand même une attirance vers le milieu culturel »*. Il parlera donc plutôt de *« milieu culturel qui, globalement, est favorisé »*, en signalant que *« on a aussi des étrangers de toutes nationalités »*. Pour Ph. Lambinon aussi, il est clair qu'il a affaire à un public qui a *« les moyens de ses loisirs »*.

C'est C. Ralet, cadre pour la FCS qui sera le plus carré à cet égard en admettant d'emblée lors de l'interview que bien que la fédération tente de travailler en sens contraire, le scoutisme, *« C'est réservé aussi à une élite. Enfin, c'est une élite qui va dans les mouvements de jeunesse, quoi... on a beau faire ce qu'on veut, aller les chercher, soit c'est pas leurs attentes, soit ça leur convient pas »*. Ici encore, c'est un argument à la limite du culturalisme qui sera invoqué : en parlant de la volonté d'ouverture de la fédération vers des populations moins favorisées, C. Ralet nous en relate la difficulté : *« C'est très très dur, parce que c'est pas forcément ça qu'ils attendent. Il y a d'autres priorités, il y a une culture aussi à laquelle ils sont pas... Enfin, le scoutisme qu'on vit par exemple ne sera pas le même scoutisme qui se vit en Algérie quoi. Ils n'ont pas réunion tous les dimanches, ils ont réunion plus régulièrement en semaine... Mais ils font de l'école des devoirs, ils proposent des activités. [...]. Soit, c'est trop structuré, le fait qu'il y a ait réunion le dimanche, l'uniforme, et les traditions, soit ce n'est pas assez structuré que pour pouvoir offrir aux enfants à chaque temps libre quelque chose quoi... Ce qu'ils ont besoin eux, c'est quand ils ont fini l'école, avoir un lieu où ils se retrouvent, où on propose des activités, le mercredi après-midi. Ca nous, on propose pas »*.

Ce qui fait, selon lui, que des jeunes issus de milieux socioculturels différents se sentent vite mal à l'aise, quand bien même l'unité fait tout pour les accueillir : *« Je*

pense qu'ils seront acceptés partout... Mais il y a des endroits où ils ne se sentent pas à l'aise, tout simplement. Dans une grosse unité bourgeoise, tu sentiras bien vite que t'es pas à ta place... Et donc, tu décrocheras... Donc, les animateurs auront beau faire ce qu'ils veulent, je crois que le gosse décrochera à un moment ou un autre... Parce qu'il se sentira pas dans son milieu, que c'est pas des gens qu'il connaît, c'est pas des gens avec qui il se retrouve ».

Tous semblent donc enclins, à divers degrés, à reconnaître une spécificité à la population qui fréquente les installations ou activités proposées. Cependant, tous désirent de même se démarquer des approches uniquement en terme de richesse matérielle. Nous explorerons cette piste plus tard, mais remarquons pour le moment que l'on peut y voir une preuve de plus que l'explication par les facteurs statistiques ne suffit pas.

Ce raffinement de ce que l'on nomme parfois trop brutalement « richesses » pour différencier des publics plus démunis d'autres trouve aussi son correspondant à l'intérieur de la théorie sociologique sous le nom de « capitaux symboliques ». Le sociologue Pierre Bourdieu se représente ainsi la société comme un ensemble de « champs ». Les champs sont des espaces symboliques à l'intérieur desquels les individus évoluent les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire qu'ils se mesurent sans cesse à autrui. Ces individus sont en possession de divers capitaux, dans des quantités différentielles. Bourdieu distingue ainsi le capital économique (ensemble des biens matériels et immatériels à la disposition d'un individu), le capital social (le réseau de personnes qu'il peut mobiliser), le capital culturel (ensemble des ressources intellectuelles) et le capital symbolique (sorte d'effet combiné des trois capitaux précédents qui constituent une « image » de l'agent vis-à-vis d'autrui).

Ces capitaux peuvent entrer en jeu à différents moments, et la valeur qu'ils prennent dépend fortement du contexte. C'est ce que l'on doit comprendre lorsque nos acteurs montrent qu'ici, il ne s'agit pas exclusivement de capital économique dans le chef des habitants de WSL, mais aussi et surtout de capital culturel. Lorsque le directeur de l'académie parle d'une « ouverture culturelle » qui serait naturellement inscrite dans la démarche de parents désireux de mettre en contact leurs enfants avec le solfège et les instruments, c'est bien de cela dont il veut parler. Nous y reviendrons plus tard. Notons pour le moment qu'il ne s'agit donc pas exclusivement de moyens financiers, mais aussi de moyens culturels et symboliques. Effectivement, la pratique d'un instrument est une activité connotée positivement au sein de la population de WSL, et les parents seront certainement plus enclins à susciter chez leurs enfants l'intérêt pour un instrument. Il n'y a donc bien sûr rien de « naturel » au sens de génétique, comme le dit le directeur par rapport à l'ouverture culturelle d'individus par rapport à d'autres qui seraient « fermés » culturellement. C'est au niveau des jeux et des valences symboliques qu'il nous faudra aller chercher des réponses.

◆ (4) La diffusion de l'information

Dans notre plan d'enquête, l'étude des moyens et les canaux de diffusion par lesquels l'information concernant l'existence de telle ou telle structure ou de telle ou telle activité nous a semblée importante pour comprendre comment les jeunes peuvent se créer des barrières concrètes ou imaginaires dans l'accès aux infrastructures, mais aussi pour nous aider à mettre au jour la politique sous-jacente selon laquelle l'institution est conduite, dans la mesure où elle déterminera en tout ou en partie le public qui s'y trouvera.

Ce qui se remarque dans les interviews lorsque ce sujet est abordé, c'est le faible intérêt que portent les auteurs au fait de diffuser l'information pour que la gestion de l'infrastructure soit en équilibre. Pour le dire autrement en reprenant les mots de plusieurs de nos interlocuteurs : « *Le public vient tout seul* ». Si cette phrase semble

résumer le mécanisme actuel, il est néanmoins nécessaire de comprendre ce qui se trouve derrière, et les actions qui ont été posées pour qu'il en soit ainsi.

- - *Les opérations de visibilisation*

Malgré cette impression première, toutes les structures ont une politique active de promotion de leurs diverses activités. Au niveau de la commune, plusieurs magazines sont édités et envoyés à tous les jeunes en âge de participer aux activités en vue de les informer quant aux structures en place, ce procédé semble avoir une certaine efficacité. Il s'agit par exemple du journal de la JSCV, qui reprend l'ensemble des événements organisés susceptibles d'attirer le public jeune. E. Bott, responsable du stade communal nous a confirmé que c'était également un moyen utilisé par la commune.

D'autres opérations de visibilisation sont également mises en place, parmi lesquelles la présence lors de divers événements rassemblant les foules. C'est le cas de l'académie, des scouts, du responsable du stade communal : « *Nous sommes aussi au Shopping avant le week-end de fête, pendant quatre jours où là, je peux vous assurer que c'est très rentable du point de vue des sports* ». Il y a bien sûr la mise en place d'une (voire de plusieurs) journée(s) porte-ouverte, qui semble drainer pas mal de monde. L. Van Audenhaege, dans le cadre de son asbl privée, utilise également les canaux traditionnels de publicité : « *Bon maintenant c'est une routine, mais ça fait plus de vingt ans qu'on annonce l'existence de la patinoire au niveau publicitaire, les annonces dans la presse etc. Depuis plus de vingt ans, on fait des annonces sur les trams, on fait ça au départ de la saison, ça commence mi-septembre. Là, depuis quelques années, on fait quelques petits spots radios locaux en début de saison, et à Noël, pour annoncer qu'on a une ambiance spéciale ici pendant les quinze jours des vacances de Noël, et là maintenant, on a un spot qui va passer quinze jours pour dire que attention la fin de saison se fait bientôt, le dix-huit avril. C'est une façon d'annoncer qu'on est là* ». D'autres structures mettent en place des sites Internet (maison des jeunes, JJJY), des journaux internes, etc.

- - *Le travail au niveau des écoles*

Cependant, la manière de procéder qui semble être la plus répandue parmi nos interlocuteurs consiste à agir au niveau des écoles de l'enseignement fondamental et secondaire. Par exemple, nous dit L. Van Audenhaege : « *Ce qu'on fait chaque fois en début de l'année, on envoie un courrier à toutes les écoles bruxelloises et certaines écoles en dehors de Bruxelles qu'on connaît en disant : 'Voilà on redémarre', et pour les écoles, on fait une promotion le premier mois en ne faisant payer que la location des patins* ». Celui-ci y voit clairement le meilleur canal de publicité possible : « *Ils viennent en groupe, et bon quand il y a deux cents, trois cents élèves qui arrivent, ça fait autant de personnes qui ont vu... Puis si ça leur plaît ils reviennent à titre privé le week-end* ». C'est exactement le même raisonnement qui sous-tend le discours d'E. Bott : « *Moi je dis toujours, au plus il y a d'écoles qui viennent ici, au plus ils voient les infrastructures, au plus qu'ils ont envie peut-être d'inscrire leurs enfants dans l'un des clubs sportifs... Donc ils ont la gratuité, ce qui est normal... Bon, c'est quand même communal... c'est un budget énorme, hein, l'air de rien* ».

Il en va de même au CSW, par l'intermédiaire de l'ADEPS : « *D'un côté, il y a les professeurs qui viennent avec leurs élèves* » ; d'un autre côté, nous dit J. Lacasse : « *Moi, je peux proposer des journées sportives. Vous venez, vos enfants vont apprendre des nouveaux sports, c'est assez fun, c'est assez dynamique. Et le CFS fait la même chose, mais dans le domaine privé. C'est plus du business, c'est clair* », le but de l'ADEPS étant à terme d'intégrer les enfants dans des clubs. De manière générale, rajoutera J. Lacasse : « *C'est important pour nous, disons, d'avoir cette base scolaire* ». C'est également la manière dont procède la JJJY, en distribuant ses catalogues dans toutes les écoles.

Mais le fait d'aller chercher les enfants dans les écoles ne répond pas simplement à une logique fonctionnaliste de constitution d'un futur public. Celle-ci est sous-tendue par une représentation que partage la plupart des acteurs que nous avons interrogés. Selon cette conception, si l'on veut que les effets bénéfiques pressentis des activités sportives et socioculturelles soient conséquents, il convient de prendre l'enfant dès le plus jeune âge. Par exemple, pour Ph. Lambinon : *« Si tu veux que les treize, quatorze, quinze ans puissent former un groupe cohérent, avec des activités régulières, tout à coup s'ouvrir, c'est pas quand il a quatorze ou quinze ans que tu dois lui apprendre ça, c'est quand il a 6 ans. Et si je fais une équipe d'animation, et que cette équipe-là elle travaille sur les 6-25 ans, c'est cohérent. Mais c'est vrai que c'est sur les 6-12 que le gros du travail doit se faire »*. Chez Miloudi, éducateur, il en va de même : *« Nous, on fait de la prévention... Tu vas pas faire de la prévention avec un gamin de seize ans parce que bon, il a déjà vécu, il sait ce qu'il est... C'est plus difficile. Alors qu'un jeune, à la racine, c'est mieux de le prendre lui quoi... Donc voilà, je m'occupe d'eux pour éviter justement que ces jeunes ne soient livrés à eux-mêmes, commencent à fumer, commencent à boire, ou à traîner dans les rues »*. Cette idéologie du jeune à prendre et à former dès son plus jeune âge n'est pas sans conséquence, comme on le verra, sur le travail des parents qui ont parfois tendance à la pousser à l'extrême.

Même si elle n'est pas explicitée comme telle, on peut maintenant mieux comprendre la signification de l'idée suivant laquelle « les gens viennent d'eux-mêmes ». Pour Y. Deguelle par exemple, à l'académie, *« C'est un public qui vient un peu naturellement. Maintenant il y a le site Web, pas à notre nom mais sur le site de la commune. C'est certain que ça attire peut-être des gens. Mais je pense que ce qui attire les gens, c'est la réputation, finalement »*. C. Nevelsteen abonde dans le même sens : *« Je crois que notre réputation fait qu'on ne doit plus faire tellement de publicité »*. Il y a un travail effectué très tôt de mise en contact des individus avec les structures sportives et socioculturelles par le biais de l'institution scolaire qui semble à ce stade avoir deux conséquences.

D'une part le développement d'une logique de bouche-à-oreille, reconnue par presque tous nos interlocuteurs comme étant la principale logique leur fournissant des inscriptions, ainsi que le confirme C. Ralet en parlant des scouts : *« Ben tu viens toujours 'via'. Soit tu viens par tes parents, soit tu viens via un copain ou via quelqu'un... Rarement tu arrives là 'boum, je vais aller là' »*. Ce qui fait que la nécessité de se faire connaître diminue. Selon L. Van Audenhaege, en parlant des enfants : *« Ceux là, c'est pas moi qui vais les chercher, non c'est de bouche-à-oreille, ça plait à certains, et ils reviennent. Je suis sûr qu'il y en a qui disent que c'est pas bien, et c'est logique. Mais on voit des gens qui viennent jusqu'à leurs 18-19 ans, et puis bon, ils commencent à avoir d'autres envies, tout à fait logique, et donc ils disparaissent, et puis ils reviennent »*.

D'autre part, on peut penser que cette mise en contact très rapide accentue la possibilité qu'une fois autonome, le jeune se rende aux infrastructures déjà connues par ses propres moyens. L. Van Audenhaege est encore très clair à ce sujet : *« Pour les tout petits on a depuis quelques années ce qu'on appelle un jardin d'enfants, c'est une partie de la piste qui est délimitée le mercredi après midi et le dimanche matin. Et donc on garde ça pour les tout petits, c'est-à-dire 2,5 ans 3 ans, jusqu'à 1m20, et donc là, c'est un peu décoré, il y a une petite maisonnette sur la glace, donc là ils s'amuse et ils sont à l'aise. C'est bien les parents, ils débarquent leur gamin là et ils sont partis pour faire le tour. Donc ce qui fait que là on crée clairement une nouvelle génération de patineurs, parce qu'ils ont appris très tôt »*.

Cela étant dit, une haute fréquentation des installations ne tombe pas du ciel, et ne relève pas non plus de facteurs génétiques : bien que le milieu culturel spécifique ait une énorme influence, notamment en analysant le rôle des parents, un travail d'approche dès le plus jeune âge n'est sans doute pas pour rien dans la fluidité apparente pour ce qui est de la fréquentation des infrastructures et fait en sorte que la politique des gestionnaires consiste surtout à stabiliser un public qui semble, au moins en partie, déjà structurellement acquis à leur cause.

◆ (5) Les représentations de l'activité (sport, culture, scoutisme) : pour qui et pourquoi ?

Quelles représentations possèdent les individus interrogés de leur métier, et du rôle des activités qu'ils proposent ? Cette question est évidemment de la première importance pour comprendre cette offre. La manière dont les divers acteurs se représentent leur rôle, la chance que les activités qu'ils offrent peut représenter pour les jeunes porte à conséquence sur cette offre elle-même. Examinons ainsi le discours que les concepteurs tiennent sur eux-mêmes.

- - *Des structures élitistes ?*

Avant toute chose, analysons le discours par rapport au public visé par leurs activités respectives. Pour tous les acteurs rencontrés, chacun est en théorie le bienvenu et aucune discrimination n'a droit de cité. C'est L. Van Audenhaege qui est le plus virulent à ce sujet : « *On a aucun problème envers personnes, je ne pense pas que nos installations sont 'anti', notre façon de faire n'est pas 'anti', probablement qu'il y a eu ça il y a quinze ans, parce qu'on avait la trouille, avec certaines écoles notamment* ».

Il n'est donc pas question de réfléchir ni en terme d'origine : « *Il y en a qui disent il y a beaucoup trop d'arabes, de ceci ou de cela ou ce que je sais, maintenant c'est les Russes, mais bon, j'y peux rien hein, c'est Bruxelles, c'est la capitale de l'Europe et environs, je ne peux pas dire : 'tiens celui-là non', ça je vais pas le faire, c'est contre mon principe, mais ça se passe bien, et que un Marocain reste avec un Marocain et qu'un Flamand reste avec un Flamand, un Hongrois... C'est dans la logique des choses et ça se fait ailleurs aussi ! Mais je n'ai aucun, aucun, aucun problème, ni en terme de handicap ou autre. Oui, il y a de tout, ça va des tout petits au tout vieux, le plus vieux qu'on a eu, il a patiné jusqu'à ses 91 ans, et il venait tous les jours le matin, sauf le week-end où il y avait trop de monde. Donc l'âge, garçons/filles même chose... Tout ! On a même des écoles de malvoyants qui viennent patiner, et bon, on ne le voit pas qu'ils sont aveugles ! Il faut rien réserver pour eux, ils sont dans la masse. Du blanc, du noir, du jaune... Enfin, c'est l'Europe maintenant... On sait plus qui est qui, mais on entend de tout, de toutes les langues, et on pige pas toujours tout, de temps en temps on se demande si on est encore chez nous, enfin, dans le bon sens du terme ! ».*

Au CSW, J. Lacasse tient le même discours : « *Moi, j'essaie d'avoir une certaine fibre sociale. Mais bon, c'est facile de le dire quand on se trouve dans un endroit comme le nôtre. Mais quand je suis arrivé, il y avait clairement un refus de voir un certain nombre de personnes dans le centre* ». Celui-ci est donc a priori ouvert à tous. Il en va de même à la FCS : « *Un des mandats de Pierre Scieur... enfin, un des points, c'est le scoutisme pour tous. Donc c'est vraiment s'ouvrir, et aller chercher d'autres personnes, proposer le scoutisme à d'autres personnes que les milieux favorisés* », avec des démarches d'implication des publics non touchés que C. Ralet présente parfois comme « lourdes ».

Comment les individus se comportent-ils face à une qualification des activités en terme d'élitisme ? Encore une fois, c'est L. Van Audenhaege qui s'exprime le plus clairement en rejetant cette idée à tous points de vue : son activité est orientée de telle manière à ce que l'élite ne soit jamais privilégiée : « *Mais ça se passe individuellement et ça se passe très bien, il n'y a pas de structures de type 'club'. Parce que 'club' pour moi c'est surtout... élitiste. Il faut savoir qu'un hockey sur glace ça coûte une fortune et que le patinage artistique coûte encore plus cher. L'équipement coûte cher, il y a les affiliations, les assurances qui coûtent cher. Dans le patinage artistique, ce sont les professeurs qui coûtent une fortune, et ce sont des gens qui ont besoin de la glace rien que pour eux. Les gens, ils savent faire de la compétition quand il y a une personne sur la glace, mais quand il y a deux ou trois cents personnes... ça ne marche pas. Donc nous on a fait le choix monsieur tout le monde. [...]. Je suis anti-élitiste. Quand je vois des patinoires comme ADEPS qui sont quand même des institutions de l'Etat, que ce soit en Flandre ou en Wallonie, c'est la même chose, et qu'on dit*

que ADEPS c'est le sport pour tout le monde, mais alors quand on voit, tiens ah non, c'est réservé au clubs, c'est réservé aux pros, à monsieur VanderPeeren, qui est un bon patineur c'est pas ça, mais ce gars il a sa glace à lui tout seul pendant des heures. Ca c'est élitiste, et pour moi ce n'est pas bien. ».

J. Lacasse tient le même discours, en ce qui concerne le CSW : *« Nous ne sommes pas un club select, nous somme un club qui vise clairement la population locale... C'est sûr qu'on ne vise pas des milieux spécialement défavorisés quoique bon, l'objectif y est peut-être à moyen terme, ça je vous ai expliqué ».* J. Lacasse note par exemple qu'avant son arrivée, étaient pratiqués des prix prohibitif pour les clubs, non pas tant au niveau de la location de la salle qu'au niveau du montant de la caution à déposer, ce qui effectuait « le tri ». Notons cependant que les pôles autour desquels le CSW compte se développer (tel que l'escalade ou le tennis) ont été nommés « centre d'excellence », choix de langage qui n'est pas insignifiant.

Dans le cas de la FSC, C. Ralet semble se plaindre d'un élitisme malgré lui : il met en avant tous les projets mis sur pied pour faire partager les activités à d'autres populations, tout en reconnaissant que les seuls groupes chez qui « ça marche », *« Par défaut c'est la classe moyenne et la classe supérieure quoi. ».*

Outre ces deux attitudes contraires par rapport à l'élitisme, les cas du stade Fallon et de l'académie sont intéressants parce que prototypiques de la logique susmentionnée. Tous deux semblent avoir un rapport ambivalent à l'élitisme. Y. Deguelle par exemple, porte un discours clairement méritocratique : *« Maintenant, les professeurs sont maîtres de cette souplesse pour autant qu'il y ait évolution de l'élève. C'est plutôt ça qu'on regarde avec des limites à ne pas franchir. Ce n'est par exemple pas acceptable d'entendre un élève en huitième année qui joue moins bien que quelqu'un en troisième quoi ! Donc voilà, il y a à un moment donné des choses auxquelles il faut mettre un terme, quoi ! Même s'il y a bonne volonté, il y a parfois absence de talent manifeste et surtout absence de travail, c'est ça qui est déterminant. Donc un élève qui est peu doué ou moyennement, même si c'est difficile à quantifier, mais qui travaille il a sa place ici. Par contre, même un élève qui serait bien doué, si je peux dire, mais qui ne fait rien et bien, il va se faire ramasser, quoi ! Donc, dans l'évaluation de l'élève, il y a une grande part qui est donnée – la moitié – à l'évaluation de son travail. ».* Puis, plus tard : *« Finalement, l'arrangement du bon père de famille qu'est le professeur normalement, il va comprimer un petit peu les gens qui débutent et prendre plus de temps avec ceux qui terminent, ce qui est absolument naturel. Donc, un élève qui est plus assidu, qui a plus d'expérience et qui montre qu'il travaille beaucoup, il va avoir plus de temps ».*

Quant à E. Bott, il semble dire que chacun peut trouver son bonheur à l'intérieur du club de foot dont il est par ailleurs président : *« On essaye vraiment de faire les deux ... En foot aussi, athlétisme... Il y a toute cette partie 'élite' qui est le club phare, et puis il y a toute l'école des jeunes qui ouvre les portes à tout le monde... Il y a des doués, des moins doués, et il y a des équipes super en tête, parce qu'il y a des infrastructures ».*

Comment gèrent-ils cette tension ? En promouvant tous deux, selon les mots du directeur de l'académie « des critères d'excellence pour tous » : *« Avec des variations possibles. Ca, c'est le professeur qui le perçoit. Il y a à un moment donné des gens qui ne savent pas franchir certains caps et alors à ce moment là, on met une échéance. Donc, tout le monde ne termine pas ses études, ça c'est clair ».* E. Bott agit de la même manière, en essayant à sa manière d'atténuer les différences entre doués et moins doués : *« On essaye que ça ne se perçoive pas parce que les entraîneurs sont de même qualité, les enfants payent la même cotisation, ils ont le même équipement, ils ont le même terrain... Donc, on essaye que ça ne se voit pas. Mais bon, il y a 4 équipes de 14 ans, et évidemment il y en a deux très bonnes et deux moins bonnes et ça c'est le sport ».*

C'est en fait à un nivellement par le haut que désirent procéder la plupart de nos interlocuteurs. Bien sûr il s'agit d'offrir à tous la possibilité d'accéder à des infrastructures ou à des cours, mais avec des « critères d'excellence ». Ainsi, tout en

gardant une marque de fabrique déterminée qui fait en même temps sa réputation, ces structures respectent le principe d'égalité.

- - *Les raisons d'être des activités proposées*

Comment les structures et leurs responsables conçoivent-ils l'activité qu'ils offrent ? Différents discours nous ont été à cet égard présentés. L. Van Audenhaege est sans doute celui qui est le plus pragmatique par rapport à ce que représente le fait de patiner. Ce n'est pas tellement pour le sport que l'endroit est fréquenté par les jeunes. En parlant des individus qui restent relativement longtemps à l'intérieur de la patinoire, il dit : « *Ils peuvent venir ici dans la cafétéria avec les patins, donc ils rentrent, ils sortent, ils font pas que patiner, donc clairement ils viennent pas ici que pour patiner, ils viennent ici pour l'ambiance, pour rencontrer d'autres jeunes, pour draguer les filles... S'il n'y a pas de filles, il y a plus de patinoire !* ».

De plus, l'argument de la patinoire, lieu sécurisé et privé joue en ce qui concerne l'autorisation donnée par les parents : « *Les jeunes, pour eux, c'est un lieu de rencontre, où on fait du sport, donc ça se passe bien... Quand on dit 'maman je vais patiner', ah c'est bien, mais quand on dit 'maman je vais dans une boîte' ah non c'est pas bien ! Ça c'est la différence. En plus les gens savent, enfin ceux qui connaissent la patinoire savent qu'ici, on est dans une enceinte, donc on est surveillé, on est pas isolé, bon il y a toujours un accident possible, mais ils savent qu'il y a toujours du personnel qui s'occupe de ça* ».

Le rôle que J. Lacasse fait jouer au sport est plus substantiel : intégrer les jeunes dans des associations qui touchent au sport, c'est les structurer, les stabiliser dans leur pratique : « *L'objectif étant, surtout dans le cadre de l'ADEPS, de sensibiliser les jeunes et éventuellement les adultes à des sports pour que ces personnes là soient dirigées vers des clubs ou d'autres associations. Le but de l'ADEPS n'étant pas lui-même, disons, d'organiser ad vitam aeternam des activités. C'est un lieu de transit vers autre chose, que les gens doivent pouvoir trouver ici ou ailleurs dans les environs* ».

L'idée est un peu de même facture sur le versant communal, chez E. Bott par exemple : « *C'est aussi d'essayer de structurer en fait les jeunes dans les clubs sportifs, parce que c'est ça le but en fait... D'avoir les gens des quartiers où les enfants jouent dans la rue et essayer de les ramener vers des clubs structurés, ce qui permet d'avoir une tournante. Parce qu'on a aussi quatre antennes dont on s'occupe, enfin, ça c'est plutôt la jeunesse, même si le sport on s'en occupe un petit peu quand même... Des antennes dans des quartiers 'un tout petit peu plus difficiles', comme Andromède, Hof-ten-Berg... Ce sont des quartiers sociaux... C'est pas pour ça que c'est péjoratif... Puis les jeunes jouent au football, jouent au basket... Et on essaye de les orienter vers des clubs sportifs* ».

C'est ainsi que le stade Fallon comme le CSW en viennent à mettre en place des actions spécialement dirigées vers les quartiers défavorisés (où l'on remarque aussi la logique de nivellement par le haut, l'intégration dans une structure de haut niveau déjà existante) : « *Oui, on a pris un groupe, la semaine passée, de douze joueurs, qui se sont entraînés un soir avec l'équipe première... C'est une opération qu'on fait de temps en temps avec le quartier. C'est des joueurs de 19-20 ans qui ne jouent pas en club, qui sont sur le terrain... Et leur rêve, c'était de pouvoir jouer ici avec l'équipe première ici, division 3, dans la structure. Ils sont arrivés ici comme des pros... ils étaient habillés, etc. Pour eux, c'est un bon souvenir* ».

Pour les deux directeurs, un parallèle se trace entre l'entrée dans un milieu structuré et une structuration de l'intérieur des individus qui en tireront donc un bénéfice certain. J. Lacasse parle à ce sujet : « *De proposer à des jeunes des organisations de tournois assez structurés, soit entre communes, soit entre quartiers, mais disons, d'essayer d'introduire la notion de compétition aussi... Parce que ça introduit la notion de respect, de tensions, de tensions qu'on arrive à maîtriser. Ça me paraît quand même intéressant de pouvoir gérer ce genre de problèmes* ». Le sport est ici investi de vertus éducatives, et va même jusqu'à constituer, selon E. Bott, « *70% de réussite par rapport à la jeunesse* ». Et

de s'insurger contre le fait que les gens ne se rendent pas à l'évidence, et parfois « *ne comprennent pas toujours pourquoi il faut de l'argent pour le sport.* ».

Notons que cette idée de structuration qui attache les individus de l'extérieur comme de l'intérieur à leur activité se retrouve également chez C. Ralet lorsqu'il parle du caractère formellement non obligatoire des réunions, qui n'empêche pas une forme d'obligation informelle d'exister : « *C'est ça qui rend la chose quelque part obligatoire... Et puis la structure, le fait d'avoir des réunions régulièrement, de se rencontrer régulièrement, de vivre des choses. Ca, quelque part, l'enfant, quand il rate une réunion, il se dit 'merde, j'ai raté quelque chose', et donc, il a envie d'aller à la réunion suivante pour savoir ce qu'il s'est passé la fois où il était pas là et pour pouvoir continuer à vivre les histoires, le fil rouge, qui est pris pour le trimestre, avec les autres enfants.* »

En ce qui concerne l'académie, il s'agit ici de permettre aux enfants une ouverture culturelle, tout en « *étant pris dans une dynamique qui les sollicite au maximum* », en clair, où ils fournissent un travail important. Outre la compétence par rapport à l'instrument, sont aussi développées d'autres capacités, telles que : « *L'apprentissage de tout ce qui est instrument ou des arts de la parole face à un public. Et donc, ça c'est un des accents qu'on a voulu mettre c'est de créer l'habitude des étudiants d'être confrontés à un public. Donc il y a tout un apprentissage qui est individuel et qui se fait avec le professeur, ou en groupe hein, les élèves de chant,... Mais en même temps, confrontation avec un public même si c'est un petit public* ».

Ce qu'il est intéressant de remarquer dans ce cas, c'est que, au contraire de ce qui se dit par exemple des mouvements de jeunesse, l'aspect ludique semble être périphérique par rapport au travail. En effet, lorsque l'on demande à Y. Deguelle ce qu'il escompte comme temps dépensé par personne pour l'académie, il répond : « *Nous, ce qu'on espère, c'est que outre leur présence ici qui est hebdomadaire et qui est normalement de deux périodes donc de deux fois cinquante minutes, en pratique il doit y avoir un travail journalier. Celui-ci est très variable. Pour un débutant, un quart d'heure, si c'est fait de manière journalière, ça peut parfois suffire. Tout dépend de la manière dont on le fait. Evidemment, s'il faut déjà un quart d'heure pour sortir son violon de sa boîte et tendre l'archet... Mais un quart d'heure de travail constructif, ça me paraît bien. Il y aussi l'aspect ludique, il faut aussi que le jeune ait envie de s'amuser avec son instrument. Mais si il y consacre un quart d'heure au départ, ça peut aller je crois. Mais ça peut aussi aller de une heure et demi à deux heures par jour pour ceux qui terminent, c'est parfois un travail très conséquent* ».

Pour C. Ralet, si l'amusement est incontestablement l'un des premiers critères, c'est parce qu'à travers lui viendront les avantages secondaires : « *Je crois que c'est un endroit d'abord où ils s'amuse... parce que c'est l'éducation par l'action... D'abord, c'est l'amusement. Puis, au fur et à mesure que tu grandis, je crois que tu découvres qu'au travers des mouvements de jeunesse que tu as vécus, tu as découvert des valeurs, on t'a fait prendre conscience de certaines valeurs* ». La FSC se donne effectivement comme mission de « *Rendre un homme autonome, libre, conscient, critique, développé, sociable. Ca, c'est notre charte. Et ça au travers de la méthode scout qu'on a, qui est : la nature, les petits groupes* ».

De plus, le scoutisme posséderait des vertus autrement plus socialisante, et ce dans l'égalité que le sport lui-même : « *Souvent, c'est le fait de vivre en groupe, apprendre à partager, pouvoir discuter avec des gens. A mon avis, c'est ça que les parents recherchent. L'esprit d'équipe tu le retrouves aussi dans un club de foot mais d'une autre façon... Clairement d'une autre façon. Et puis il n'y a pas la compétition non plus... Par rapport à un club de foot ou un club de sport, c'est clairement la compétition... Et c'est que tout le monde a sa chance et tout le monde arrive à... Enfin, on mettra tout en place pour que chacun puisse arriver à atteindre certains objectifs, quoi. Dans le sport t'es bon ou t'es pas bon, et si t'es pas bon tu seras jamais pris en équipe première, point barre. Là, tout le monde est en équipe première* ». N'est-ce pas là une illustration de plus du principe de

nivellement par le haut qui semble orienter la plupart de nos interlocuteurs dans leurs actions ?

Du côté des acteurs de terrain, il est intéressant de remarquer que ceux-ci ont généralement une opinion assez haute de leur travail et de la place qu'ils occupent dans la vie des jeunes. De plus, considérations pragmatiques de prévention et idéal social se marient généralement dans leurs propos sans trop de difficultés.

Miloudi, par exemple, se présente comme le relais principal des jeunes d'Andromède, mais reconnaît à sa pratique plein d'autres qualités, parmi lesquelles un effet de prévention non négligeable : *« Tu sais que depuis que je suis à Andromède, les gens commencent à mieux se connaître. Avant, tu vois, il y avait une barrière par exemple entre ce qu'ils appellent un flamand, tu vois... Les blacks et les arabes ne vont pas vers eux parce qu'ils se disent... Eh ben moi je suis arrivé à ce qu'ils vivent ensemble...et maintenant, les gens, quand ils se croisent dans la rue, ils se disent bonjour et tout ça...parce qu'ils vivent quelque chose ensemble, ils font des activités ensemble et ils apprennent à se connaître »*. L'épanouissement du jeune, le fait d'éviter sa sclérose à l'intérieur de son quartier et un travail de prévention ne font qu'un. L'important est, comme on l'a déjà vu plus haut, de structurer le jeune dans des activités : *« Si l'animateur n'est pas dynamique, n'est pas convaincant...tu vois ? Moi, mon truc avec les jeunes, c'est qu'ils ont pas le temps de s'ennuyer, je leur laisse pas le temps de s'ennuyer. Un jeune quand il s'ennuie, il fait des conneries, tu vois ce que je veux dire ? Alors, t'as pas le temps de t'ennuyer : ça passe du tac au tac au tac au tac, tu vois ? Et ce que je fais souvent, c'est que, par exemple, si on a fini à cinq heures, je les lâche à six heures... On reste au local tous ensemble et c'est là où on parle, j'essaie de parler avec les jeunes »*.

Mr Naveau, de la MJ « L'antichambre », oscille aussi entre idéalisme et pragmatisme : *« Notre mission en gros c'est par exemple de rendre accessible la culture, de démocratiser celle-ci et de laisser place à la créativité de chacun et de chacune. Chacun a droit de trouver sa place. Et donc c'est une démocratisation de la culture et la démocratie et la culture c'est simplement le fait que chacun puisse trouver sa place dans la société peu importe comment il est fait, par rapport à ce qu'il est »*, ou encore : *« Eduquer la citoyenneté, c'est le grand mot à la mode en plus... Mais en gros c'est vrai que c'est s'inscrire dans une action, dans une association, se positionner par rapport à des choses, c'est peut-être avoir de meilleures armes pour faire face au monde adulte dans lequel ils vont rentrer bientôt »*. D'un autre côté, il reconnaît aisément qu'il fait : *« De la prévention malgré lui »*, à nouveau en structurant les jeunes dans un projet à moyen ou à long terme.

Pour conclure sur ce point, on peut dire qu'il aurait sans doute été très peu probable que des concepteurs d'activités nous disent privilégier une approche élitiste de leur public. Cependant, tous se refusent à diminuer la qualité de leur offre telle qu'ils la conçoivent du fait d'une diversité allant grandissante (ou pas). C'est ainsi que, dans une certaine mesure, nous avons pu déceler à divers degrés chez chacun le compromis que représente ce que nous avons appelé un nivellement par le haut, qui comprend tant que faire se peut l'endogénéisation des individus non inclus a priori dans les structures sans pour autant que la structuration change elle-même. Un dernier exemple à ce sujet nous est fourni par une activité qu'organisent les différentes communes de Woluwé pour les jeunes qui s'y trouvent, nommée « Gamelle Trophy », où près de 1.500 jeunes se retrouvent pendant un week-end sur un terrain militaire en Ardennes. Cette opération est traditionnellement réservée à des unités bien intégrées. Cependant, depuis plusieurs années, une troupe de St-Josse (le patro de St-Josse) est invité à y participer. Et selon C. Ralet : *« Ils trouvent ça chouette, ils se sont super bien intégrés. Mais ce qui se passe c'est que les animateurs viennent de l'unité de Kraainem. Puis ils vont dans cette unité-là un an ou deux, apporter un peu leurs compétences, proposer des activités. Donc c'est comme ça qu'ils ont été au Gamelle. C'est vraiment des chouettes gars qui font le même scoutisme que nous, mais qui avaient*

moins de moyens financiers, donc l'organisation est intervenue sur le prix, mais pour le reste ils font les mêmes activités comme nous ».

Encore une fois, il s'agit ici d'intégrer les autres dans des structures identiques, sans qu'une adaptation qui pourrait être préjudiciable au niveau global ne soit envisagée. Remarquons enfin que chez cet interlocuteur, la seule différence reconnue entre les nouveaux venus et les autres est le manque de moyens des premiers, alors que C. Ralet n'a eu de cesse d'insister sur la difficulté quasi culturelle que pouvait représenter l'adaptation au mouvement scout pour certains, attitude qui ne peut qu'exprimer une certaine forme de culturalisme.

◆ (6) La gratuité

Analysons maintenant un point précis de la politique d'animation en vertu de laquelle sont gérées les diverses structures, à savoir la question de la gratuité. A ce sujet, la position de tous nos interlocuteurs est étrangement semblable à première vue. Bien sûr, tous font part de considérations simplement matérielles, bien évidemment dans le cas des structures non subsidiées, comme le sont la patinoire et le CSW, qui dépendent directement de leurs recettes propres.

Dans le cas de L. Van Audenhaege, il note d'entrée de jeu qu'en tant qu'asbl, son but « *N'est pas de devenir riche* » : « *Notre but c'est de faire une carrière* ». Dès lors, les prix pratiqués sont comptés au plus juste, sans pour autant mettre en place des politiques de réductions spécifiques : « *Le maximum que nous on demande ici à la patinoire c'est huit euros, avec l'entrée et la location, mais vous restez aussi longtemps que vous voulez, donc le gars qui dit qu'il vient qu'une demi heure, c'est une demi heure qui va lui coûter cher, mais les jeunes qui viennent ici le week-end, ils arrivent vers 10h-11h le matin et restent jusque 7h-8h, c'est une journée qui coûte pas cher finalement* ».

C'est le même raisonnement qui sous-tend la gestion de la cafétéria : « *En fait, on donne nos directives que le gérant applique des tarifs payables pour les jeunes. Parce que si vous faites un peu comme au cinéma, comme dans d'autres établissements, où on vous dit voilà, un coca, c'est deux euros, c'est de l'arnaque. Quand moi j'allais à Walibi avec mes enfants, à l'époque, c'était déjà 60 francs pour une bière ! Alors Pffff ! Ici, c'est pas énorme, un pepsi, une cannette c'est 1 euro 50, on a même des boissons, dans un verre c'est 1 euro. Parce que on veut qu'ils reviennent. C'est pour que les gens puissent rester, qu'ils puissent venir grignoter quelque chose, il faut qu'il ait le budget pour faire ça. Si on augmente les prix, on dépasse leur budget, résultat, ça devient encore une fois élitiste, et nous on... enfin, c'est cru, mais on doit vivre de la masse. Alors on va pas arnaquer la masse* ».

Dans le cas de l'académie, la situation se trouve à l'opposé de celle de la patinoire : ils sont obligés de réclamer un montant forfaitaire à l'exception de personnes qui remplissent certaines conditions (dont 1/16^e de la population de l'académie bénéficie), mais comme les subsides arrivent au prorata du nombre d'élèves, cette perception ne change pas grand-chose pour eux. Malgré cela, Y. Deguelle rappelle qu'« *Il ne faut pas oublier que les académies proposent un service qui est quand même très bon marché si on compare avec le privé. Avec des structures quand même contraignantes, avec des obligations. Il y a des examens. Et encore, les examens, c'est quelque chose qui est défini par le P.O. Donc on pourrait très bien ne plus imaginer... Par exemple chez nous, les élèves de première année n'ont plus d'examens* ». Mis à part ces réflexions à juste titre pragmatiques, le prix pratiqué est, dans tous les cas un élément qui a fait l'objet d'une réflexion.

Dans le cas des structures communales, c'est évidemment grâce à une politique généreuse que les prix pratiqués sont réduits au strict minimum : « *C'est un paradis pour eux* », dit E. Bott en parlant des clubs logés au Stade Fallon. Cependant, même à l'intérieur de ces structures, la politique des prix recèle une idée particulière. On en trouve une idée chez Ph. Lambinon, responsable de la section JSCV, émanant de

l'échevinat des sports et de la jeunesse. En ce qui concerne les activités organisées : *« C'est payant, de toute façon, ne serait-ce que de manière symbolique... Moi je trouve qu'on s'investit toujours beaucoup plus dès qu'on a mis un peu de sous sur la table... Ca c'est une chose. Et puis, on ne vit pas dans une société où les choses sont gratuites et offertes... Ce ne serait pas, je pense, un bon repère ». Ce qui donne des montants de l'ordre de trente euros, pour une activité pendant 6 mois de l'année. C'est pas extraordinaire mais c'est suffisant que pour quand même... c'est pas par hasard, et c'est pas... je ne paie pas pour faire plaisir. Je paie parce que j'ai envie de venir, de faire la chose ».*

Cependant, la gratuité est ici envisagée dans un système de vases communicants, où les jeunes travaillent à des activités pour payer le prix d'une autre où ils sont bénéficiaires et ce, surtout dans les quartiers sociaux : *« Maintenant, c'est vrai que l'on a parfois eu des gens qui avaient véritablement des problèmes d'argent et, je pense, qui ont toujours des dettes après un certain nombre d'années. Et bon, on ne court pas toujours nécessairement derrière eux... Je dirais que moi j'essaie de favoriser le fait de dire 'paie un petit peu au fur et à mesure que tu peux, mais paie'... C'est évidemment ma logique aussi dans les quartiers sociaux où là, on sait pertinemment bien que les clients ont vraiment une barrière à la participation et on essaye de jouer plutôt sur le symbolisme en disant 'moi je voudrais bien vous faire plaisir et vous dire que c'est gratuit, mais allez, mettez quand même 2 euros sur la table'. Et ici aussi, c'est un peu la logique ».* Le raisonnement est aussi le même à la Maison des Jeunes où l'on pousse les individus à s'inscrire et à payer quelque chose.

Cette idée du prix d'entrée comme symbole d'engagement revient aussi avec force chez J. Lacasse : *« Nous n'avons pas de déficit d'exploitation, mais tout le monde paie. Ca veut dire que... c'est une notion qui est pour moi relativement importante. Le fait que tout le monde débourse quelque chose, c'est pour moi important dans la philosophie qui nous occupe ici ».* Mais il avouera plus tard que c'est quelque part par défaut qu'il applique ce principe, non seulement en ce qui concerne les jeunes des quartiers dits défavorisés (*« Donc on va essayer de trouver des sports nouveaux qui intéressent les jeunes dans ces quartiers-là. Maintenant, de savoir si ils ne vont pas participer financièrement ou pas, c'est une question qui n'est pas encore décidée... Mais qui est purement académique dans la mesure où malheureusement le fait de payer quelque chose entraîne souvent un certain respect des installations. Parce qu'on pourrait très bien imaginer que les installations soient gratuites, mais à partir du moment où elles sont gratuites, les gens ne respectent pas nécessairement les installations »*), qu'au point de vue de la politique commerciale globale (*« Et en fait, où je veux en venir c'est ceci, c'est que plus vous gâchez un client, plus il vous en demande. Or je pense qu'un centre sportif, les gens doivent prendre conscience que c'est un outil qui est mis collectivement à leur disposition et qu'ils doivent respecter cet outil-là. Ils ne vont pas dans un club privé où là, il y a des gens qui s'occupent d'eux, qui sont à leur disposition... non, on est dans des installations où les gens se doivent d'être concernés »*). Les frais d'inscription sont envisagés comme le prix à payer pour qu'une relation de respect envers les propriétaires et les installations se crée, et selon J. Lacasse, de ce point de vue, aucune différence ne sépare les milieux favorisés des milieux défavorisés.

Pour Miloudi aussi, payer c'est s'engager : *« Avoir tout, tout dans les mains, c'est pas bon non plus... Rien n'est acquis d'avance quoi... tu vois ? Un petit truc symbolique, tu sais on ne demande rien quoi... quinze euros... ».* Signalons encore que dans le cadre des mouvements de jeunesse, sont mis en place ce que l'on appelle là des mécanismes de cotisations de solidarité, qui ont pour vocation de remplacer la cotisation pleine pour les familles qui auraient des difficultés financières, encore une fois sans pour autant en arriver à une quelconque gratuité. Lorsque les enfants sont trop jeunes pour payer, on peut remarquer que cette structuration par le prix est aussi effective. Xavier, jeune habitant Andromède nous apprend que les enfants ne pouvaient pas participer aux activités de la JJJY si les parents ne

les avaient pas inscrits au début de l'année. C'est également un procédé utilisé par Miloudi pour l'organisation de ses activités.

◆ (7) Conclusion intermédiaire

- - *Une impression de fluidité confirmée dans le discours des concepteurs et acteurs*

Premièrement, ce qu'il est intéressant de noter, au-delà des éléments décortiqués ci-dessus, c'est que l'analyse de ces discours confirme l'impression de fluidité que nous avons relevée au début de notre enquête. Effectivement, même lorsque la question est abordée frontalement, les concepteurs interrogés nous disent généralement être fort satisfaits du milieu dans lequel ils exercent leurs activités, et ne rapportent que des problèmes relativement minimes, lorsqu'ils en rapportent. De plus, ils ont tendance à considérer ceux-ci comme irréductibles, car comme le dit L. Van Audenhaege : « *Partout, il y a des bons et des moins bons* », en parlant des usagers des infrastructures. De même, à ce niveau du moins, les tensions entre concepteurs, surtout communaux et non communaux semblent être au plus bas, voire inexistantes. De même, c'est encore une fois une impression de facilité qui prévalait lorsque l'on abordait la question du taux de fréquentation, le public semblant venir « naturellement », pour reprendre des mots utilisés, même si on a vu que ceci cachait néanmoins un travail de fond au niveau des plus jeunes dont l'impact n'est sans doute pas négligeable.

- - *Un dévouement important*

Ce qui marque également dans le discours de nos interlocuteurs, c'est le dévouement dont font preuve les acteurs communaux et les animateurs interrogés. En effet, il semble qu'aucun d'entre eux, bien qu'il soit satisfait de la manière dont les choses se déroulent, ne désire se reposer sur ses lauriers. Comme le dit J. Lacasse : « *On va pas dire que bon, on va vivre sur ses acquis* ».

L. Van Audenhaege montre par exemple qu'au sein de la patinoire sont développés plusieurs concepts dans le but d'augmenter l'attractivité de l'infrastructure : « *Mais c'est pas spécifiquement WSL, parce que bon, il y a pas que nous comme infrastructures, puis au niveau des jeunes, on constate que chaque année, il faut essayer de trouver quelque chose de nouveau, parce que dès qu'on ouvre, les jeunes ils viennent 'ah tiens qu'est-ce qu'ils ont fait cette année'. On améliore ici un peu la cafétéria, on fait quelque chose au niveau des patins, au niveau de la déco, mais bon il faut faire chaque année quelque chose, parce que les jeunes, ils veulent un changement, ils disent pas 'OK' pendant trois ans, ils veulent pas la même chose, parce que sinon, on revient plus. Donc ça aussi, on essaye chaque année de réfléchir à ce qu'on va faire pour la saison prochaine* ». Des soirées disco sont également organisées, sans surplus de tarif, ainsi que, comme nous l'avons vu, des activités pour les plus petits. La disponibilité se marque également à deux autres indicateurs. Premièrement, au point de vue des horaires d'ouverture : « *On est ouverts tous les jours, en général jusque 22h. Notre avantage, c'est d'être ouverts non-stop, c'est de ne pas avoir de créneau horaire, où les gens doivent se dépêcher ou quoi sinon ça vaut pas la peine* ». Ceci signifie que la patinoire est ouverte durant huit mois non-stop en saison hivernale. Deuxièmement, la disponibilité peut se remarquer au niveau de l'imputation de la responsabilité du fait que les choses « tournent ». En effet, au lieu de remettre unilatéralement la faute sur un public turbulent, L. Van Audenhaege nous dit que pour lui : « *Le problème peut clairement se trouver des deux côtés* », de sorte qu'il faille « *Travailler aussi au niveau du personnel, essayer de le motiver, ne pas être agressif* ». Il met d'ailleurs un point d'honneur à ce qu'ici, « *On dise bonjour au client* ». Cette disponibilité se retrouve de manière assez semblable chez J. Lacasse, sur les trois points évoqués plus haut. Premièrement, au niveau de la recherche incessante

de nouvelles activités et de moyens pour se rendre attractif, par exemple envers les populations plus défavorisées : *« En fait, l'objectif, quand on travaille disons... les gens qui dans ces milieux défavorisés ne peuvent pas partir en vacances et à qui on pourrait proposer une activité... Qu'est-ce qu'ils ont comme intérêt de venir ici plutôt que d'aller dans une autre commune... Ce que moi je voudrais bien c'est que d'abord il y ait un encadrement de qualité, qu'on puisse leur proposer des activités nouvelles et qu'on puisse leur proposer un dépaysement : 'je sors de ma commune, je vais dans un endroit où habituellement on ne va pas', et donc, là c'est aussi bien que dans ma commune, quoi »*. Avec aussi l'idée de proposer des sports que les individus n'ont pas spécialement l'occasion de pratiquer. De même, au niveau des horaires, la disponibilité est très importante : *« Je ne veux pas me mettre en avant mais disons que les grands halls sont occupés en moyenne, par jour, sur toute l'année entre dix et onze heures. En moyenne, par jour, hein. Et en été, hiver... Donc le centre est ouvert tous les jours de l'année, sauf à Noël et le jour de l'an. Donc tous les autres jours, il est ouvert. Il y a juste une petite réduction d'une heure le matin et une heure le soir des horaires en été, mais sinon, le centre est ouvert de huit à vingt-trois heures tous les jours »*. Enfin, au niveau de l'attribution des responsabilités en cas d'échec, ou de débordement le raisonnement est le même que chez L. Van Audenhaege : il n'est pas question d'incriminer directement l'utilisateur ou le client, mais bien de percevoir clairement quelles sont les responsabilités et ce qui est en le pouvoir du concepteur et de son équipe pour que les choses changent : *« On n'a pas vraiment rencontré, sauf peut-être une fois, des crispations parce qu'on peut très bien imaginer qu'un quartier, qu'une équipe de jeunes d'un quartier viennent ici, qu'il y en ait dix qui jouent et qu'il y en ait douze qui ennuient les clients... Ca c'est problématique... et c'est vrai que c'est le genre de choses où l'on doit être préventif. Mais ce n'est pas ça qui me fera reculer. C'est simplement que nous, on doit mieux encadrer, mieux faire comprendre notre activité et on doit leur dire au départ que les gens qui viennent, ils viennent jouer quoi. Je ne me braque pas là-dessus parce que c'est l'activité elle-même qui doit être mieux structurée, c'est nous qui devons nous adapter et pas les personnes quoi. Mais sinon, globalement ça se passe bien. C'est nous qui devons faire preuve d'imagination, faire preuve de sens de l'animation, d'avoir des bons animateurs et de recruter les bonnes personnes »*.

Du côté des acteurs de terrain, il est intéressant de remarquer que la Maison des Jeunes et la JSCV ont un discours fort semblable en ce qui concerne la manière dont se construisent les activités. En un mot, tout doit tourner autour du jeune et émaner de lui. A la MJ : *« Tout est à partir de là, c'est très rare quand on crée un atelier qui ne provient pas du public. On essaie de toujours tout créer à partir du public de la maison de jeunes et pas spécialement pour un public extérieur à la maison »*. À la JSCV : *« Le concept général est toujours le même, c'est d'être à l'écoute des demandes venant d'un ou de plusieurs jeunes, essayer de trouver quelqu'un qui est capable d'animer l'activité en ce sens, mettre un local à disposition, acquérir, emprunter du matériel... Donc, voilà. Les rares activités qui ne marchent pas sont souvent des activités qui sont venues de notre propre idée, de notre propre chef, en disant 'c'est sûr, c'est génial, ils vont adorer' et puis il y a personne. C'est pour ça que là, je réponds déjà en partie à ce qui marche, et ce qui ne marche pas. Là, la règle générale de toute façon, ceux qui marchent c'est ceux pour lesquels les jeunes sont venus à un moment donné en demandeurs »*.

Bien sûr, ils mettront en avant la difficulté à tenir une telle attitude en termes organisationnels : *« Ça reste quelque part un endroit où les jeunes ont leur mot à dire. Et je trouve que ça, c'est une des choses les plus importantes qu'on peut amener. C'est dire 'on vous propose mais on est prêt à tout effacer et tout recommencer à zéro en fonction de ce que vous allez nous dire dans les trois secondes qui vont venir'. Je ne te cache pas que c'est un peu difficile d'être à la fois une structure communale qui a par définition une rigidité administrative »*.

Bien que dans une moindre mesure et sur un point seulement, on retrouve la question de la disponibilité chez E. Bott, au stade communal, se vantant du fait qu'à

la différence d'autres grands centres, celui-ci ne vive pas uniquement de huit heures du matin à 16h15, avec notamment une quasi permanence des ouvriers sur le stade et les terrains. C. Ralet se montre également disposé à ce que la FSC soit prête à apporter des aménagements de sa pratique : « *La volonté c'est de proposer le scoutisme à tout enfant... et donc c'est la volonté d'aller chercher ces enfants, et parfois d'adapter notre scoutisme à eux et pas que eux s'adaptent à notre scoutisme... Et donc, effectivement, si on doit faire des réunions le samedi matin et le dimanche matin, prévoir une activité plus structurée, ou plus encadrée* ».

- - *Le pourquoi du dévouement : logique gestionnaire et bénéfiques sociaux*

Pour conclure sur ce point, nous allons essayer de donner quelques pistes de réflexion quant aux raisons de ce dévouement, dont on se rend bien compte qu'au niveau des acteurs communaux et privés, c'est une partie non négligeable de ce qui fait le taux de fréquentation de leurs installations. Selon nous, ce dévouement tient à plusieurs choses.

Premièrement et très pragmatiquement, il tient notamment à l'absence manifeste de conflits entre structures et plus globalement « d'incitants négatifs » pourrait-on dire, de la part du milieu dans lequel les concepteurs évoluent. En effet, nous avons remarqué que la politique communale représentait un avantage majeur pour les structures qui en dépendent, sans pour autant constituer un frein ou une source de soucis pour ceux qui n'en dépendent pas, subsidiant même par exemple les mouvements de jeunesse, les maisons de jeunes, etc. De plus, dans le cas de J. Lacasse, bien qu'il soit tributaire des propriétaires du centre qu'il gère, on a pu voir que ceux-ci agissaient avec un respect certain de la politique menée au sein du centre sportif. Dans le même ordre d'idées, c'est aussi sans doute le sentiment d'autonomie, loué par tous ou presque, qui a permis de mettre en place certains projets novateurs. Nous pouvons dire globalement que toutes ces structures évoluent dans un environnement autant physique que social fortement facilitateur, où politique communale, présence d'espaces verts, richesse relative de la population semblent avoir des effets convergents.

Deuxièmement, il est clair que les représentations positives que les acteurs ont de leurs rôles et des activités qu'ils proposent les incitent bien sûr aussi à « mouiller leur chemise » afin de les rendre profitables au plus de monde possible. En effet, si l'on conçoit que le sport représente « 70 % de réussite dans la vie d'un jeune, » on aura sans doute tendance à se battre davantage pour offrir des activités de qualité, ce qui n'est certainement pas le cas lorsque celles-ci sont discréditées à l'extérieur comme à l'intérieur de l'infrastructure.

Troisièmement, et nous aimerions développer un peu ce point, nos acteurs semblent évoluer dans une culture de distinction d'eux-mêmes à la fois par rapport à d'autres activités, mais aussi par rapport aux activités similaires présentes en d'autres endroits. Cette volonté de se démarquer a été rencontrée dans toutes les infrastructures ou organisations (cf. par exemple Y. Deguelle à l'académie, qui disait se distinguer non seulement par la réputation de son corps professoral, mais aussi par des créneaux particuliers : « *L'académie maintenant, a développé un axe tout à fait particulier qui est celui de la musique ancienne. Donc, nous sommes en communauté française pratiquement la seule académie à avoir un département de musique ancienne* »).

Mais cette culture de la distinction nous semble prendre une configuration encore plus extrême dans les cas de L. Van Audenhaege et de J. Lacasse. Nous l'attribuerions à la forme de la structure dans laquelle se trouvent chacun de leur côté nos deux interlocuteurs. En effet, l'un comme l'autre ont à vivre sur leurs fonds propres. Ce qui signifie qu'en cas de mauvaise gestion ou même simplement de sous fréquentation, la sanction est immédiate et peut se terminer en banqueroute rapide. Quand on demande à L. Van Audenhaege quand s'il reçoit des subsides communaux

ou autres, sa réponse est nette : « *Pas un franc, non. On doit se démerder, on se démerde, c'est pas ça, mais ça veut dire que chaque saison on doit le refaire* ». Quant à J. Lacasse, « *Nous sommes purement des gestionnaires et donc, nous recherchons des clients, et nous essayons de remplir ce centre, étant donné que les copropriétaires n'interviendront pas pour un franc de plus à la fin de l'année. Eux, ils payent ce qu'ils veulent occuper ici. S'ils ne veulent pas occuper, ils ne payent rien* ». Ils en sont tous les deux conscients et disent agir en conséquence. Ce qui signifie donc que la santé financière de l'institution dépend directement de son taux d'occupation. Dès lors, pour J. Lacasse, « *Je vais caricaturer mais on préfère avoir des réservations dont le coût serait égal à 50 % du prix normal, du moment qu'on remplit... parce que les installations sont là, donc il faut qu'on remplit, il n'y a rien à faire* ».

C'était, on l'a vu à plusieurs reprises, également la politique de L. Van Audenhaege, lorsqu'il disait devoir renouveler sans cesse quelque chose au sein de ses installations pour contenter un public toujours friand de nouveautés, afin que son installation ne tombe pas en désuétude. J. Lacasse se doit de faire de même : « *C'est nous qui devons faire preuve d'imagination, faire preuve de sens de l'animation, avoir des bons animateurs et recruter les bonnes personnes... Ca c'est clair. Et je pense que l'objectif, c'est d'attirer les gens ici, indirectement aussi, si les gens dans six mois disent 'on s'est bien amusés au centre de la Woluwe, tiens on irait bien faire une heure de mini-foot', eh bien ok ! Ils seront les bienvenus hein* ».

Ici, paradoxalement, une infrastructure gérée sur fonds propres, qu'elle soit privée ou semi-publique, semble remplir au mieux les critères de ce que doit être un service public (pour autant bien sûr que les gestionnaires soient de bonne volonté et suffisamment rationnels, cela va de soi). Pour Lacasse, « *Le fait qu'on soit une asbl dans laquelle on nous donne des objectifs clairs et précis en disant 'Nous n'interviendrons pas, battez-vous, il faut remplir', ça nous motive quelque part* ».

La responsabilisation, en même temps qu'elle oblige à prendre garde, dans la mesure où chaque écart budgétaire se paye cash, leur apporte ainsi une autonomie qu'ils ne céderaient pour rien au monde. On se rend compte que les premiers à bénéficier de cela sont évidemment les usagers, ou, devrions-nous dire dans ce cas-ci les clients. Ceci ne doit évidemment pas être compris comme une critique du système public. Cependant, dans un environnement où la bonne volonté de la commune, comme nous l'avons vu au début, possède un poids prépondérant, il semble qu'il existe d'autres manières de fonctionner et d'offrir des activités qui semblent, à en écouter ceux qui la pratiquent, porter leurs fruits à la fois tant pour les concepteurs eux-mêmes que pour les clients.

5. Les parents

Les parents ont été préalablement définis comme un public intéressant dans la mesure où ils exercent un rôle important sur l'utilisation concrète que font les jeunes des infrastructures sportives et socioculturelles. On peut effectivement supposer que ce sont eux qui inscrivent leurs enfants dans un club sportif, à l'académie ou à l'école de natation en fonction de leurs moyens financiers, ou bien qui leur donnent l'autorisation de le faire, dans la mesure où ils sont les seuls à pouvoir, avec l'école, amener ou non leur(s) enfant(s) à entrer en contact avec ces diverses structures et activités. La manière dont ils réfléchissent, mettent en place et justifient leurs actions et décisions en matière d'éducation et de participation de leur(s) enfant(s) à diverses activités est donc un élément tout à fait prégnant et portant à conséquence en ce qui concerne l'accès des jeunes aux infrastructures sportives et socioculturelles par la suite.

Les parents sont donc envisagés ici comme des acteurs agissant sur les choix et les activités de leurs enfants, bien que l'on ne puisse mettre de côté l'hypothèse selon laquelle dans certaines situations, ceux-ci ne font que dire oui ou non à certaines demandes de leurs enfants, et devraient ainsi être considérés comme des acteurs certes, mais des acteurs plutôt passifs dans l'emploi du temps de leur progéniture (ce qui correspondrait à l'absence d'un projet parental).

Il s'agira donc ici de mieux cerner leur rôle dans l'utilisation par les jeunes des infrastructures sportives et socioculturelles, notamment à travers la manière dont ils envisagent l'utilité pour leurs enfants d'exercer l'une ou l'autre activité sportive ou socioculturelle : comme moyen (de se développer, de se maintenir en bonne santé, de s'ouvrir aux autres), ou bien comme une fin (logique occupationnelle).

Nous avons également été attentifs à la capacité des parents à utiliser leurs ressources sociales, familiales et politiques de manière à faciliter l'inscription de leurs enfants à l'une ou l'autre activité sportive.

Dans la perspective de favoriser la comparaison entre les données recueillies sur les deux communes, nous avons été particulièrement attentifs à susciter les parents rencontrés s'exprimer sur différentes thématiques que nous avons regroupé en plusieurs axes :

- Mieux cerner le modèle éducatif propre aux différents groupes de parents quant à l'exercice d'une pratique sportive par leurs enfants ;
- Comprendre comment, de leur point de vue, les réseaux sociaux interviennent dans l'orientation du choix d'une pratique sportive (inscrivent-ils leurs enfants dans une activité parce qu'un voisin ou un parent y est déjà, etc. ;
- Cerner l'influence différentielle de la structuration spatiale de la commune sur l'accès à une pratique sportive. (l'importance de la proximité, le temps accordé pour le déplacement pour l'exercice de l'activité). Il est certain que la question ne se pose pas de la même manière pour des parents qui disposent d'une voiture que pour d'autres qui n'en n'ont pas, pour des parents qui travaillent tous les deux et pour d'autres dont l'un des deux conjoints ne travaille pas ou bien travaille à temps partiel, etc.
- Identifier d'éventuels facteurs culturels ou religieux décourageant, voire interdisant l'exercice de certaines activités sportives (la natation pour des jeunes filles maghrébines) ou culturelles comme le scoutisme en tant que mouvement de jeunesse fortement lié aux valeurs judéo-chrétiennes et au symbolisme du catholicisme ;
- La manière dont l'information sur l'offre sportive et socioculturelle est recherchée, transmise et exploitée ;

Pour la commune de St-Josse, 6 entretiens ont été réalisés avec des parents d'enfants inscrits à l'école de natation organisée par l'asbl *Inser'action*, et fréquentant ainsi régulièrement une infrastructure sportive de la commune. Nous avons bénéficié pour cela de l'aide du responsable éducatif de l'asbl qui nous sert d'intermédiaire auprès des parents. Cette aide nous fut évidemment précieuse pour vaincre certaines réticences de la part de nos informateurs et surtout informatrices qui invoquaient souvent l'argument de ne pas avoir le temps nécessaire pour répondre à nos questions, ou bien celui d'une mauvaise connaissance de la langue française. Un septième entretien a été réalisé avec une mère employée communale et gardienne de parc. En tant que mère de deux enfants et en guise de sa profession, Malika était une interlocutrice privilégiée.

◆ 5.1. St-Josse

Les mères qui accompagnent leurs enfants à l'école de natation sont principalement des femmes, nées en Belgique mais d'origine turque ou marocaine habitant Schaerbeek ou St-Josse. Elles ont entre trente et quarante-deux ans, aucune ne travaille et elles ont en moyenne trois enfants, ce qui dépasse évidemment de loin la moyenne des enfants par famille pour le royaume (1,14¹⁵). Le nombre élevé d'enfants par famille explique en soi les difficultés financières que rencontrent les parents à faire en sorte que leurs enfants exercent une activité extrascolaire, compte tenu du fait que c'est souvent à la femme qu'incombe l'entretien et l'accompagnement des enfants dans la communauté : « *J'en ai deux amies qui ont 3 enfants, j'en ai une qui en a 4. Ça prend encore plus de temps à mon avis, parce que 3 ou 4 enfants, ça doit pas être aussi facile que 2, je veux dire... il y en a une qui en a 4, 3 ... je suis la seule qui en a deux, je crois. Je sais pas comment elles arrivent à faire* ».

Nos interlocutrices présentent de nombreuses récurrences biographiques qui renforcent l'impression d'un groupe relativement homogène. Le contrôle social y est très fort, comme en témoignent les paroles de l'une d'entre elles : « *Je suis une femme turque, je ne peux pas aller quelque part en dehors de mes habitudes. Si quelqu'un de mes connaissances me voit et que cette personne le dit à mon mari, je peux avoir beaucoup de problèmes* ». La forme du lien social qui caractérise ce groupe de mères répond aux critères d'une communauté qui se caractérise par une faible différenciation entre les individus et une forte cohésion interne. Ces femmes partagent les mêmes valeurs, sentiments et croyances, mais également les mêmes modes de vie et d'existence. Elles ont intégré la structure de la division des conduites entre les genres et les règles d'usage du corps qui devient prégnante dès l'adolescence, ce qui expliquerait en grande partie l'absence d'adolescentes inscrites aux cours de natation.

Naïla, par exemple, est âgée de trente ans et mère de deux enfants. Elle a une fille de 7 ans et un garçon de trois ans. Originnaire du nord de la Turquie, elle est née en Belgique. Elle raconte que, très tôt, à l'âge de 9 ans, elle a été amenée à avoir des responsabilités au sein du foyer familial. A la maison, ils ont toujours parlé le turc. Même si Naïla a fait des études jusqu'à la septième professionnelle en langue française, elle déclare toutefois éprouver des difficultés à distinguer le féminin et le masculin dans cette langue. Naïla s'est mariée très jeune. Elle a son premier enfant à l'âge de 22 ans. Naïla a travaillé comme auxiliaire à l'enfance. L'arrivée de son deuxième enfant, l'oblige à laisser tomber cet emploi. Aujourd'hui, Naïla voudrait travailler à nouveau mais n'ayant fait d'études supérieures, tout ce qu'elle trouve aujourd'hui comme offre d'emploi se situe dans le secteur du nettoyage, activité qu'elle considère comme humiliante. Elle voudrait comme auparavant travailler dans une école. Sa famille a pourtant besoin d'argent. Son mari, apporte l'unique salaire du foyer. Celui-ci travaille comme ouvrier dans le secteur du jardinage. Naïla, ses deux enfants (une fille de sept ans et un garçon de trois ans), son mari et sa belle-mère vivent sur un salaire modeste.

Bouchra, marocaine d'origine, vit seule avec ses quatre enfants. Elle est séparée de son mari depuis quelques années. Elle reçoit de sa part une pension alimentaire et bénéficie d'une allocation du CPAS. Elle habite à St-Josse depuis 1993. Elle ne travaille pas. En ce moment, elle poursuit une formation en informatique. C'est pour elle une bataille de tous les jours que de s'occuper seule de ses enfants avec un budget restreint.

Le « modèle » de la famille-type habitant St-Josse ne cadre donc pas tout à fait avec celui de la famille nucléaire et égalitaire standard que l'on rencontre à WSL et auquel s'adressent les infrastructures sportives et culturelles belges. L'écart entre les deux

¹⁵ D'après les statistiques fournies par l'I.N.S. pour le premier janvier 2002.

modèles de famille, qui impliquent à la fois des styles et des conditions de vie différents, répond certainement en partie à une série de questions que nous nous posons.

- (1) *Faire de nécessité vertu ?*

De manière générale, le manque de moyens financiers revient sans cesse dans leurs propos, comme un leitmotiv qui permet de comprendre l'ampleur de leurs difficultés quotidiennes. Ne disposant généralement pas des moyens pour payer des vacances ou des stages sportifs à leurs enfants, toute activité sportive organisée et non subsidiée se révèle souvent inaccessible pour leur portefeuille. C'est en grande partie pour cette raison qu'elles ont inscrit leurs enfants à l'école de natation qui reste abordable financièrement (« *Ca coûtait pas cher, donc financièrement ça allait* »).

La limitation des moyens financiers dont disposent les parents opère ainsi comme une forme de sélection entre les activités accessibles et celles qui ne le sont pas. La fille de Naïla, par exemple, voudrait faire de la danse classique, mais sa mère l'en dissuade vivement : « *Franchement, je vais pas mentir, financièrement, c'est énorme pour moi. je suis quelqu'un quine travaille pas et il y a que mon mari qui travaille. Et elle veut à tout prix, elle parle que de ça toute la journée et elle m'énerve d'ailleurs. J'ai ma cousine qui fait ça, eux ils ont la possibilité mais moi, je n'ai pas la possibilité. Et, en plus de ça, je n'aime pas la danse classique !* ». De même, Bouchra, aimerait bien inscrire ses garçons dans un club de foot, et ses filles à un cours de danse mais ne peut se le permettre, faute de disposer de l'argent nécessaire.

Par conséquent, les activités qu'exercent leurs enfants relèvent de celles qui ne nécessitent pas des déboursments qui mettraient en péril le budget de l'entretien du ménage : ateliers organisés par l'associatif de quartier, etc. En somme, comme l'exprime Jamel, en matière de sport, la plupart des parents habitant St-Josse ont le choix entre, d'une part, inscrire leurs enfants dans des clubs privés, utilisant bien souvent les infrastructures communales, mais dans ce cas-là, il faut souvent délier sa bourse en raison des nombreux frais qu'imposent les fédérations sportives (frais d'inscription, assurance, matériel, vêtements, transport, etc.), ou bien, d'autre part, les inscrire à des activités organisées par le monde associatif, les maisons de jeunes, mais dont l'organisation repose sur le bon vouloir de bénévoles, des militants, et qui sans le soutien des acteurs communaux, périssent après quelques mois :

- « *J'aimerais quand même parler des lieux où les sports se font. Les parents, soit doivent aller chercher dans des clubs qui sont quand même assez chers, c'est pas donné à tout le monde d'inscrire leurs enfants dans ces clubs. Alors, les activités qui sont soit bénévoles, donc les communes donnent accès aux lieux mais on n'a pas toujours les endroits qu'il faut et au niveau matériel c'est assez difficile de fonctionner. Ou même, ces activités fonctionnent quelques mois et puis soit l'activité cesse suite à... aux lieux qui ne sont pas donnés, parce qu'il n'y a rien d'officiel... Dans le privé, c'est vrai que c'est plus stable, mais malgré tout, il y a des parents qui n'ont pas les moyens de suivre. Bon, on ne peut pas dire qu'il n'y a rien. Malgré tout, on a quand même des salles, il y a quand même des activités qui se font à des prix abordables, mais ce serait bien d'essayer de faire plus* ».

- (2) *Un modèle éducatif ascensionnel et progressiste*

Les mères de jeunes inscrits aux cours de natation, aspirent à donner à leurs enfants des « chances » qu'elles n'ont pas eues elles-mêmes : « *Ils ne s'en rendent pas compte, mes enfants, mais, pour moi, c'est énorme. Parce que je n'ai pas eu ces moyens-là quand j'étais jeune fille, on était 6 et, ma maman, elle allait pas commencer à en envoyer à la piscine, à faire du sport, à aller à droite, à gauche. On était à la maison et c'est tout. Mais ça, moi, je ne veux pas pour mes enfants, je veux qu'ils aient un autre milieu, qu'ils sortent, qu'ils apprennent à voir, à...* » (Naïla).

A plusieurs égards, on peut dire que le modèle éducatif traditionnel de la génération précédente en prend un coup :

- « Il y a vingt ans, vingt-cinq ans, ils avaient une autre mentalité, les vieux. Tu allais à l'école jusque dix-huit ans et c'est tout. C'est vrai ! A dix-huit ans, c'était ça. Mais maintenant, on essaie d'aller le plus loin possible. Parce que moi, une fois que j'avais fini ma sixième, c'était : Oui, c'est tout, c'est top. Si tu veux travailler, tu travailles, si tu veux pas travailler, tu te maries... c'étaient des mariages arrangés, tu sortais pas. Mais maintenant, tout le monde sort, ils ont plus de liberté, vous voyez » (Dalila).

- « Et bien, une fille qui fait du sport c'est... je sais pas, d'ailleurs je comprends pas. (...). En fait, pour eux, le rôle de la femme, c'est de rester à la maison. Heureusement que les choses elles ont évoluées, c'est très bien. Il y en a plein qui font de la natation, qui... du foot. Enfin, le monde a changé, tant mieux ».

Pour ces mères turques, l'inscription de leurs garçons et surtout de leurs filles à des activités sportives (et de surcroît la natation) révèle une sorte d'émancipation de leur génération sur celle de leurs parents. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'elles souhaitent à leurs enfants une société plus égalitaire, et d'y atteindre, pourquoi pas, par la pratique d'un sport.

En toile de fond, se dessine, chez nos interlocutrices, l'idée que soutenir leurs enfants à pratiquer un sport ou s'adonner à une activité culturelle va les aider à « devenir quelqu'un », à les sortir de leur milieu : « Un bon footballeur est très connu dans le monde, un bon nageur, un bon joueur de tennis. Tout ce que tu fais est connu dans le monde si tu te fais connaître. Tu connais un clochard qui est connu dans le monde? Non. C'est rien du tout, une poussière. Le jour où tu es mort, tu n'as pas vécu. Mais un bon footballeur, son nom restera toujours ... Comme Justine, on entend bien. Je crois qu'un enfant peut arriver à ça aussi. Si tu aides ton enfant. Si ton enfant veut et que toi tu veux aussi, il y arrivera. Parce que si un enfant veut mais que les parents disent « tu n'arriveras à rien », il n'arrivera à rien. Si tu le soutiens et l'aides, l'enfant arrivera à être beaucoup de choses, même à être médecin. Ce n'est pas seulement pour le sport, c'est pour n'importe quoi dans la vie » (Karima).

- (3) La natation, une activité « adaptée » à la population de St-Josse

La proximité des Bains est également souvent invoquée comme un critère important par la plupart des mères qui accompagnent leurs enfants et qui ont déjà un emploi du temps très chargé : « C'est pas facile. J'ai déjà la maison, je dois préparer le repas, je dois aller chercher les enfants à l'école, je dois les ramener, je dois les nourrir, mon mari qui revient du travail et là encore je dois mettre la table et tout... pour moi, c'est pas facile, tout ça, je dois mettre dans mon temps. En plus de me déplacer chaque fois, tout ça, ça prend du temps, en plus, je n'ai pas de voiture donc je dois me déplacer avec les trams, les transports en commun, tout ça, ça prend du temps. C'est ce que je vous ai dit, le temps que je sorte que j'aille chercher les enfants, que je les ramène, que je les amène à la piscine, tout ça, ça me prend maximum une heure. Le temps de la natation puis je les ramène à la maison, ça me prend déjà deux heures. C'est pour ça aussi que c'est bien de faire du sport. Si j'arrive à trouver autre chose à côté et que, financièrement, ça me correspond et le temps... Direct, j'attends pas ».

D'une manière générale, l'école de natation est perçue favorablement car elle peut facilement s'insérer dans l'organisation d'une journée : « C'est pas très loin, moi je viens directement de l'école parce que si je dois rentrer et revenir ici, ça prend beaucoup de temps et c'est pas la peine que je rentre. Donc, les enfants, ils sortent à 3h et demi, de 3h et demi à 4h, je suis dans la rue et, à 4h, je viens. Dans, la rue, il y a une petite place devant l'école, je suis là-bas, il y a des bancs et tout puis je viens ici. Mais sinon ça me prend quinze minutes, j'habite pas très loin d'ici ».

Par la situation des Bains à proximité des écoles, des frais d'inscription jugés « abordables » et par l'horaire des cours, l'école de natation organisée par l'asbl

Inser'Action semble donc être particulièrement bien « adaptée » au public auquel elle s'adresse. Elle a rapidement été victime de son succès et a généré un phénomène qui est l'une des conséquences typiques de l'« adaptation » des services publics aux habitants des « quartiers difficiles » : les files d'attente (Siblot, 2005).

- (4) *La file d'attente*

Ceci illustre très bien un phénomène social qui touche essentiellement les catégories sociales défavorisées sur lequel se sont déjà penchés des sociologues comme Vincent de Gaulejac, et qui est le phénomène des files d'attente et des démarches administratives, que l'on retrouve souvent à St-Josse. Les parents habitant la commune, n'ont d'autre choix, que de se mettre sur de longues listes d'attente leur permettant d'inscrire, parfois après des mois d'attente, leurs enfants à une activité sportive ou culturelle :

- « On m'avait prévenu qu'il y avait une liste, qu'il fallait s'inscrire et, dès qu'il y a une place, on me téléphonait et on devait se présenter, je dois attendre. (...) Ca dure trop longtemps pour qu'il y ait une place... » (Naïla).
- « On a une amie à l'école, ses enfants venaient depuis longtemps ici alors elle m'a dit d'emmener mes enfants. Je suis allée une fois mais il n'y avait pas de place, c'était rempli. Alors j'ai inscrit mes enfants, j'ai donné mon numéro de téléphone et un jour, on m'a téléphoné et on m'a dit qu'il y avait de la place, que je pouvais venir » (Karima).

Le discours de nos informateurs témoigne néanmoins du fait que les parents mobilisent dans leurs relations aux administrations et services publics différentes ressources qui expriment la recherche d'une certaine forme d'entraide familiale, professionnelle ou de voisinage, en bref, des situations de « débrouille » :

- « Grâce à ma connaissance, je l'ai inscrit et voilà... ».

- (5) *Les populations « défavorisées » : un public malvenu ?*

Malgré les avantages que propose l'école de natation, certains parents n'hésitent pas à faire part de leur sentiment de ne pas se sentir les bienvenus aux *Bains*. Infrastructure communale subsidiée par la région, plusieurs indices montrent que son mode de gestion ne repose pas sur sa mise à la disposition de la population jeune de la commune, mais tente explicitement d'attirer un autre public.

De manière générale, les « mamans » discutent entre elles à la cafétéria de la piscine pendant que leurs enfants suivent les cours de natation, mais consomment rarement, ce qui suscite quelques tensions avec la direction et le personnel des *Bains*. A plusieurs reprises, il leur a en effet été signifié que la cafétéria était un lieu de consommation, ce qui montre bien l'absence d'une politique axée sur l'égalité d'accès mais les résistances de certains acteurs à l'égard de certains groupes facilement étiquetables : « Parce qu'au début, on avait le petit problème de la cafétéria, nous, on pensait que c'était gratuit et maintenant ils nous disent que non : soit on paye la piscine quand les mamans sont présentes, soit on doit acheter quelque chose comme boisson. Ca fait râler mais bon, tant pis... On peut pas rester à l'extérieur de la cafet' et si on reste à l'intérieur, on doit payer des boissons, donc on sait plus... et, franchement, s'ils disent si on doit payer l'entrée ou alors on doit déposer nos enfants et partir, là aussi, je crois que ça pose aussi beaucoup de problèmes aux mamans. Parce que déposer l'enfant puis retourner à la maison puis revenir chercher... Là je crois qu'il y a un gros problème aussi. Je trouve que on est là pour nos enfants et si on doit payer l'entrée et qu'on a pas le choix, alors on la paye. Mais il y a beaucoup de mamans qui râlent sur ce sujet-là. Parce qu'il y a beaucoup de mamans qui travaillent pas, il y a juste le mari qui travaille donc il y a déjà la scolarité de l'enfant, le loyer... Enfin, vous savez, la routine et tout ça, si en plus de ça on doit commencer à payer chaque fois... » (Naïla).

De même, les mères d'enfants inscrits à l'école de natation déplorent la fermeture des *Bains de St-Josse* durant les vacances scolaires. Cela représente un sérieux problème pour elles car elles ne peuvent pas y bénéficier au moment où leurs enfants ne sont pas à l'école.

◆ 5.2. Woluwé-Saint-Lambert

À WSL, nous avons rencontré deux couples de parents : Alain et Cécile, père et mère de trois enfants en bas âge (une fille de deux ans et deux garçons de cinq et sept ans respectivement) et Bernard et Michèle, parents de deux garçons de 16 et de 14 ans. Il s'est révélé intéressant de rencontrer des parents ayant des enfants très jeunes car nous avons ainsi pu constater que différents animateurs entamaient des démarches vis-à-vis des écoles primaires, dans la mesure où celles-ci constituaient un réservoir potentiel de futurs clients fidèles et assidus. L'académie de musique, par exemple, se fait connaître des jeunes élèves¹⁶.

Après la description des activités pratiquées par les enfants de ces deux couples (point 1), nous tenterons de connaître les sources d'informations qui les ont poussées à inscrire leurs enfants à ces différentes activités (point 2). Nous nous pencherons ensuite sur leur expérience personnelle, de manière à saisir si le fait de connaître ou d'avoir participé à plusieurs activités dans leur jeunesse, est un élément jouant un rôle important dans le projet parental avec lequel ils organisent le temps libre de leurs enfants (point 3). Sur cette base, nous tenterons de mieux percevoir leur projet éducatif et, plus précisément, la place qu'y occupe le sport (point 4). WSL étant une commune plus « verte » et plus « aérée » que St-Josse, nous verrons ce que ces parents pensent des avantages d'habiter cette commune (point 5).

- (1) *Les activités pratiquées*

En ce qui concerne le premier couple, Alain et Cécile, lorsqu'on leur demande de dresser la liste des activités hebdomadaires qu'exercent leurs enfants, ils annoncent d'emblée un certain nombre d'activités, tout en montrant bien qu'un certain temps est laissé libre de toute occupation structurée : « *Tu sais, les gosses ils aiment être le week-end aussi avec leurs parents pour bêtement se promener ou être avec leur sœur pour rien foutre hein... juste être à la maison* » (Alain). Notons tout d'abord que de nombreuses activités répertoriées sont réalisées en famille : promenade, activités du dimanche (kermesse, visites).

Pour ce premier couple de parents, l'occupation extra-familiale semble aller croissante avec l'âge. En effet, pour l'enfant le plus jeune, cela se limite souvent à la présence à des activités (théâtre, plaine de jeux, etc.) plutôt centrées sur les enfants plus âgés. Les deux autres enfants, quant à eux, participent activement aux activités de l'ADEPS au Centre Sportif de Woluwé (CSW) : deux heures par semaine pour Victor (5 ans) et cinq heures pour Félix (7 ans). Ce dernier suit également une heure de piano par semaine, ainsi qu'une heure de catéchisme.

Chez Bernard et Michèle, les enfants, étant plus âgés sont plus souvent livrés à eux-mêmes. Leur temps se partage entre activités solitaires, du sport pour l'un d'entre eux (du roller hockey, avec entraînement et compétition), activités scouts dans lesquelles tous les deux sont fort impliqués, l'un étant chef de patrouille aux scouts (12-15 ans) et le plus âgé dans sa première année de pionniers (16-18 ans). Ici aussi, les activités dominicales en famille semblent prendre une place assez importante : promenade à pied ou à vélo, visites culturelles, etc. Signalons qu'anciennement, tous deux ont participé aux stages JJJY, organisés par la commune, ainsi qu'à diverses

¹⁶ Notons que c'est également le cas pour l'Académie de St-Josse-Ten-Noode-Schaerbeek.

activités parascolaires (judo, etc.) qui se déroulaient sur le temps de midi, un moyen « *de faire une fois autre chose* ».

- (2) *Les sources d'information*

Dans le cas des deux familles ici concernées, les canaux par lesquels les parents et/ou les enfants sont informés des activités à leur disposition sur le territoire de la commune sont à peu près identiques. Les écoles, dans lesquelles les enfants sont scolarisés, semblent être les courroies de transmission privilégiées. La présence et la diffusion de cette information sur les lieux de scolarisation semble montrer que les activités sportives sont intégrées dans un projet éducatif plus large dans le cas du réseau libre en tous les cas. C'est par un prospectus déposé par l'ADEPS à l'école primaire où leurs enfants sont inscrits que Bernard et Michèle eurent vent des activités qu'elle organisait et qu'ils décidèrent de les y inscrire. Selon toute apparence, l'information, dans ce cas, semble bien recevoir l'attention voulue.

Les prospectus, affiches et autres toutes boîtes publicitaires semblent être un second canal important de transition de l'information. C'est par ce moyen que Bernard et Michèle ont appris l'existence d'un club de roller pour leur fils : « *On lit Le Vlan, on lit Le Ligueur, on lit les toutes-boîtes qu'on peut prendre les dimanches...* ». Il est certain que cette recherche d'informations suppose une démarche plus active de la part des parents pour aller chercher l'information là où elle se trouve et qui n'est peut-être pas présente dans tous les milieux sociaux.

- (3) *La reproduction des expériences parentales*

On retrouve également de manière explicite dans le modèle éducatif des parents de jeunes habitant WSL, la référence à leur propre expérience de jeunesse, à leur propre vécu. Que leurs enfants marchent dans leurs propres pas n'est pas sans leur procurer une certaine satisfaction, comme l'exprime Bernard en parlant de ses deux garçons qui se sont inscrits dans l'unité scout dont il fut lui-même membre : « *Bon, c'est vrai que la 42^e, ça faisait plaisir qu'ils voulaient retourner là. Je connaissais l'histoire de la 42^e, quand j'avais six ans, mon oncle était animateur pionnier et c'est lui qui a fait le local pionniers. Ça me rappelait toutes des histoires. Et puis, avec l'Abbé Morel, on a fait plein de trucs, c'était lui qui était le pilier de la 42^e hein !* ».

Contrairement à celui observé à St-Josse, le modèle éducatif que l'on retrouve chez les parents d'enfants habitant WSL s'articule autour de la reproduction de leur propre expérience éducative envisagée non sans une certaine nostalgie. On retrouve exprimée ailleurs dans l'entretien l'importance que possède l'expérience passée des parents sur le choix des activités dans lesquelles ils inscrivent leurs propres enfants :

- « *Chez Sophie et Pierre [d'autres amis à eux], Matthias [leur fils] fait de l'escrime parce que Pierre en faisait. Ils jouent tous les deux de la musique parce que Sophie et Pierre sont tous les deux dans la musique. Ici, Gilles il n'est pas dans les instruments de musique mais il bricole et c'est vrai qu'il y a ce qu'il faut en bas pour bricoler. Lui, il aime bien bricoler* ».

- « *Avant de connaître l'ADEPS, Félix a participé à des stages ? On a choisi le stage en fonction de ce que moi j'adorais, tu vois ? Je l'ai mis en stage découverte nature parce que moi je me souviens, par les louveteaux d'avoir adoré voir des arbres différents, tu vois ? Et je pense par exemple que je l'aurais mis dans un club de natation, parce que moi j'ai beaucoup, beaucoup nagé* ».

De manière générale, il semble que les représentations sociales des parents et leur expérience vécue soient extrêmement déterminantes. C'est ce que confirment encore les propos d'un animateur scout interrogé lors de l'enquête : « *Parce que les parents ont été animateurs, ont été animés, qu'ils savent ce que peuvent apporter les mouvements de jeunesse, ils y croient eux-mêmes* ». Les parents ont une propension d'autant plus

grande à inscrire leurs enfants à une activité sportive ou à un mouvement de jeunesse, par exemple, s'ils y sont eux-mêmes passés.

La question des préférences – a priori individuelles, quant aux choix des activités de loisirs, ou du type de musique que l'on écoute, etc., a déjà fait l'objet de nombreux débats à l'intérieur de la discipline sociologique. L'œuvre majeure sur ce point, bien qu'elle ait connu de sérieuses remises en questions depuis sa parution, reste l'œuvre de Pierre Bourdieu. Bourdieu (1979) montre empiriquement que l'adage populaire selon lequel « les goûts et les couleurs, ça ne se discute pas », c'est-à-dire selon lequel les pratiques culturelles seraient uniquement affaire de préférences individuelles est inexact. De la sorte, il « socialise » les loisirs en mettant au jour les différentes déterminations socioculturelles (la possession relative des capitaux) qui sous-tendent leur pratique. Par exemple, pour reprendre ce qui était montré plus haut, les personnes à fort capital économique, social et culturel, auront d'autant plus tendance à mettre leurs enfants à l'académie plutôt qu'ailleurs, parce qu'ils trouvent que « c'est mieux que de faire du foot », le football étant une activité plutôt populaire, c'est-à-dire de groupes à faible capital. Les loisirs ne servent donc pas seulement à se détendre, ils ont surtout pour vocation de *se distinguer* des autres.

Sans aller plus loin dans l'analyse, on peut ici comprendre la pertinence du concept d'habitus qui, sous l'appellation classique un peu obscure de « système de dispositions durables », signifie que le chercheur ne peut mettre à l'écart certaines variables socioculturelles qui interviennent dans les choix des acteurs à leur insu lorsqu'il étudie ce qui peut paraître relever de pratiques ou de choix subjectifs, comme c'est par exemple le cas des pratiques culturelles et sportives. La socialisation, mais aussi nos différentes sortes d'avoirs (les capitaux précités) déterminent nos inclinaisons et nos choix d'une manière dont les individus n'ont pas conscience tant ce système de dispositions durables est intériorisé.

C'est dans ce schéma que l'on peut replacer la question de la reproduction des pratiques des parents par leurs enfants. Les premiers, en fonction des capitaux dont ils disposent et des projets qu'ils nourrissent pour leurs enfants auront tendance à orienter ces derniers vers des pratiques bien particulières. Si le football ne tient pas le haut du pavé à WSL, c'est aussi et surtout parce qu'il est considéré différemment qu'à St-Josse en raison du fait que les populations des deux communes respectives ne partagent ni des expériences ni des conditions de vie semblables.

Dans notre cas, la mise en évidence de ces dispositions de milieux s'expriment notamment à travers l'examen des pratiques exercées par les individus, mais également à travers la question du but, du rôle et des bienfaits attribués à ces pratiques : « Le champ des pratiques sportives est le lieu de luttes qui ont, entre autres choses, pour enjeu le monopole de l'imposition de la définition légitime de l'activité sportive, amateurisme contre professionnalisme, sport pratique contre sport spectacle, sport distinctif – d'élite – et sport populaire – de masse, etc. » (Bourdieu, 1979). Dans le chef des parents, comme nous aurons l'occasion de le voir au point suivant, leurs perceptions électives à l'égard du sport (développement corporel de l'enfant, possibilité d'ascension sociale ou au contraire mise en contact avec un milieu de voyous,...) a un impact certain sur le rapport qu'ils entretiennent à son égard.

- (4) *La place du sport dans le projet éducatif parental*

Lorsque l'on demande à des jeunes parents ce qui les a incité à inscrire leurs enfants à telle ou telle autre activité, ce sont bien évidemment les arguments pragmatiques qui viennent en premier. Lorsque l'on inscrit des enfants encore jeunes durant les vacances, c'est avant tout, parce que les parents, n'ayant pas de congés suffisants, ont la nécessité d'y « caser » leurs enfants. Comme le disent Bernard et Michèle, en

parlant de l'inscription de leurs enfants à la JJJY, « *Les enfants ici, ils y ont été pendant des années, parce que nous on n'a pas deux mois de congés hein ! Il fallait bien trouver une occupation* ».

Dans une telle logique occupationnelle, la question du coût d'inscription à telle activité se pose avec une certaine acuité, variable d'un milieu à l'autre. Alain et Cécile ont, à cet égard, fait leur petite enquête sur les activités proposées : « *Vu le prix terriblement attractif et compétitif des stages ADEPS, il n'y a pas moins cher, même les scouts !* ». Ce qui fait qu'ils qualifient cette structure de « démocratique », par rapport à d'autres plus élitistes, où, clairement, selon « c'est un autre public » qui est visé. Cécile confirmera la nécessité pour les familles nombreuses (elle est issue d'une famille de 8 enfants) de réfléchir en ces termes : c'est uniquement en fonction des coûts extrêmement réduits voire inexistants que ses propres parents ont choisi pour elle et sa fratrie la JJJY, les scouts et l'académie (avant l'instauration du minerval d'inscription).

Au-delà de leur fonction occupationnelle, d'autres considérations entrent en jeu. C'est Alain et Cécile qui sont les plus explicites à ce sujet, sans doute parce que, pour eux, la question est beaucoup plus pressante que dans le cas de l'autre couple, où les enfants ont déjà acquis une certaine autonomie de décision. Pour Alain et Cécile, le sport est à la fois amusement et « chose utile », c'est-à-dire qui permet à l'enfant de développer certaines capacités, de surmonter certaines faiblesses. Il est attendu du sport que celui-ci comble certaines lacunes, joue un rôle éducatif, etc. Ce qui explique que certains parents, cherchant à ce que leurs enfants soient les plus « développés » possible, les inscrivent à une kyrielle d'activités, comme c'est le cas pour Félix : « *Il est entré à 5 ans en première année, il a commencé l'aïkido en même temps qu'il a commencé l'apprentissage de la lecture et en même temps le piano, tout ça, à l'âge de 5 ans... Alors, effectivement on a peut-être un peu été vite en besogne... Pour moi, l'aïkido, c'était l'occasion que Félix dépasse un petit peu ce côté fragile et peu sûr de lui* ».

On remarque que l'on s'éloigne ici d'une conception purement occupationnelle. Il faut que l'activité apporte quelque chose à l'enfant : « *Au niveau sportif et au niveau de ce que ça lui apportait réellement : honnêtement, rien. Ce qu'il aimait bien, c'était l'échauffement... Et l'échauffement, c'est quoi ? C'est du sport collectif... c'est l'ADEPS ! Et en fait ce qu'on a découvert à l'ADEPS, c'est qu'il y a des choses qui correspondent à son âge... Et à son caractère* ». Le niveau de satisfaction de l'enfant semble donc être un critère déterminant, même s'il peut parfois entrer en conflit avec le projet éducatif des parents.

L'évaluation de la qualité de l'activité joue également un rôle dans le choix effectué par les parents. Chez Bernard et Michèle, c'est parce qu'« *ils ont quand même un échantillon d'activités qui est bien, c'est bien organisé, c'est sérieux* », qu'ils ont jeté leur dévolu sur la JJJY.

Nous reviendrons en conclusion sur ce point. Retenons simplement pour l'instant que le choix des activités de l'enfant semblent faire l'objet d'une préoccupation importante chez les parents que nous avons interrogés.

- (5) WSL, commune à « privilèges » ?

Les parents interrogés ici ont conscience d'habiter une commune privilégiée, même s'ils ne font aucunement partie des familles les plus aisées de la commune. Au niveau de l'environnement de cette dernière, les deux couples savent que WSL est une commune aux finances bien portantes, ce qui lui permet de disposer de moyens bien plus importants que d'autres communes, et l'on comprend aisément que les activités qu'elle organise sur son territoire ainsi que ses infrastructures en bénéficient, ce qui fait dire à Alain et Cécile : « *On n'a pas la nécessité de les mettre tellement dans des clubs non plus... Parce qu'il y a une piscine... Dans les trois kilomètres, il y*

a deux piscines. Il y a un centre sportif à vingt-cinq kilomètres, il y a une promenade à cent mètres en bas de la rue, il y a des plaines de jeux... Je ne sais même pas les compter... Il y a la plaine de jeux Malou, il y a la plaine de jeux du stade Fallon... Il y a un stade... Je crois qu'on connaît, accessibles à pied, dix plaines de jeux... Donc, en fait, je peux aller en deux minutes, avec Caroline, à une plaine de jeux, adaptée à son âge en haut de ma rue, je peux aller en dix minutes avec les trois enfants à une plaine de jeux, pour un enfant de sept ans, pour un enfant de cinq ans et pour un enfant de deux ans et demi, des activités, au Parc Malou ».

Outre le nombre d'infrastructures, c'est la pléthore d'activités disponibles sur la commune qui la distingue des autres. En même temps que Cécile s'en réjouit, on sent que cette profusion peut même faire l'objet d'un sentiment de crispation : *« Mais il y a trop d'activités pour les enfants. Si tu dois aller à la ludothèque, tous les quinze jours, à la bibliothèque, mettons, une fois par semaine, à l'académie, une à deux fois par semaine, suivant que tu es en première, deuxième, troisième année, tu peux faire un sport d'un à deux entraînements par semaine. Et puis l'activité culturelle c'est chouette aussi, donc tu peux peut-être le mettre dans un groupe, ou de dessin, ou de théâtre. Oui mais l'associatif c'est chouette aussi, les scouts, une fois par semaine... J'ai déjà six activités qui ont toutes lieu une à deux fois par semaine... Ah oui mais si tu le mets dans un sport comme le football, t'as des tournois, le hockey t'as des tournois, la gymnastique, t'as des compétitions. Et donc, à un moment donné, effectivement, toutes ces activités sont extraordinaires et visent des buts qui sont extrêmement épanouissants. Mais à quel âge tu commences, à quel âge tu dis 'ah non, toi tu vas faire plutôt de l'artistique, du culturel ou du sportif' ? D'après moi, il y a énormément. Rien que pour les stages de vacances, il y a donc l'ADEPS, il y a Tutti Frutti, il y a Toboggan, il y a Vacances vivantes... Il y a sports et loisirs, etc. ».*

On voit ainsi que l'offre d'activités ne résout pas forcément tout à elle seule. Même si une quantité importante et une qualité souvent présentée comme irréprochable ont leur importance, la demande ne rencontre pas l'offre sans facteur intermédiaire comme le vécu d'un des parents. Sans ce facteur, il se peut fort bien que ceux-ci se trouvent plutôt désemparés devant la diversité de l'offre et éprouvent ainsi des difficultés à faire des choix. Mais quoi qu'il en soit, cette offre importante semble remplir son rôle éducatif puisque selon Bernard et Michèle, *« à Woluwé, je crois qu'il n'y a pas besoin de préventif... Moi j'ai pas l'impression... Oui et puis je crois que c'est des enfants qui ont une éducation quand même, qui viennent de milieux familiaux où il y a quand même un minimum d'éducation et je ne pense pas que les moniteurs ou les gens qui s'occupent des enfants ont vraiment un rôle d'éducation des enfants... Ils occupent les enfants, mais je ne pense pas que ce sont des enfants qui ont besoin qu'on s'occupe d'eux point de vue éducation ».*

Sans aucun doute, la famille, nous l'avons vu, joue un rôle important non seulement dans le choix des activités des enfants, mais également dans les activités elles-mêmes étant donné qu'elles se font souvent en famille et entre familles d'enfants habitant le même quartier ou se trouvant inscrits dans la même école : *« Il y a à l'école des familles qui ont cherché à se lier entre elles en inscrivant leurs enfants dans le même groupe de hockey, en inscrivant les enfants dans la même académie... Tu sens bien qu'il y a des familles qui ont tissé entre elles un réseau, au profit de leurs enfants... Mais nous, on n'a pas accroché ce wagon-là ».*

Ces parents sont aussi ceux qui s'impliquent énormément dans l'école de leurs enfants, que ce soit par la participation à diverses associations de parents, à l'organisation d'activités culturelles, etc. Sans rentrer dans une quelconque appréciation normative, on peut s'étonner de l'énorme travail de tissage de relations effectué par les parents au sein du réseau de leurs enfants. C'est sans doute aussi de la sorte que peut se créer un milieu, si pas fermé, du moins très cohérent, où les gens se retrouvent même sans le vouloir. Ainsi, Cécile nous a dit être étonnée de retrouver, partout où elle allait, les enfants qui sont les camarades de classe des siens.

De même, Bernard et Michèle ont signalé que lorsqu'ils étaient inscrits à la JSCV, leurs enfants se retrouvaient également en compagnie de personnes qu'ils croisaient dans d'autres milieux.

- (6) *Conclusion intermédiaire*

Après ce tour d'horizon du rôle des parents de jeunes habitant WSL, nous allons tenter de revenir ici sur ce qui nous paraît devoir être retenu de cette section afin de permettre la comparaison avec les observations effectuées auprès de parents de jeunes fréquentant les infrastructures sportives et socioculturelles de St-Josse.

Incontestablement, les activités pratiquées par les jeunes de WSL font l'objet d'une réflexion de fond de la part des parents que nous avons pu interroger. Elles sont en effet incluses dans ce que nous pouvons considérer comme un projet éducatif global, sans signifier pour autant que celui-ci soit complètement explicite de la part des parents. Nous avons eu l'occasion de le voir à plusieurs reprises, les parents que nous avons interrogés n'agissent pas sans « ligne de conduite » par rapport aux activités auxquelles ils inscrivent leurs enfants.

Le sport reste cependant un moyen pour l'enfant de se dépasser, de s'ouvrir à d'autres choses. Leur demander de s'ouvrir dès le plus jeune âge apparaît être une nécessité impérieuse dans le projet que les parents entretiennent pour leurs enfants. Mais un projet aussi structurant ne phagocyte-t-il pas la possibilité même d'un espace de liberté où celui-ci puisse ne rien faire, ou plus tôt, ne rien faire de productif ?

Le rapport des parents interrogés aux activités de leurs enfants, surtout chez Alain et Cécile, semble vraiment ambivalent : d'une part, ils mettent un point d'honneur à ce que celles-ci représentent quelque chose de *bien* pour l'enfant (pas question donc de l'inscrire à n'importe quoi, la sélection se fait de manière très stricte), et d'autre part, ils critiquent assez ouvertement les familles où les projets parentaux prennent une importance trop grande. Cette ambivalence pourrait en partie s'expliquer par une norme prônant la course à l'activité fonctionnelle. Cette norme a un potentiel relativement angoissant pour les parents dans le sens où elle les contraint, d'une certaine manière, à mettre leurs enfants en contact avec le plus d'activités possibles en pensant que *cela leur servira plus tard*.

Détaillons à présent ce que contient cette notion de « projet parental ». Du point de vue du développement de l'enfant, les deux couples de parents interrogés considèrent que la famille est amenée à jouer un rôle premier, ce qui repousse logiquement les activités qui lui sont extérieures en seconde zone. Par exemple, Bernard et Michèle disent ne pas avoir eu besoin d'inscrire leurs enfants à beaucoup d'activités dans la mesure où Bernard pratique lui-même la spéléologie, et que le plus grand de ses enfants y ait pris goût dès l'âge de quatre ans et la pratique depuis. Dans le même ordre d'idée, du fait de la proximité des infrastructures ou des zones vertes, Alain et Cécile revendiquaient le fait de ne pas avoir d'abonnement et de ne faire partie « *D'aucun groupe, d'aucune structure* », ce qui pourrait paraître contradictoire avec l'idée développée ci-dessus.

Cependant, au fur et à mesure que l'on avance, on commence à percevoir le rôle dont sont investies les activités qui nous occupent : il s'agit d'offrir des choses que la famille ne possède pas et ne peut pas développer. C'est, chez Alain et Cécile, cette conception qui leur sert de grille de lecture informelle lorsque se pose la question du pourquoi d'une activité. Il en va ainsi du catéchisme, le seul à pouvoir offrir quelque chose que les parents ne peuvent pas donner : une éducation spirituelle. C'est également en vertu de cette logique que Bernard et Cécile ont inscrit leur enfant à l'ADEPS : « *L'ADEPS et tout ça, c'est 2h par semaine, c'est gai parce que c'est du sport, ce qu'il ne fait pas à la maison. Et c'est collectif, ce qu'il n'y a pas à la maison, non plus* ». Selon un raisonnement très subtil, il en va enfin de même du scoutisme : ce que les

mouvements de jeunesse peuvent offrir, c'est justement la liberté que la famille ne peut pas se permettre, non seulement dans la mesure où elle a un rôle éducationnel au niveau pratique, mais aussi parce qu'elle est engluée dans diverses contraintes de fonctionnalités que Cécile croit absentes dans les mouvements de jeunesse : « *Et il me semble en tout cas, qu'aux scouts, dans les mouvements de jeunesse, tu as cette opportunité-là : c'est un lieu où il n'y a pas d'enjeux affectifs, par rapport aux parents. Maman va-t-elle être contente, va-t-elle être fâchée... On sait que le gosse va revenir dégueulasse des scouts. [...]. Ben ce degré-là, je pense que ça n'existe que aux scouts, cette liberté-là existe qu'aux scouts, où à la fois on est suffisamment bienveillant pour qu'un enfant soit cool avec lui-même... Il n'y a pas d'enjeux au niveau affectif, au niveau place dans la famille, il n'y a pas le rôle d'aîné, cadet, dans la fratrie puisqu'on est plutôt par pairs en âge... Et alors, il y a des choses qu'on peut faire, qu'on fait jamais à la maison, quoi* ».

Si l'on pousse ce raisonnement jusqu'au bout, on peut aussi comprendre la volonté de Cécile et Alain de prouver qu'ils se différencient des parents hyper structurants, par le fait que chez eux : « *Il y a beaucoup de temps où l'on ne prévoit rien* ». Cependant, cette organisation d'activités non organisées, si on peut l'appeler comme ça, fait partie du même schéma, et répond également à la logique de l'évaluation en fonction de ce qui est bon et/ou amusant pour l'enfant. Ce en quoi ceci se différencie du fait de ne pas s'occuper de l'enfant et de le laisser vaquer à ses occupations : il s'agit bien ici d'une non activité réfléchie, qui elle aussi, rentre dans le projet. Il n'est aucunement question de prendre ici position à l'égard d'une quelconque forme d'éducation, mais bien de montrer l'importance et la signification que les parents d'enfants habitant une commune que l'on peut considérer comme privilégiée, accordent aux activités de leurs enfants, et l'immense influence que joue leur « ligne de conduite » sur leur sous-fréquentation, la fréquentation ou la sur-fréquentation des infrastructures sportives et socioculturelles.

6. Les « animés »

Un indicateur qui nous permettrait de comparer la manière dont le sport est pratiqué par les jeunes des deux communes où nous avons réalisé l'enquête, pourrait être trouvé dans ce que nous avons appelé la « culture de l'activité ». En effet, la pratique d'activités sportives ou socioculturelles peut témoigner de styles de vie ou de modèles culturels différents, qui ne sont pas les produits de choix délibérés des acteurs sociaux, jeunes entre autres, mais de conditions historiques, sociales et culturelles, qui s'expriment à travers différentes formes de rapports au monde social qui se définissent par la manière de s'y mouvoir et de le délimiter, de l'utiliser, de s'y investir, etc. Le rapport des jeunes à l'espace et au temps, à l'offre sportivo-culturelle, qu'elle soit organisée ou non, à l'argent, à l'égard de l'Autre, etc. sont autant d'axes qui définissent des modèles d'être au monde social qui peuvent jouer différemment sur les perceptions qui guident les démarches que les jeunes engagent pour accéder aux infrastructures sportives et socioculturelles de leur commune.

Cette piste de recherche, ou plutôt ce mode d'approche, nous est apparu intéressant et prometteur en raison des premières impressions ressenties (et contrastées) par les deux chercheurs principaux réalisant leur part respective de collecte d'informations dans les deux communes étudiées. Chacune des populations des deux communes investiguées ayant leurs propres caractéristiques socio-démographiques, il était également nécessaire de pouvoir pointer l'impact de caractéristiques propres à leur milieu d'habitation, l'objet de cette modeste enquête étant de comprendre, par la comparaison des pratiques sportives et socioculturelles des jeunes habitants deux communes contrastées d'un point de vue socioéconomique, comment se mettent en

place des dispositifs facilitant ou freinant l'accès des citoyens aux infrastructures publiques et leur importance pour l'intégration sociale.

On peut par exemple se demander si l'on retrouve le même « esprit de quartier » dans les deux communes et de quelle manière celui-ci joue-t-il un rôle moteur d'intégration et favorise-t-il la « participation » des jeunes aux activités proposées sur la commune ? Dans la même veine, on peut tenter de comparer la perception qu'ont et l'usage réel que font les populations jeunes des deux communes respectives vis-à-vis de l'offre sportivo-socioculturelle qui leur est adressée.

En suivant cette piste, c'est-à-dire en identifiant le rapport qu'entretiennent les jeunes avec les différentes dimensions concernant l'activité sportive, on pourrait ainsi obtenir une idée approximative de la manière dont deux milieux matériels et humains différents, représentés ici par deux communes, celle de St-Josse et celle de WSL, produit différentes mentalités et différentes conduites à l'égard du sport.

◆ 6.1. St-Josse

La collecte d'informations auprès de jeunes habitant ou bien fréquentant différents quartiers de St-Josse a eu lieu durant les vacances de Pâques, c'est-à-dire à une période où les jeunes étaient supposés être plus disponibles. Pendant plusieurs journées, les chercheurs ont demandé à une cinquantaine de jeunes de bien vouloir leur exposer leurs activités sportives. Les entretiens ont été réalisés auprès de jeunes rencontrés de manière aléatoire, au fil des rencontres que les chercheurs faisaient dans la rue : dans les squares spécialement aménagés pour les activités sportives (le square P'tit Boule), dans les maisons de jeunes, dans les infrastructures privées et communales, aux abords des terrains de sport, etc.

Il convient de signaler d'emblée qu'il n'a pas toujours été facile d'approcher les jeunes. Tout d'abord, parce que ceux-ci semblaient tout d'abord se méfier des enquêteurs, ne saisissant visiblement pas le sens de la démarche. Au cours des entretiens réalisés à l'extérieur, dans les squares publics par exemple, les répondants se montraient plutôt étonnés et méfiants de notre présence et de notre insistance à leur poser des questions sur le sport à St-Josse, et il nous fallut travailler à instaurer un climat de confiance afin de réduire l'aspect « interrogatoire » de notre démarche. Nos informateurs manifestaient une méfiance évidente à l'égard du dictaphone, par exemple, qui en amenait certains à se demander si nous n'étions pas en relation avec la police. La qualité des interviews, qui se sont souvent réalisées en présence de petits groupes de jeunes, s'est progressivement améliorée au fur et à mesure que nous ajustions la manière de présenter notre travail. Au fil de l'enquête, les jeunes rencontrés se sont montrés de plus en plus coopératifs, certains nous remerciaient en fin d'entretien, d'autres revenaient accompagnés d'amis qu'ils présentaient comme voulant bien répondre à nos questions.

Il faut dire que tout au long de l'enquête, les chercheurs ont souvent pu éprouver un étonnement de la part des jeunes par rapport à l'intérêt que nous leur portions. Probablement en raison du fait que les adultes ne leur offrent pas assez souvent l'occasion de parler d'eux-mêmes. Certains animateurs de rue, par exemple, ne voyaient pas beaucoup d'intérêt à ce que l'on interroge les jeunes pratiquant une activité sportive sur la commune, considérant que seuls les « vrais sportifs » étaient susceptibles de répondre à nos questions. D'autres, par contre, ne voyaient pas l'utilité d'une recherche universitaire telle que la nôtre, étant donné que, selon eux, seuls les « gens de terrain » comprennent les jeunes, et non ceux assis derrière un bureau.

Sans que nous n'abordions explicitement cette question, plusieurs jeunes ont fait mention de leur « origine » ou de celle de l'un ou l'autre de leur camarade. Plus tard, nous avons compris que la question des origines ethniques avait une importance

dans la distribution des différents espaces sportifs publics. Lorsque nous demandions par exemple à des jeunes jouant au football au square Botanique s'ils se rendaient parfois au square Delhaye, on nous répondait que « là-bas », c'est « chez les Turcs », « qu'on n'y est pas bien accueillis ». Nous nous sommes ainsi rendus compte que l'utilisation de certains espaces par les jeunes de la commune ne se faisait pas uniquement selon la logique de proximité qui voudrait que l'on fréquente les infrastructures les plus proches de son domicile, mais que cette logique cédait à celle (peut-être imaginaire) de la ségrégation et de la division de la commune en quartiers « turcs », « marocains », etc.

Nous avons établi la liste des différentes thématiques que nous estimions devoir être abordées avec les jeunes rencontrés lors de l'enquête (Cf. annexes) afin d'avoir une idée un peu plus précise de leur usage et de leur perception des animations sportives et socioculturelles offertes sur la commune.

- (1) *Variables socio-démographiques :*

Quel est l'âge, le sexe, et le lieu de résidence de la cinquantaine de jeunes interviewés ? De manière générale, les jeunes que l'on rencontre dans la rue, dans les squares publics, sur les terrains en plain air et dans les infrastructures sportives sont en grande majorité des garçons en âge scolaire.

Les jeunes filles, c'est aux cours privés de taekwondo, de danse classique ou de boxe qu'on les croise, mais jamais dans la rue ou dans les espaces publics. Pour elles, les lieux comme les occasions où elles pourraient se retrouver « entre filles du quartier » manquent : « *Je ne sais pas, mais de l'aérobic, ce serait bien de pouvoir faire ça ici, parce que comme ça, on serait entre filles du quartier, entre nous* » (Safia, 19 ans).

Si la plupart habitent à proximité du lieu où on les a rencontrés, ce n'est pas toujours le cas. Certains jeunes habitant l'une ou l'autre commune avoisinante par exemple, viennent jouer tous les mercredis au parc Botanique pour ses aménagements spécifiques.

<i>Sexe</i>	garçons	filles		
	48	3		
<i>Âge</i>	[10-15]	[16-20]	[20 et +]	inconnu
	28	16	4	3
<i>Lieu de résidence</i>	St-Josse	Schaerbeek	Autres comm.	inconnu
	37	5	3	6

- (2) *Les pratiques sportives*

Des enquêtes menées au niveau européen nous apprennent qu'au cours de ces dernières décennies, les enfants et les adolescents s'intéressent moins au sport et que de nombreux jeunes ne pratiquent pas assez souvent d'activités sportives pour parvenir à un niveau physique suffisant et participer à des activités sportives collectives. Que nous révèlent à ce sujet les données récoltées auprès des jeunes de St-Josse ?

L'enquête portant sur les difficultés que rencontreraient les « jeunes » dans l'accès aux infrastructures (ici essentiellement sportives) de la commune, il était important d'avoir une idée un peu plus précise, à travers ce « coup de sonde », des activités de ses jeunes en la matière. Plus précisément, il s'agissait de savoir : 1) quel(s) sport(s) pratiqué(s), où (à St-Josse ou ailleurs), sous quelle forme (organisée ou non), et dans quel type d'infrastructure (communale, privée). Au-delà de cette petite série de questions, nous voulions savoir si les jeunes invoquent des difficultés particulières quant à l'accès aux infrastructures de la commune.

Pour commencer, il est assez frappant de remarquer que la grande majorité des jeunes déclarent pratiquer au moins un sport. A la question : « *Est-ce que tu pratiques un sport ?* », rares (six) sont ceux qui répondent par des affirmations telles que : « *Non, je joue...* » ; « *Non, j'ai déjà l'école et ça me suffit...* » ; « *Non, j'ai jamais essayé...* ». On peut donc dire que, outre ces exceptions, où le sport n'est pas envisagé comme activité ludique, ce qui peut étonner en soi, d'une manière générale, les jeunes ne donnent pas l'impression de se désintéresser du sport, ils disent plutôt en faire assez souvent, et de nombreux, même si « le foot » est le sport le plus largement cité (29 répondants disent spontanément qu'ils « *font du foot* » ou du mini-foot). Les jeunes citent ensuite le plus souvent la natation (5), des sports de combat ou de défense comme la boxe (2), kick-boxing (4) le karaté (4), aikido (1), le taekwondo (11¹⁷), le jiu-jitsu (1), le judo (1) ; ensuite, le basket (4), la musculation (2), le handball (1), le volley (1), le tennis (1) et l'athlétisme (1).

Les propos des jeunes rencontrés à St-Josse montrent bien qu'ils ne pratiquent pas une kyrielle d'activités, qu'ils se contentent souvent de la pratique d'un sport à la fois. Nombre d'entre eux se contentent de faire un sport, et trouvent déjà cela « très bien comme ça », comme ne témoignent le portrait de l'un d'entre eux : « *Je m'appelle Malik et j'ai 11 ans, j'habite St-Josse. Je fais du taekwondo depuis 4 ou 5 ans. Je fais aussi du foot à la salle Guy Cudell, parfois sur les terrains à Evere et parfois dans les parcs, au P'tit Boule, mais jamais à Ambiorix, car il y a des crasses de chiens. Je ne fais pas de foot en club, j'ai déjà un sport, donc c'est bien...* »

- (3) *Le rapport à l'espace*

Le rapport qu'entretiennent les jeunes de St-Josse au temps et à l'espace dans leur pratique du sport, s'exprime notamment à travers les questions liées au temps passé pour se rendre sur les lieux où ils pratiquent un sport, au coût du transport, à la gestion du temps de loisir, à la proximité des infrastructures, etc. L'intérêt est de mettre en évidence le rapport à la mobilité (versus ancrage local) des jeunes rencontrés et l'influence que celle-ci peut avoir sur les pratiques sportives.

Certains répondants à l'enquête déclarent ainsi faire plus de 45 minutes de transports en commun pour se rendre dans une infrastructure d'une autre commune (Jette, Kraainem, etc.) : « *Je fais de la boxe, à Jette, là-bas, c'est bien, on s'entraîne dur et tout, on prend le métro, c'est trois quarts d'heure, ça va..* » (Achode). La distance parcourue pour exercer une activité sportive à l'extérieur de la commune est évidemment fonction de la satisfaction éprouvée à l'égard des activités à leur disposition sur la commune, de leur âge et de leur liberté de mouvement mais surtout de leur motivation à exercer l'un ou l'autre sport.

Cela s'explique en partie par le fait que la commune ne dispose pas des infrastructures permettant l'exercice de certains sports comme le volley, par exemple. Sander, par exemple, se rend de trois à quatre fois en métro à Anderlecht pour y jouer du volley : « *A l'école, à la gym, on faisait beaucoup de volley et j'aimais beaucoup. Puis j'ai décidé de m'inscrire dans un club. Un copain m'a donné une inscription et je me suis inscrit* » (Sander, 11 ans). Mais même lorsque celles-ci existent, ils semblent préférer aller ailleurs. L'image de St-Josse comme « désert sportif » ressort souvent de leurs propos : « *Ici, il n'y a pas de club, à Etterbeek, c'est mieux, c'est un bon club...* » (Atman, 15 ans) ; « *Là-bas, c'est bien, ici il n'y a rien. A Jette, ils entraînent dur et tout* » (Achode) ; « *Moi je ne vois rien ici, à part cette salle de musculation pour les entraînements de combat, mais elle est pas bien, j'ai un copain qui est parti là-bas et il y a un poids qui est tombé sur lui, et ils étaient pas soi-disant assurés pour ça, tu vois, c'est un peu limite* » (Karim, 17 ans) ;

¹⁷ Le nombre de jeunes pratiquant le taekwondo est certainement sur-représenté en raison de la procédure suivie par les enquêteurs.

« Y a rien, rien d'intéressant ici. C'est pas assez, c'est adapté aux petits mais y a des grands aussi. Ceux-là, il faut quelque chose pour eux, y a pas un petit soutien... » (Sammy, 23 ans). Mais d'autres invoquent l'argument de la distance/temps pour expliquer pourquoi ils ont arrêté de pratiquer un sport organisé. : « Je préfère ici, comme ça je ne dois pas me casser la tête, c'est plus simple ici, c'était quand même loin où j'allais » (Mehdi, 16 ans). De nombreux jeunes rencontrés au cours de l'enquête disent également avoir exercé un sport dans un club à un moment donné, mais avoir abandonné pour d'autres raisons que l'absence d'infrastructures, la qualité des équipements ou le niveau des entraînements. La démotivation, le manque de courage (« J'étais fainéant... ») sont évoqués par certains jeunes, mais celui-ci est de suite contrebalancé dans leurs propos par des vœux de se reprendre en main : « Je faisais du kick mais j'ai arrêté il y a quelques mois, j'en avais marre, j'ai essayé plein d'autres sports mais je ne suis jamais resté longtemps. J'en avais marre, j'étais fainéant... Mais je crois que je vais retourner au kick parce que j'en ai besoin physiquement ». Les changements d'école, les déménagements, sont un autre cause de cessation d'activités sportives pour les jeunes.

- (4) Sport « improvisé », sport organisé

On peut dire que, du point de vue des « jeunes », il existe, d'un côté, le sport inorganisé, improvisé par les jeunes eux-mêmes, qui se pratique essentiellement dans les parcs, les squares aménagés et qui présente plusieurs avantages, notamment ceux d'être publics, à proximité et non payants (« Ici dans le parc, c'est gratuit, pourquoi j'irais jouer ailleurs » (Medhi, 16 ans). Mais un autre avantage des espaces publics, peut-être plus important pour les jeunes en question, c'est de pouvoir y jouer au foot « entre nous » : « Ben à la salle le mercredi (tournois de football organisés par la cellule prévention) je ne viens jamais, il y a trop de gens que j'aime pas, quand j'ai envie de faire du sport, je viens ici, parce que je connais tout le monde, alors s'il y a un problème, tout le monde est là, quoi... » (Sammy, 17 ans). Par conséquent, en ce qui concerne les activités pratiquées, il s'agit essentiellement de « foot », (c'est-à-dire de mini-foot, « foot de quartier » ou « foot de rue ») ou d'activités sportives ne nécessitant pas d'équipement spécifique.

D'un autre côté, se trouve le sport organisé encadré, c'est-à-dire celui qui est pratiqué dans les clubs de différentes disciplines. Mais si les clubs ont certainement un aspect fédérateur, ils supposent également un certain coût, un matériel et, ce qui pose souvent problème pour les plus jeunes, des horaires pas forcément compatibles avec l'école : « Je fais du foot, mais pas en club, ça ne m'intéresse pas... Si je vais dans un club, je vais pas être là pour l'école, alors ce n'est pas sérieux, tu vois ? » (Aziz, 16 ans) ; « Je faisais du foot en club, du côté de Chazal, mais j'ai aussi arrêté pour les études, les entraînements, c'était le soir la semaine, alors quand je rentrais, j'étais 'claqué'... ».

L'« ambiance » semble également être un facteur déterminant pour que les jeunes se fidélisent à un club sportif. Mais qu'est-ce qui détermine cette dernière ? Peu d'études sociologiques abordent cette notion. Que désigne l'ambiance, qu'est-ce qui en favorise une « bonne », et qu'est-ce qui explique que celle-ci devienne « mauvaise » ? Nous avons remarqué à cet égard que l'ambiance d'un club était considérée comme bonne lorsque l'on se sentait « entre soi », entre membres d'une même communauté : « Au début, c'était mes amis qui m'ont demandé de venir jouer, moi je suis araméen et c'était un club qu'avec des araméens... Après, d'autres joueurs sont arrivés et puis l'ambiance a changé alors j'ai arrêté... » (Medhi, 16 ans).

Comme on peut le voir, l'évaluation des jeunes qui s'expriment sur ces questions est plutôt sévère et négative. Elle porte autant sur la qualité des activités présentes sur la commune, des entraînements, des équipements, que sur la perspective de progresser, de s'améliorer (« Ce n'était pas un bon club. Au niveau des joueurs, ils étaient pas bons » ; « Y a rien à apprendre au club de St-Josse » (Patrick, 21 ans).

- (5) *L'influence des proches*

Pour ce qui est des raisons qui « poussent » les jeunes à s'affilier dans un club de la commune ou d'une commune avoisinante, par contre, on remarque que les proches (parents et amis) jouent un rôle important. Les jeunes s'affilient à un club parce qu'un de leur frères ou ami y est déjà inscrit : « *C'est parce que mon grand frère il faisait déjà de la gym et dans mon entourage, tout le monde faisant de la gym, et puis j'aimais ça* » (Murat, 16 ans) ; « *C'est un pote à nous qui y a été, il nous a dit que c'était bien alors j'ai été moi aussi et j'ai trouvé ça bien* » (Mohammed, 16 ans).

Ce qui frappe d'emblée, lorsque l'on parcourt l'ensemble des entretiens, c'est l'absence des parents. Les jeunes disent d'eux qu'ils ne les ont pas empêchés de s'inscrire à une activité sportive ou de s'affilier à un club, qu'ils les conduisent parfois sur le lieu de l'activité en question, mais ceux-ci n'apparaissent jamais comme des adjuvants ayant aidé leur fils/fille à trouver une activité sportive qui leur plaise, par exemple.

- (6) *Les frais d'inscription*

Les frais d'inscription et de participation aux activités sportives sont parfois signalés par les jeunes comme étant l'une des raisons de l'abandon d'une activité (« *J'ai fait du jiu-jitsu dans un club ici, mais je ne sais pas, ils voulaient trop d'argent* »). Mais peut-on dire pour autant que ce soit le coût de certaines activités qui les rendent non attractives pour les jeunes de la commune ?

- (7) *Attentes et motivations*

Qu'est-ce que les jeunes de St-Josse attendent-ils retirer de la pratique d'un sport en particulier ? Quels sont les gains attendus ? Autrement dit, quelles sont leurs motivations ? Par un questionnement sur les attentes et les motivations liées au sport, nous voulons tenter de comprendre la perception que les jeunes ont du sport et les éventuelles gains (extra-sportif) que ceux-ci peuvent en tirer.

Compte tenu de la distinction établie plus haut entre sport improvisé et sport organisé, il va de soi que le sport non organisé est avant tout pratiqué dans un but ludique.

La notion d'effort, semble être quasiment absente du vocabulaire des jeunes. Bien au contraire, ils justifient souvent leur abandon d'une activité sportive en préférant la facilité à l'effort, en disant qu'ils sont « fainéants » : « *J'ai fait deux ans du kick-boxing, mais je viens d'arrêter il y a quelques mois. Je faisais ça à la rue verte. J'en avais marre, j'avais trop de bleus, j'étais fainéant, je supportais pas, parfois je venais, parfois je venais pas. J'allais de moins en moins en moins aux entraînements tellement j'étais fatigué. Dès que je revenais de l'école, je déposais mon sac et je partais dormir* » (Yassin, 16 ans).

◆ 6.2. Woluwé-Saint-Lambert

Pour la commune de WSL, 5 jeunes ont été interviewés, au cours de 3 interviews. Nous avons désiré privilégier ici la diversité des expériences, et rencontrer des jeunes dans différents milieux. Cédric (18 ans) et Aline (16 ans) ont été rencontrés à la JSCV, c'est-à-dire une structure d'animation émanant de la commune et destinée aux jeunes de 14 à 25 ans, organisant diverses activités. Pierre-Yves (17 ans) a été interviewé à titre de responsable de mouvement de jeunesse (scoutisme). Enfin, puisque les trois premières personnes semblaient provenir du même milieu social, il nous a semblé intéressant de rencontrer des jeunes issus de quartiers dits « sociaux » de la commune. C'est pourquoi nous avons rencontré Xavier (16 ans), habitant le quartier Andromède, et Sylvain (18 ans), l'ayant longtemps habité.

Compte tenu de ces profils de jeunes différents, il ne nous sera pas possible de dresser le portrait-type du jeune animé de WSL, pour autant que celui-ci existe.

Cependant, en accentuant le regard sur les indices qui traduiraient le rapport de ces jeunes aux différentes dimensions soulignées chez les jeunes de St-Josse, nous pouvons espérer mettre en évidence quelques éléments pertinents de comparaison.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la manière dont les répondants occupent leurs journées en dehors de l'école, à la manière dont ils envisagent eux-mêmes les diverses activités qu'ils pratiquent et à l'intérêt qu'ils perçoivent à les pratiquer (attentes, motivation). Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à la manière dont ils perçoivent une éventuelle spécificité au fait d'habiter WSL et d'y être jeune. Enfin, nous mettrons en avant ce qui nous paraît caractéristique et intéressant à retenir dans une visée comparative.

- (1) *Les activités et leur signification*

Aline et Cédric, tous deux membres de la JSCV, se décrivent comme deux cas extrêmes représentatifs des jeunes habitant WSL : « *C'est bien pour ton enquête, tu as les deux extrêmes. Moi je suis la grosse motivée et Cédric c'est le gros mou. Et puis il faut dire aussi que ici il y a beaucoup de mecs ados. Généralement les filles sont plus motivées mais, comment dire, je pense qu'elles sont aussi plus raisonnables, c'est-à-dire qu'elles sont plus prises par leurs études et elles font un peu plus leurs devoirs consciencieusement même si ici je dois dire que je pense pas qu'on ait vraiment de vrais 'intello' »*. Qu'est-ce qui se cache sous ces qualificatifs de « motivé », de « mou », d'« intello » ? Dans le cas d'Aline, elle s'affuble elle-même de l'épithète de « motivée » dans la mesure où elle cumule les activités socioculturelles : théâtre, danse, sorties avec des copines, cours d'équitation, etc. Dans le cas de Cédric, par contre, il est intéressant de remarquer que le fait d'être qualifié de « mou » ne signifie pas pour autant qu'il soit inactif, bien au contraire. En effet, bien qu'il dise ne jouer qu'à des jeux de rôle avec ses amis, il admet passer à la JSCV « *Au moins une fois par jour. Le foyer, en fait, je passe ma vie là-bas* ».

Dans le cas de Pierre-Yves, la description qu'il nous donne de ses activités de la semaine est suffisamment significative pour que l'on aie une idée approximative de son emploi du temps. Citons le longuement :

« Lundi je vais à l'école et j'essaye de bosser pour l'école, et donc lundi soir j'essaye soit de travailler soit je regarde la télé ou un film où ce qu'il y a donc là c'est vraiment repos en fait. Ou alors ce que je fais, c'est que je bosse pour mes autres activités. Et je fais tout ce que j'aurais dû faire par exemple pour les scouts. Mardi donc je me lève, je vais à l'école, je rentre, je travaille un peu, je fais mes devoirs parce que à cinq heures je vais à un club d'échecs où l'on joue l'un contre l'autre et ça finit plus ou moins vers 9-10 heures et donc là je rentre et je dors. Mercredi : réveil, je vais à l'école et après généralement là j'ai une heure entre le temps où je rentre à la maison et le temps où je pars. Et après je vais aux échecs mais là je donne cours, pour me faire de l'argent, comme boulot. Donc je reviens de là et là en fait ça dure quatre heures donc je reviens vers 19 heures, et là je mange et là j'aurais pas travaillé pour l'école avant donc il faut que je travaille le soir mais bon là, je sais que ce sera 30 minutes pas plus. Jeudi donc je me réveille je vais à l'école comme d'habitude (rire). Et oui ça m'arrive tous les jours mais bon quelquefois on est malade. Donc je vais à l'école je rentre je bosse de sept à neuf chez moi, puis je vais à mon cours de musique. [...]. Pour faire le violon plus tard, en fait je compte l'acheter cette année-ci, j'espère que dans trois ans ça donnera quelque chose. Et donc là c'est jeudi à sept heures et ça dure deux heures donc ça finit jeudi à neuf heures. Et après je rentre, je mange et soit je regarde la télé ou alors je lis un livre parce que ça je fais souvent, et donc voilà. Et puis après le vendredi je rentre de l'école et alors là je passe du temps avec mes amis. Et en fait c'est généralement le vendredi parce que je finis l'école à 3 h 45 et je rentre à la maison à 5 h 30 donc il y a quand même trois quarts d'heure où là on va quand même soit dans un parc (il mime le fait de fumer un joint). Et donc voilà soit on va boire un coup et donc voilà. Et après je rentre à 5 h 30, je vais soit chez mon père soit chez ma mère et alors là je prends toutes mes affaires et je m'arrange parce que en fait je dois ranger ma chambre avant que je rentre et donc je préfère faire ça à ce moment-là et après je retourne vite chercher mes affaires chez mon père ou chez ma mère pour les emmener chez l'autre que ça soit les livres ou n'importe quoi. Et donc ça, ça m'occupe quand même jusque sept heures, enfin 6 h 30 ça dépend. Et après je mange avec mon père, et puis mon père part à la plongée. Et alors moi, en gros, je vois mes potes, soit chez moi, soit ailleurs, ça dépend. Donc

alors samedi généralement je donne au moins une heure de cours d'échecs en plus, des cours particuliers et donc ça de 9 heures à 10 heures du matin. Donc je rentre à la maison et alors là je travaille, et le soir enfin à partir de 3 h 30 – 4h, je me libère, enfin je sors. [...]. Et donc je fais ça et puis je reviens pour manger pour sept heures et puis là normalement avec mes potes on a prévu une soirée où on se rassemble dans une maison ou quelque chose comme ça, et donc là ça se passe très tard enfin je vais me coucher vers deux heures ou alors voilà... Enfin bon pour toi ce n'est peut-être pas très tard (rire). Et donc dimanche j'ai soit scout, ou s'il n'y a pas scout c'est un peu le jour de repos ou alors celui des activités avec les parents comme par exemple aller à la piscine ou quelque chose comme ça, tant que c'est pas moi qui paye c'est très bien (rire). Enfin voilà je pense que c'est tout, et après le lundi on recommence ! »

Retenons donc, pour le moment, que parmi les diverses activités mentionnées par Pierre-Yves, il faut compter : les échecs, le violon, le solfège et le scoutisme. Pierre-Yves rajoutera encore : « Ah oui ce qu'on peut aussi mettre dans mon emploi du temps c'est que parfois j'essaye de faire deux à trois concerts par mois ».

Lorsqu'elles étaient plus jeunes, les trois personnes interrogées disent qu'elles pratiquaient également plusieurs activités en même temps. Pierre-Yves, par exemple, nous dit à ce sujet : « En fait j'ai fait du judo de 6 à 12 ans. Mais une fois passé 12 ans, je ne voulais plus faire du judo et j'ai fait du football et j'ai fait du tennis aussi. Le judo c'est au club du Poséidon et le football c'est à Saint-Michel. Et le tennis tu vois Kraainem, c'était au centre sportif Mounier ».

En ce qui concerne Xavier et Sylvain, l'un habitant et l'autre ayant longtemps habité le quartier social Andromède, ce qu'ils mentionnent surtout comme activité, c'est leur fréquentation des « agora space », c'est-à-dire des lieux multisports de plein air aménagés par la commune (« C'est le terrain de foot et de basket où il y a des poteaux pour faire aussi du volley, et ils font ça dans beaucoup de quartiers où ils commencent à implanter ça partout et généralement la plupart du temps on se rejoint là ») et d'autre part les activités structurées telles que celles organisées par la JSCV ou l'Espace Prévention : « Pour les grands, ils ont par exemple créé un club de foot et il y a aussi des groupes d'activités. Et là, ils se font des activités ensemble, ils se font des piscines. Et on a aussi une grande salle de la JSCV, ça aussi il y a à Andromède. Et il y a encore une salle pour les plus grands avec des trucs de musculation, des tapis pour faire du sport et aussi un ordinateur pour aller sur Internet, il y a de quoi un peu s'amuser aussi... Si jamais on peut pas rester dehors, alors ils se retrouvent aussi là-bas ». On peut déjà noter, à ce stade-ci, que les activités évoquées par Xavier et Sylvain sont plus proches de celles mentionnées de manière générale par les jeunes de St-Josse : ici, pas d'échecs, pas de jeux de rôles, pas de violon...

Tandis que Aline, Cédric et Pierre-Yves ne semblaient pas se plaindre de l'offre d'activités à WSL, Xavier et Sylvain se plaignent quelque peu du fait que le panel d'activités offert en libre accès est relativement restreint : ceux qui n'aiment ni le foot ni le basket ne semblent avoir d'autres alternatives que d'aller voir ailleurs : « Ceux-là alors soit ils se baladent comme ça dans le quartier, soit ils sortent du quartier, ou ils vont dans la salle ou alors ils restent chez eux ». D'après eux, beaucoup de jeunes sortent pour cette raison de la commune et vont « dans des clubs de foot », « au stade Fallon, au White Star », ou encore, « Il y en a beaucoup aussi qui vont au stade de foot d'Evere, près du Cora ».

Comment ces jeunes issus de quartiers sociaux perçoivent-ils leur milieu de vie et de loisirs ? Xavier et Sylvain reconnaissent une certaine spécificité à Andromède, qui posséderait selon eux une « mentalité de quartier » favorisant le jeu en rue :

« Andromède, c'est un peu une petite ville fermée, tu as les gosses qui se baladent, alors que chez lui (chez Sylvain, à Hof-ten-Berg), les maisons donnent directement sur la rue et donc là tu as les voitures et tout ça. A Andromède, c'est fermé, donc il y a aucun véhicule qui passe, bon il y a toujours un type ou deux qui essayent de passer avec un scooter, il fait un peu le con... Mais

les petits peuvent jouer devant la maison, ça crie un peu dans tous les sens, ça joue un peu dans tous les sens, donc on entend plus de bruit et tout... donc c'est plus sympa ».

Cette spécificité, Sylvain dit ne pas la retrouver dans son nouveau quartier, à Hof-ten-Berg :

« C'est calme, très calme... Par rapport à mon ancien quartier, Andromède, il y a beaucoup moins de gens qui passent et moi, après deux jours à la maison, je deviens fou, mais bon ça c'est parce que j'ai pas encore Internet ».

Cette perception positive de leur quartier est ainsi génératrice d'une distinction que font Xavier et Sylvain entre « ceux de chez nous », et « ceux d'ailleurs », distinction que l'on retrouve dans les propos de Xavier :

« Il y a parfois chez nous des bandes qui viennent d'autres quartiers mais bon, ça c'est des casseurs. Oui c'est clair, c'est des types d'Annessens, ils sont venus faire des tags sur notre terrain de foot et nous on était dégoûtés. C'est la guerre entre les deux... c'est depuis qu'on est petit... C'est toujours un truc comme ça de vengeance et ça joue au yo-yo ».

La qualification des jeunes venant d'autres quartiers de « casseurs » s'inscrit ainsi dans un ensemble de relations entre les différentes catégories socio-culturelles en présence, fondées sur des représentations qui font de chacune de ces catégories la cause du mal des autres. Ces représentations s'expriment à travers une entente, une reconnaissance et un respect mutuels entre ceux qui habitent ou qui ont habité le quartier, ce qui, selon Xavier, donne à Andromède son esprit particulier :

« Généralement les stewards, ils connaissent les jeunes donc c'est jamais un problème de parler avec. Nous-mêmes, on est bien, parce qu'on se connaît dans le quartier, et donc, on n'est pas encore au jour où ça va mal tourner... C'est pas comme si il y a des types des autres quartiers qui viennent. Nous, on a grandi ensemble, et donc, il y a quand même une histoire d'un respect entre nous, parce qu'on est du même quartier, ça se voit pas trop, mais on le sait en nous-mêmes, parce qu'on sait qu'entre nous, ça va pas foirer. Parfois, entre deux personnes ça peut chauffer, mais bon, on sait que finalement ça tournera pas mal, parce que on a grandi ensemble, parce qu'on se connaît tous, et même les gens qui sont des nouveaux, ils sont vite intégrés. Par exemple il y en a un qui a déménagé il n'y a pas longtemps dans le quartier et ça a été très vite. En fait il jouait avec moi une fois au basket et puis je l'ai présenté aux autres et puis voilà. Et donc finalement, tout le monde se connaît et c'est parti. Donc nous, on a notre respect, même si il y a la plupart de gens qui ne le voient pas, ils ont peut-être pas l'impression mais nous, en nous-mêmes, on sait qu'il y a ce truc entre nous, on sait qu'il y a un lien entre nous, un respect mutuel. Donc il n'y a pas vraiment besoin de surveillance et on sait très bien que si par exemple un jour il y a un problème ou un blessé, on sait ce qu'on peut faire, il y a une pharmacie tout près, on est assez forts pour porter le petit. Donc on sait ce qu'on doit faire si un jour il arrive un problème ».

Nous avons souligné plus haut, dans les propos de Sammy, cette même impression d'être en sécurité lorsque l'on est entre gens du quartier. Cependant, cette valorisation de l'intérieur (le quartier) au détriment de l'extérieur, qui s'exprime à travers un idéal presque autarcique, est menacée par la reconnaissance pragmatique qu'il s'agit bien d'un idéal, et que dans la réalité il en va tout autrement. Bien sûr, Xavier et Sylvain insisteront sur le fait qu'il leur suffit d'être ensemble avec d'autres jeunes du quartier pour « bien se marrer », et que certains d'entre eux sortent relativement souvent mais, selon Xavier, les jeunes de moins de 15 ans et les « plus grands » du quartier aspireraient à davantage de soutien, d'activités qui s'adresseraient à eux :

« Je pense que, en fait, les libertés, ils aiment beaucoup mais un truc qu'ils aimeraient sûrement mais qu'ils veulent pas prononcer ou quoi, c'est d'avoir quand même quelqu'un qui est derrière, qui propose des activités, qui propose des sorties. C'est pas une demande mais ils aiment bien ».

ça. La fois passée, quand on leur a proposé le truc du paint-ball, là franchement les grands... parce que c'est rare qu'ils font des trucs avec les grands, généralement la limite c'est jusqu'à 15 ans mais donc ici les plus grands, dans un sens ils sont un peu ignorés parce qu'il y a rien de spécial pour eux... Il y a juste la salle où on peut aller voir la télé ou boire un verre mais il n'y a pas vraiment d'encadrement pour eux, et quand il y avait le truc du paint-ball, on s'est tous retrouvés et on était contents qu'on avait enfin une activité qu'on avait pu faire ensemble, organisée, et tout était tout prêt. [...]. Je pense que c'est parce que ils veulent faire un peu les grands, mais à mon avis qu'ils aimeraient bien quand même avoir quelque chose derrière... A mon avis ils le sentent en eux-mêmes qu'ils ont besoin de quelque chose derrière ».

Souvenons-nous que cette impression selon laquelle il y aurait beaucoup d'activités proposées aux plus petits mais finalement peu aux plus grands, était déjà exprimée par Sammy, l'un des jeunes répondants de St-Josse. Il s'agit probablement là d'une « tendance » propres aux politiques d'animation communales, de s'adresser en priorité aux plus jeunes, de créer ainsi artificiellement des classes d'âge qui cloisonnent les jeunes de la commune.

- (2) *Une revendication affichée d'autonomie*

Cette volonté de ne pas se mettre en position de demandeur est-elle une spécificité des habitants des quartiers dits « sociaux », corollaire logique d'une mentalité revendicatrice d'autonomie propre aux lieux où la logique d'inclusion-exclusion se marque fortement ? Ce n'est pas sûr, dans la mesure où, lorsqu'elle est comparée aux autres interviews, cette volonté de s'auto-organiser ne semble être qu'une variante d'une attitude plus globale des jeunes. En effet, chaque jeune, à sa manière, semble chercher à éviter de se mettre en position de demandeur d'activités supplémentaires. En bref, personne ne nous a fait part de moments de désœuvrement, personne ne semble s'embêter. Le cas de Cédric, de la JSCV n'est finalement pas très éloigné de celui de Xavier et Sylvain : tant qu'un endroit et des amis sont disponibles (et c'est le cas lorsqu'il se retrouve au « foyer »), rien d'autre ne semble nécessaire, et lui et ses amis rechignent même à s'investir dans les activités proposées.

Ceci fait écho à ce que M. Naveau relatait à propos de la « mentalité » des membres de sa maison de jeunes, pour qui « glander » est une occupation tout à fait légitime. Aline, quant à elle, n'est pas en demande non plus, tellement son horaire est déjà rempli : « Ah oui moi je me considère comme une motivée des activités parce que je n'ai jamais le temps de faire tout ce que je voudrais faire. Je rêve toujours de faire plein de choses mais je n'ai jamais le temps. [...]. Je n'ai pas assez de temps sur la semaine, toutes les soirées sont toujours occupées, et dès que je rentre de l'école généralement j'ai une activité ». Et de regretter le fait que ses journées « ne sont pas extensibles à l'infini ». Cependant, ces mêmes journées semblent être « rentabilisées » au maximum. Pierre-Yves est dans un cas assez proche, quoique pas tout à fait similaire. Comme nous l'avions dit au début, il ne se présente pas comme un grand consommateur d'activités structurées, bien qu'il joue de la musique à l'académie, soit inscrit dans une unité scout, joue et enseigne les échecs, etc. Il n'est cependant pas affilié à une organisation comme l'est Aline à la JSCV, qui s'y rend au moins quatre fois par semaine, en plus de ses autres activités. Ceci ne l'empêche pas de se considérer comme extrêmement occupé.

En effet, après la description très complète de la semaine retranscrite plus haut, il s'empresse d'ajouter : « Mais bon ce que je t'ai décrit là c'est une semaine simplement normale et généralement je dois faire plein d'autres choses entre-temps ». Se marque alors une dimension déjà très présente chez tous les autres interviewés, et qui est également dans la logique de ne pas se mettre en position de demandeur, voire en est la cause : la revendication d'une certaine forme d'autonomie pour ce qui est de ses activités. En parlant des stages auxquels ses parents l'inscrivaient lorsqu'il était plus jeune, Pierre-Yves dit : « Si je dois prendre un truc, je sais décider par moi-même, et je me

donnerais du temps pour faire ça. Si je veux rencontrer des gens, enfin moi je considère que je connais déjà assez de gens comme ça et je n'ai pas envie d'en rajouter parce que je ne sais pas où est-ce que je les mettrais ».

Pierre-Yves, du fait de son horaire surchargé, dit n'avoir besoin ni d'activités supplémentaires, ni même de nouvelles relations. Il estime de plus être en mesure de définir lui-même ses propres besoins. Cela ne l'empêche pas de reconnaître cependant certains aspects fonctionnels aux activités pour les plus jeunes : « *Oui moi je trouve que c'est bien qu'un gosse fasse des activités, d'une part parce que ça ouvre aux autres, et d'autre part simplement pour son physique. Comme ça d'un côté il apprend à connaître des gens parce que c'est très important pour plus tard quand il grandira et d'autre part il développe son corps donc je trouve ça important qu'il fasse des activités physiques. Pas énormément spécialement, mais quand même un petit peu. Et aussi pour la confiance en soi parce que c'est très important d'avoir confiance en soi. Et qu'il s'ouvre aux autres qu'il se fasse des amis qu'il s'ouvre à d'autres pensées. Moi en tant que parent peut-être que je ferais ça d'une autre manière mais je pense que je le ferai aussi parce que c'est quand même important ».*

Mais lorsqu'il s'agit d'activités qui lui sont proposées, telles que du sport, le ton change : « *Non mais je pense que c'est bien hein, c'était pour ma condition physique ! C'est bien que des enfants fassent ça pour se développer. Mais bon maintenant je peux travailler ma condition physique quand j'en ai envie. Je sais que je ne suis pas une larve je sais que je ne suis pas une base mais bon voilà quoi. Je me dis que quand j'aurais du temps libre je pourrais le mettre là-dessus là maintenant je n'ai pas de temps libre à donner ».*

D'une manière générale, tous les jeunes interrogés font part du fait que les activités extrascolaires, parmi lesquelles le sport, sont des canaux pour élargir son réseau social : pour Cédric, par exemple, aller au foyer lui permet de voir des gens avec qui il est à l'école mais avec qui il n'a pas le temps de discuter autrement. A Andromède, cela semble même être le vecteur principal d'inclusion dans les groupes constituant le quartier. Pour Xavier, « *Généralement quand ils arrivent dans les nouveaux quartiers, soit ils font connaissance avec leurs voisins et puis leurs voisins les présente à d'autres gens, ou bien... la fois passée celui que je t'ai dit il jouait tout seul au basket et puis moi je suis arrivé sur le terrain, et alors on a commencé à parler, et puis on a joué au foot, et puis le lendemain je suis allé le rechercher, et puis il y en a un autre qui vient, et puis ça va tout seul, c'est généralement comme ça que les gens font connaissance. C'est vrai que c'est souvent au niveau du sport, vu qu'on se rejoint tous toujours au même endroit, c'est comme ça que le gens ils font connaissance plus facilement ».* Xavier dira encore quelques mots révélateurs sur la manière dont il conçoit les activités organisées à Andromède. Il parlera de la JJJY comme une sorte de crèche pour plus grands : « *C'est mes parents, parce que ma mère ne voulait pas me laisser à la maison et donc j'y allais avec ma sœur. En fait la JJJY c'est une pseudo garderie, oui c'est vraiment ça, c'est une garderie améliorée. Il y a juste les activités en plus ».*

Il est intéressant de remarquer que la logique occupationnelle qui prévaut sans doute beaucoup plus dans les quartiers sociaux que sur le reste du territoire de la commune ait transpiré parmi les usagers et soit ressentie comme telle par les jeunes. Encore plus intéressant, Xavier nous donnera son appréciation sur ces activités : « *Moi je trouve que c'est bien. En fait pour les petits, c'est vraiment bien, ça empêche en fait qu'ils tournent mal, ça les occupe, dans un sens aussi, ça les intègre plus facilement, s'ils sont nouveaux ça les aide à apprendre à connaître les autres gens et puis après, ils pourront se retrouver ensemble, se faire des potes et tout ça. Franchement, moi je l'ai fait, et ce n'était pas mal. Bon il y a un moment où tu en as marre, moi j'en avais ras-le-bol, mais c'est parce que tu grandis, et donc ça devient rasoir. Mais pour les petits, je trouve que c'est vraiment bien ».* Encore une fois, on assiste ici à une réappropriation de l'idée que les activités sont là pour faire de l'occupationnel tout d'abord et éviter ainsi aux plus jeunes de traîner dans les rues. Cela implique également de sa part la conception d'un milieu comme a

priori pathogène, duquel il est bon d'extraire les plus jeunes pour les structurer dans des activités.

Cette attitude partagée par les jeunes interrogés, à savoir ce refus de se positionner en tant que demandeur, et qui prend des variantes parfois fort différentes pose évidemment question quant au ressenti des acteurs de terrain voire des animateurs et des acteurs communaux par rapport aux activités qu'ils proposent. Comment arriver à mettre en contact un jeune qui dit n'avoir besoin de rien (même si au fond, certains, comme Xavier, sont prêts à reconnaître que cette attitude autarcique, qui veut ne rien avoir à demander à personne est une façade qui ne demande qu'à être détruite) avec des activités sportives ? Nous reviendrons sur ce point qui semble commun à toutes les personnes interrogées.

- (3) *La représentation qu'ont les jeunes de WSL*

Les jeunes de WSL ne se différencient pas des autres publics de la commune sur le fait qu'ils ont conscience qu'ils habitent une commune favorisée. Aline, membre de la JSCV, nous donne directement son avis sur la question : « *Moi je pense que les jeunes sont trop gâtés, du point de vue de la culture il y a le nouveau Wolubilis, mais du point de vue sportif, il y a beaucoup, la JJJY, la JSCV, Andromède, Hof-ten Berg* ». Xavier est également du même avis en ce qui concerne spécifiquement son quartier : « *Côté d'Andromède il y a beaucoup de choses qui sont organisées, même dans Woluwe en global il y a beaucoup de choses, et généralement on est avertis, avec le Wolu info, ça c'est plutôt pour les parents. Parce que c'est pris sous un autre angle mais ils expliquent quand même tout ce qui se passe... Mais pour nous c'est plutôt le magazine de la JSCV... Il y a un truc où ils marquent tout ce que tu peux faire* ».

Comment conçoivent-ils la population, et les autres jeunes qu'ils côtoient ? En ce qui concerne Andromède, nous l'avons déjà évoqué plus haut : Xavier et Sylvain mettaient en avant une certaine spécificité d'un quartier « plus dynamique » que les autres, du fait de la connivence entre ses habitants. Comment les trois autres jeunes interrogés envisagent-ils la chose ? Ce qui frappe surtout dans leur discours, c'est la mise en exergue d'une certaine homogénéité de leur groupe social, et, bien qu'ils se disent ouverts, la plupart invoquent soit l'impossibilité de rencontrer des individus différents, soit la difficulté pratique à les intégrer dans un groupe déjà formé. Cette homogénéité semble d'ailleurs être recherchée. C'est là d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles Aline dit ne s'être jamais rendue à la maison de jeunes l'Antichambre : « *Moi je n'ai jamais été à l'Antichambre parce que apparemment, c'est moins bien qu'avant. Ma sœur y a été et c'est évident que la fréquentation a beaucoup changé, maintenant c'est beaucoup de racaille* ». Point de cela à la JSCV : « *Je pense qu'ici ce sont quand même des gens d'un certain niveau social. Bon il y a un peu de tout mais la plupart des gens ce sont des gens avec une certaine éducation disons quand même un niveau aisé. Il n'y a pas de racaille quoi ici* ».

Pierre-Yves, quant à lui, n'est pas a priori impliqué aussi fortement dans un groupe, mais lui aussi reconnaît une certaine homogénéité à la population de Woluwe-Saint-Lambert, et plus particulièrement à ses fréquentations. C'est plutôt un certain niveau de vie qui caractériserait ses jeunes, mais aussi la capacité de déployer des actions pour atteindre les buts qu'ils se fixent : « *En fait je crois que ici, dans ce quartier-ci on a assez de quoi s'épanouir pour vivre chacun quelque chose de différent, et on a pas un milieu oppressant, on a pas un milieu comme ça. Et donc quelque part oui c'est quand même des gens qui se ressemblent pour ça, parce que ils ont tous à peu près les moyens de satisfaire leurs besoins* ». Lorsque Pierre-Yves évoque un milieu oppressant, il fait clairement référence à Andromède où, pense-t-il, la vie de quartier pèse sur les individus. A nouveau, la possibilité de rencontrer des gens issus de ce quartier ne lui déplaît pas, bien que selon lui, elle reste un pur exercice d'esprit : quand on lui demande s'il possède certaines connaissances issues de ces milieux, il répond : « *J'ai Beluga, un ami*

des scouts (rire), non, à part ça c'est tout, je n'en ai pas. J'en ai pas mais je crois que si on m'en proposait, il y aurait pas de problème. Mais bon la question c'est comment peut-on se rencontrer ? ». La césure semble donc être réelle, et la volonté de passer outre relativement limitée. Encore une fois, sans pour autant dire qu'aucune tolérance existe, la reconnaissance d'une certaine homogénéité d'entre les jeunes de WSL passe forcément par l'exclusion de quelque chose d'autre.

- (4) *Conclusion intermédiaire*

On ne peut tout d'abord que s'étonner de la place limitée que tient le sport dans le temps d'occupation des jeunes interrogés. Bien sûr, vu que cet échantillon n'est en rien représentatif, du rapport général de la population jeune de WSL au sport. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que, si le sport occupe une place assez grande chez les enfants en bas âge (on l'a vu avec Alain et Cécile, mais aussi avec Pierre-Yves), une fois acquise leur autonomie dans leurs décisions par rapport à leurs activités, les jeunes ne semblent pas massivement s'orienter vers la pratique sportive.

Cependant, nous l'a vu également, aucun d'entre eux ne dit s'embêter ou même se considérer comme oisif. De plus, le sport n'est pas absent de la vie de ces jeunes, quelles que soient les formes qu'il puisse prendre : Aline fait de l'équitation, Pierre-Yves joue à une sorte de handball avec ses amis, Xavier et Sylvain passent du temps sur les terrains de l'agora space, Cédric connaît des gens qui pratiquent le rugby et fait lui-même de l'escrime, etc. Mais cependant, aucun ne semble s'y consacrer de façon importante. Il y a plus que cela : ici, la fonctionnalisation du sport est portée à son paroxysme : jamais ici le sport n'est pratiqué pour lui-même (on n'y va pas pour gagner, ou parce que l'on espère secrètement être une star), ce qui compte, c'est plutôt les bénéfices secondaires qu'il apporte, parmi lesquels le simple fait de rencontrer des personnes que l'on connaît. Mais si tel est effectivement l'intérêt véritable, d'autres moyens que le sport le permettent.

Nous avons vu chez Xavier que la pratique du basket servait de moteur intégrateur de nouvelles têtes. Plus globalement, les terrains de sport servent de lieu de sociabilité, même pour ceux que la pratique sportive en elle-même n'attire pas spécialement. En effet, tout en reconnaissant qu'à Andromède, on est mal lotis si l'on n'apprécie ni le foot ni le basket, il nous dit que malgré tout, « *Il y a quand même de quoi faire, il y a toujours de quoi s'amuser, même si tu restes là. Par exemple j'ai passé hier l'après-midi entière à péter de rire avec mes potes, on était sur le bord du terrain et on mettait l'ambiance, pourtant, on jouait même pas au foot. Il suffit qu'on se rassemble en fait, on se marre bien quoi... Mais il faut que les autres soient là aussi. Par exemple pendant les vacances il y en a beaucoup qui étaient partis, et le quartier il est tout vide* ». Mais de fait, si la sociabilité est bien le principe moteur de ce qui inscrit ces jeunes dans un rapport au sport, il faut bien reconnaître qu'il y a d'autres moyens de rencontrer des individus, qui sont peut-être plus accessibles (pas de nécessité d'un talent, pas de nécessité d'aimer le sport), et moins « fatigants » (cf. la revendication de « glander » des jeunes selon M. Naveau).

On le voit par exemple chez Cédric, lorsqu'il explique la manière dont les choses se passent au « foyer » à la JSCV : « *Je dirais qu'il y a 12 personnes c'est vraiment la moyenne maximum mais ce qu'il y a vraiment de cool c'est que ça devient un rendez-vous, quasiment un rite si je peux dire ça comme ça. C'est-à-dire qu'on se retrouve toujours là et on est très contents même si on ne fait pas grand-chose, on regarde la TV ou quoi, on joue à des jeux et c'est très bien comme ça* ». Encore une fois, ce qui compte, c'est d'« être avec », l'activité passant alors au second plan. Non pas tellement que les jeunes interrogés soient oisifs, même si les travailleurs de terrain relatent généralement une certaine difficulté à les inscrire dans un projet de long-terme. Ici, il semble plutôt que l'activité soit considérée comme un problème totalement périphérique par rapport à l'environnement social à l'intérieur duquel on se trouve. A tel point que lorsqu'on

demande à Aline et Cédric quel peut-être le rôle joué par un moniteur dans le caractère attractif d'une activité, ils répondent encore une fois que le moniteur n'a pas un impact énorme. Lors d'activités que les jeunes organisent entre eux, l'animatrice du foyer n'est pas invitée « comme animatrice », mais plutôt comme amie.

C'est aussi ce que veut dire Aline lorsqu'elle signifie son désaccord par rapport à Cédric, ce dernier prétendant qu'il y avait des gens à la JSCV qui pratiquaient régulièrement un sport. Elle estime, elle, que : « *Ca dépend de ce qu'on appelle faire du sport si c'est une fois par semaine, oui, c'est évident, il y en a quelques-uns qui font du sport, mais pour moi faire du sport ça veut dire plus qu'une fois par semaine* ».

L'importance d'un lieu auquel les jeunes ont libre accès pour y exercer une activité ou pour ne rien y faire revient souvent de manière sous-jacente dans les propos de certains jeunes. Pour Cédric comme pour beaucoup de ses connaissances, la JSCV c'est, selon ses propres termes sa « deuxième maison ». Mais pour de nombreux autres jeunes, l'essentiel de leurs activités n'ont pas lieu d'être dans ces espaces qui n'offrent rien de plus que leurs habitations parfois équipées d'un terrain de tennis, d'une piscine, etc. L'espace public n'est qu'un lieu de transit entr'îlots privés : « *La rue c'est jamais un endroit où on reste. [...]. Le maximum des voyages qu'on peut faire c'est vingt minutes entre les endroits où on est mais c'est seulement le soir. Qu'est-ce que tu veux faire d'autre ailleurs ? Dans la rue il y a rarement autre chose que dans un espace privé enfin il n'y a rien de mieux* ». C'est selon nous une des caractéristiques principales du fait d'être jeune à WSL, malgré les matérialisations différentes des expériences, et c'est aussi sans doute ce que Philippe voulait dire lorsqu'il parlait d'un public qui avait les moyens (pas tellement financiers) de ses activités, ce que Pierre-Yves voulait dire aussi lorsqu'il parlait de ses amis qui ont « *assez de quoi s'épanouir pour vivre chacun quelque chose de différent* » et plus globalement, cela rejoint toutes les remarques sur les privilèges des habitants de WSL.

Cette facilité d'être jeune à Woluwe-Saint-Lambert aujourd'hui provient du fait que le cadre structurant et légitimant est déjà là, matérialisé par une cave aménagée par un organisme communal ou une maison où les parents sont absents, lieux autour desquels vient se greffer une pléthore d'activités auxquelles les jeunes sont libres de participer ou non. Comme le dit Pierre-Yves le mercredi après-midi, après l'école, « *On va soit dans un jardin enfin dans le jardin de l'un d'entre nous ou alors on écoute de la musique par exemple* ». La rue, le milieu public, l'extérieur est alors réduit à ce que ne peut pas offrir le milieu privé dans le cas de Pierre-Yves, à savoir pas grand-chose, si ce n'est fumer du cannabis loin des parents.

C'est finalement également le point que relèvent Xavier et Sylvain concernant Andromède, soulignant le problème du manque d'espaces où l'on peut se retrouver, problème clairement atténué depuis l'ouverture de la salle de la JSCV et de celle de l'espace Prévention. On avait vu que Xavier soulignait aussi l'importance de se trouver en groupe, au bord du terrain de foot par exemple. Evidemment, si le temps n'est pas de la partie, ce genre de rassemblement est fortement compromis. Que reste-t-il dès lors ? Les espaces publics ? Xavier nous dit que, quand « *Il fait vraiment dégueulasse, parfois on se pose juste dans l'entrée du hall, histoire que ça se calme un peu avant de repartir ou quoi. [...]. Il y a juste les entrées des bâtiments, nos maisons à nous-mêmes et les garages, mais bon c'est pas très... Les personnes, les concierges n'aiment pas trop qu'on traîne dans les garages* ». De plus, comme c'est souvent le cas, la présence de jeunes « ne faisant rien » à l'entrée des immeubles a souvent tendance à créer des problèmes de voisinage et est vite réinterprété en terme de climat d'insécurité.

Concluons donc par le fait que si la place du sport doit être relativisée pour les jeunes de WSL, c'est sans doute parce que ceux-ci peuvent acquérir ailleurs les bénéfices secondaires qu'il peut offrir.

Éléments de conclusion

Comment expliquer l'existence d'inégalités dans l'accès aux infrastructures sportives et socioculturelles autrement que comme l'expression d'une inégalité sociale plus fondamentale entre populations nanties et populations démunies ? S'il était autrefois possible d'expliquer les inégalités sociales par la position occupée dans un système fondé sur le travail et la production de richesses, il faut bien admettre qu'aux processus de différenciation et de distribution des inégalités d'autrefois, se sont substituées d'autres formes de différenciations sociales plus complexes qui s'expriment autrement et touchent d'autres groupes sociaux. Des formes de discrimination et de mise à l'écart s'observent dans la plupart des secteurs d'activités, dans le sport comme dans l'éducation, l'emploi, etc.

L'intégration par le sport ou par la pratique d'une activité culturelle est une idée séduisante car elle crée l'illusion qu'il suffirait de faire en sorte que les jeunes de milieux défavorisés, qu'ils soient issus ou non de l'immigration, pourraient plus facilement gravir les échelons de l'échelle sociale s'ils avaient l'occasion d'exercer régulièrement et dans des conditions plus faciles un sport ou une autre activité organisée. Idée séduisante car elle propose une solution réaliste à l'un des problèmes les plus complexes de nos sociétés, l'intégration et, finalement, à la paix sociale. On retrouve cette illusion dans le discours de certains acteurs, notamment des jeunes et des parents de jeunes, qui semblent croire qu'il est possible de sortir de son milieu par le football, le basket ou la boxe, et qui « croient » en la figure héroïque et hypermédiatisée du champion sportif qui vient de la rue. De nombreux signes témoignent de l'efficacité symbolique de ce mythe social dont les jeunes placardent les murs de leur chambre et dont il conviendrait de consacrer une étude plus approfondie.

Mais si l'on peut dire que le mythe présente cette particularité de contenir une vérité plus ou moins cachée, il en va de même du mythe du jeune sportif de milieu défavorisé qui, grâce à son talent et à son opiniâtreté à l'exercice, devient meilleur que les meilleurs sportifs. Croire à cette fable sociale, c'est oublier que les jeunes de milieux défavorisés sont souvent en décrochage scolaire et sont facilement rebutés par les horaires et les aspects rigides et trop structurés des clubs sportifs (les statistiques montrent d'ailleurs que le public des clubs est plutôt alimenté par les enfants des classes moyennes) qui constituent la voie principale vers le sport professionnel. S'ils n'ont pas facilement accès aux infrastructures sociales, ils n'ont pas davantage de facilités à faire des études universitaires, à trouver un emploi, à fréquenter d'autres jeunes vivant dans des milieux différents des leurs.

C'est en grande partie dès la petite enfance que ces jeunes sont confrontés à des conditions de vie discriminantes. A St-Josse, de nombreuses familles comptent un nombre d'enfants beaucoup plus élevé que la moyenne nationale mais dont les revenus sont nettement inférieurs au niveau de revenus moyen (l'un des plus bas du royaume), dont les parents éprouvent des difficultés d'ordre linguistique, administratives (listes d'attente) qui agissent comme autant de phénomènes de dissuasion. A ces difficultés s'ajoutent les résistances de certains acteurs communaux à l'égard de certains groupes ethniques et divers phénomènes de méconnaissance (circulation de l'information), qui constituent une combinaison de facteurs sociaux et culturels qui contribuent à créer des situations opérant une différenciation dans l'accès de populations dites « défavorisées » aux infrastructures communales, et que l'on peut opposer point par point avec la situation de populations « favorisées » pour

comprendre comment se mettent progressivement en place de tels processus discriminatoires.

Entretenir ce mythe par des actions aux seuls effets déclaratoires revient à proposer une politique centrée sur un seul secteur de la vie des jeunes, au lieu d'une politique globale d'intégration attentive à la compatibilité avec le monde scolaire, le monde de l'emploi, l'éducation à la citoyenneté, etc.

Cette recherche avait notamment pour objectif d'identifier plus précisément les divers facteurs socioculturels contribuant à l'inégalité dans l'accès aux infrastructures sportivo-culturelles des jeunes issus de milieux dits « défavorisés » sur la base de la comparaison des pratiques et des représentations des différentes catégories d'acteurs sociaux concernés (acteurs politiques, animateurs, parents et jeunes « animés) dans deux communes contrastées.

Il est difficile d'aboutir à des conclusions en tous points comparables sur les deux communes, étant donné que nous n'avons pas toujours procédé de façon tout à fait symétrique pour les deux volets de l'enquête, ce qui rend difficile une synthèse détaillée des résultats et constats de l'enquête. Si nous voulons dépasser les enseignements que nous pouvons tirer de la comparaison des données statistiques et démographiques (pp. 9-11), nous n'avons pas beaucoup d'autres possibilités que de porter l'attention sur les pratiques des acteurs et d'enregistrer leurs perceptions, opinions, croyances, témoignages, en bref, toutes les expressions qui contiennent le sens qu'ils donnent aux choses. C'est à cet exercice que nous nous sommes consacrés tout au long de la deuxième partie de ce travail, en tentant de synthétiser le point de vue des différentes catégories d'acteurs rencontrés au cours de l'enquête sur différentes questions. Pour chaque catégorie, nous avons isolé des thématiques à travers les réponses qu'ils ont bien voulu donner à nos questions. Il en résulte ce vaste et patchwork constitué de bribes de discours tirés de leur contexte, que nous avons subjectivement sélectionné et analysés comme unités significatives disant quelque chose des politiques d'animation étudiées. Il ressort néanmoins de ce travail une vision plus précise de ce qui fait la différence ou plutôt les différences entre la manière dont l'animation sportive et socioculturelle est proposée, organisée et pratiquée dans les deux communes où nous avons mené l'enquête. Des divergences radicales sont apparues à presque tous les niveaux de notre analyse, si bien qu'il n'est pas exagéré de parler de **St-Josse et de WSL comme deux mondes sociaux que tout sépare**. Nous n'avons finalement fait que confirmer ce que nous savions dès le départ puisque c'est pour les contrastes qui les différencie radicalement que nous avons choisi ces deux communes et l'analyse nous montre que nous avons fait le bon choix.

Mais revenons brièvement sur les différents types de rapports sociaux entre les catégories d'acteurs impliqués dans l'animation sportive et socioculturelle que comportait notre schéma relationnel de départ, de manière à souligner les points forts de l'analyse contrastée entre les deux communes et qui peuvent être considérés comme autant de pistes à explorer pour améliorer la politique d'animation à St-Josse. L'analyse des *Rapports entre acteurs communaux et jeunes* à St-Josse permet d'avoir une idée plus précise de la politique d'animation pratiquée par la commune. Si l'on ne peut négliger certaines actions communales ponctuelles plutôt bien pensées, il faut bien constater que la grande majorité des activités offertes aux jeunes sont essentiellement des activités de type occupationnelles sans contenu pédagogique ni objectifs bien définis. Par définition, les activités proposées par les divers services communaux s'adressent à l'ensemble des jeunes de la commune et, par conséquent, cherchent clairement à minimiser les différences culturelles et sociales entre jeunes. Or, on sait que c'est en se définissant par rapport à quelqu'un qui est appréhendé comme différent de soi que le jeune se construit, élabore ses propres choix, etc. On sait également qu'une mixité qui est imposée ne fonctionne pas (Donzelot, 2006).

Certains acteurs communaux veillent certes à favoriser la mobilité des jeunes, à faire en sorte qu'ils sortent de leurs quartiers, autrement dit, qu'ils aillent faire du sport ailleurs, s'ils le veulent. Plusieurs indices mis en évidence dans ce rapport témoignent de la volonté des acteurs communaux d'être à l'écoute des habitants et tout particulièrement des jeunes habitants de la commune. Mais on constate par ailleurs que cette bonne volonté rencontre rarement de véritable projet à long terme visant l'implication et la responsabilisation des jeunes et respectant leurs différences. On constate ainsi que les activités à connotation « ethniques » ou colorées idéologiquement (mouvements de jeunesse) ne sont que très peu soutenues par les acteurs communaux.

L'absence presque totale de jeunes filles dans les activités sportives proposées par la commune témoigne également d'un clivage important entre les jeunes filles (que l'on retrouve plutôt à la bibliothèque communale ou dans les cours privés d'arts martiaux) et les garçons (qui passent généralement leur temps libre dans la rue, à taper la balle entre potes), clivage que l'on ne retrouve nullement à WSP où « la rue » et les espaces publics sont considérés comme des lieux où il ne se passe rien d'intéressant. L'inadéquation entre la politique sportive et socioculturelle communale et la population jeune de St-Josse se manifeste encore par le manque d'intérêt des jeunes à l'égard de certaines activités mises en place par les services communaux et qui sont interprétés comme l'expression d'un « manque de motivation ». Or, pour nous, la « motivation » est aussi une question de goût, d'intérêt et une compétence sociale liée au modèle culturel.

L'enquête a également montré que l'on ne retrouve pas dans les *rapports entre animateurs et jeunes* à St-Josse le cycle des générations d'animés alimentant certaines animations comme les mouvements de jeunesse. Ceci peut s'expliquer par le fait que les parents de jeunes habitant St-Josse n'ont pas vécu leur jeunesse à Bruxelles et, par conséquent, ne peuvent transmettre à leurs enfants un « modèle d'être jeune à Bruxelles ». L'absence de modèle d'animation laisse donc la porte ouverte à toutes formes d'expérimentations.

Ainsi, en ce qui concerne la commune de St-Josse, on peut dire qu'à côté des activités occupationnelles sans grand contenu éducatif proposées par les services d'animation communaux et à côté des clubs sportifs dont les droits d'inscription, les horaires et les aspects rigides et trop structurés rebutent de nombreux jeunes, l'offre associative et les clubs infédérés se présentent davantage comme des espaces transitionnels qui permettent, tout en faisant de la pédagogie et de l'éducation, d'être des lieux de socialisation et de culture, où la différence, qu'elle soit sociale ou culturelle, est considérée comme une richesse et non comme une source de problèmes. Mais comme nous l'avons également vu, les activités organisées par le monde associatif reposent souvent sur le bon vouloir de bénévoles et, par conséquent, ont une durée de vie souvent limitée.

Nous avons vu à plusieurs reprises que l'intégration des jeunes par le sport a plus de chances de réussir lorsque les jeunes se sentent liés par un contrat au moins implicite, qu'ils s'engagent à respecter des règles (présence aux entraînements et aux matchs par exemple), et qu'ils ne se sentent pas dans un rapport de force qui leur soit désobligeant comme c'est le cas de toutes les situations dans lesquelles les bénéficiaires ont le sentiment d'être des « occupés ».

Les *rapports entre les parents et les acteurs communaux et animateurs* à St-Josse sont également apparus distancés, impersonnels, difficiles, dans le sens où ils sont toujours asymétriques et marqués par la violence symbolique : dans ce type de rapport, les parents sont toujours en situation de demandeurs et sont renforcés dans leur sentiment d'assistance et de dépendance par les procédures administratives et le phénomène des files d'attente auxquelles ils doivent se soumettre.

Le rôle des parents dans l'occupation des jeunes s'est révélé essentiel. L'enquête montre à quel point ce rôle est déterminé par le capital économique, culturel et social. A St-Josse, où la population dominante est issue de l'immigration (essentiellement maghrébine) de première ou de deuxième génération, les parents ont plutôt tendance à inciter leurs enfants à faire du sport et à les inscrire dans diverses activités dans lesquelles d'autres parents qu'ils connaissent ont inscrit leurs enfants. On ne retrouve pas cet esprit de tradition que l'on rencontre à WSL. En outre, la différence est encore plus tranchée si l'on s'enquiert de l'utilité qu'ils accordent au fait que leurs enfants fassent du sport. On retrouve chez les mères d'enfants inscrits à l'école de natation un projet d'ascension sociale par le sport tel qu'évoqué plus haut. Ce qu'elles valorisent par dessus tout, c'est de pouvoir donner à leurs enfants des « chances » qu'elles n'ont pas eues elles-mêmes. Chez les parents de jeunes habitant WSL, par contre, on retrouve un modèle éducatif fondé sur la reproduction de leur propre expérience vécue conforme aux projets qu'ils nourrissent pour leurs enfants. L'utilité différentielle perçue entre les parents habitant les deux communes investiguées à propos de la pratique d'un sport comme le football s'explique ainsi par le fait que les deux types de population ne partagent ni des expériences ni des conditions de vie comparables. Contrairement à ce qui semble se passer à St-Josse si l'on écoute les animateurs tant communaux qu'associatifs, les parents habitant WSL semblent être des parents qui s'impliquent énormément dans l'éducation de leurs enfants à travers l'organisation de leurs activités culturelles qui semble également faire l'objet d'une réflexion de fond de leur part.

Il faut encore rajouter que *les rapports entre animateurs et acteurs communaux* à St-Josse n'expriment aucunement cette « fluidité » ressentie à WSL où les relations entre les structures communales et les associations d'animation à la jeunesse peuvent être qualifiées de symbiotiques. D'une manière générale, les animateurs de jeunes rencontrés à St-Josse nous ont exprimé leurs nombreux griefs à l'encontre des services communaux accusés de pratiquer la politique de la promesse non tenue et d'entretenir la paix sociale à coup de subsides.

A nouveau, c'est l'absence de véritable collaboration, de synergie, entre les acteurs communaux et l'ensemble des animateurs de jeunes relevant des mondes associatif, sportif et privé qui semble faire défaut.

Les observations et conclusions apportées par cette recherche démontrent que les présupposés positifs sur les fonctions que l'on attribue à la pratique sportive sont nombreux : insertion dans la société, développement identitaire, apprentissage des rôles de l'individu et des règles de la société, renforcement de l'estime de soi, etc. Le sport aurait effectivement des vertus que l'on pourrait apprendre dans son contexte et qui seraient transférables à notre vie future (apprentissage de l'effort, de la persévérance, etc.) Est-ce vrai ? Le rapport démontre que beaucoup de jeunes ne font pas du sport pour l'effort et la persévérance, mais pour l'activité elle-même. De même, le sport serait éducatif car il favoriserait l'hétérogénéité sociale. Est-ce vrai ? A partir de cette étude comparative au niveau géographique et socio-économique de la ville de Bruxelles, on remarque que la commune de WSL, commune dite « riche », dispose d'une grande quantité d'infrastructures sportives et socioculturelles et rend disponible à sa jeune population une grande diversité d'animations ; à contrario, dans une commune dite « pauvre », faute de moyens et du fait d'attentes différentes de la part des jeunes, ce sont essentiellement des terrains de football. En conséquence, il n'est pas si évident que cela que le sport favorise l'hétérogénéité sociale, et qu'il permette d'apprendre à partager avec des publics ayant, entre autres, des valeurs, des cultures différentes, etc.

Ainsi, si le sport ne permet pas le mélange social, le rôle de socialisation que nous avons souvent tendance à lui attribuer reste assez incertain. En conséquence, le sport peut sembler comme un profond révélateur de l'existence des inégalités sociales et

alors comme une source de violences symboliques envers les publics minoritaires. En bref et pour conclure, citons les auteurs d'un autre rapport de recherche allant dans le même sens : « Le sport peut-il ou doit-il être meilleur que le reste de la société? Certainement pas! On exige du sport peut-être davantage que des autres domaines de la vie sociale parce qu'il est éducation, passion, plaisir, parce qu'il se donne à voir et fait rêver, parce qu'il est un élément culturel de nos sociétés » (Bodin, Robène et Héas, 2004).

Annexe : les Grilles d'entretien pour chaque groupe-cible

1) Les acteurs communaux et les utilisateurs d'infrastructures communales

- 1) En quoi consiste l'activité sportive que vous organisez, à qui s'adresse-t-elle (à quelle communauté, jeunes / adultes) ?
- 2) Où le faites-vous, dans quels lieux (salles sportives, privées) ?
 - 1) Comment y accédez-vous (réservation, location) ?
 - 1) Avec quelles personnes êtes-vous en contact pour cela ?
 - 2) Quelles sont les conditions d'accès à vos activités, sont-elles payantes, si oui, combien, etc. ?
 - 3) Comment en faites-vous la publicité, comment diffusez-vous l'info (écoles, toutes-boîtes, bouche à oreille) ?
 - 4) Avec quelle philosophie : - permettre aux jeunes de s'amuser plutôt que de traîner dans la rue (logique occupationnelle) ; - permettre à tous de pouvoir faire du sport (logique sociale) ; - faire du sport est important pour la santé (logique sanitaire) ; - afin de soutenir des jeunes talents ?.
 - 5) Selon vous, en quoi le sport est-il profitable aux jeunes de la commune ? Qu'est-ce qui est le plus important pour eux (études, sport, activités culturelles) ?
 - 6) Pourquoi êtes-vous à St-Josse (raisons économiques, communautaires) ?

2) Les parents

Les entretiens réalisés auprès de parents d'enfants inscrits à l'école de natation organisée par l'asbl Inser'action aux Bains de St-Josse ont été grosso modo conduits selon la grille d'entretien suivante :

- 1) Pourriez-vous me dire combien de vos enfants sont inscrits à l'école de natation ?
- 2) Avez-vous d'autres enfants ? Quel âge ont-ils ? Combien de garçons et combien de filles avez-vous ?
- 4) Pourriez-vous m'expliquer comment vous êtes arrivé à choisir la natation comme sport pour vos enfants ?
- 3) Vos enfants pratiquent-ils d'autres sports ?
Si, oui, lesquels ? Si non ; expliquez pour quelles raisons ?
- 4) Pourriez-vous m'expliquer comment vous avez eu connaissance de l'existence de l'école de natation ?
- 5) De combien de temps avez-vous besoin lors du déplacement entre votre domicile et le lieu où votre enfant exerce la pratique sportive ?
- 6) Pourriez-vous m'expliquer pourquoi voulez-vous que vos enfants fassent du sport ?
- 7) Vos connaissances (amis, famille) ont-ils des enfants qui font du sport ? Vos connaissances font-ils du sport ? Si oui ; de quelles activités sportives s'agit-il ? Combien de fois par semaine ?
- 9) Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

8) Données sociodémographiques (état civil, âge, sexe, situation professionnelle, nationalité, origine ethnique, niveau d'études, nombre d'enfants, âge des enfants et sexe, lieu d'habitation).

3) Les « animés » exerçant une activité sportive ou socioculturelle à St-Josse

Dans un premier temps, nous avons établi la liste des différentes thématiques que nous estimions devoir être abordées lors de chaque interview avec un jeune. Notre hypothèse est que ces sept éléments pourront permettre de saisir les éventuelles trajectoires d'insertion. Cependant, il est probable que l'interview tel qu'il est pensé ici ne pourra pas répondre à la question de l'aspect positif ou non du sport sur les trajectoires d'insertion sociale et de la construction identitaire des jeunes. Nous tentons juste d'évaluer et de décrire l'usage réel du sport des jeunes de Saint-Josse.

a) Variable socio-démographique : âge, sexe, lieu de résidence, durée de résidence. Il s'agit de dresser ici une « carte d'identité » des jeunes rencontrés.

b) Pratiques sportives : lieu, club(affiliation), fréquence, type de sport. Dans la mesure où l'étude porte sur les pratiques sportives, il est impératif de connaître celle-ci le plus précisément possible.

c) Barrière : économique, administratives, procédurales, matérielles, "disponibilité". Il s'agit ici de mettre en évidence les différentes « barrières » dans l'accès mais aussi lorsque la pratique sportive est exercée, que peuvent rencontrer les jeunes.

d) Rapport à l'espace/temps : moyen de transport, coût du transport, durée du transport, gestion du temps de loisir, proximité des infrastructures. Le but est ici de mettre en évidence le rapport à la mobilité des jeunes rencontrés et l'influence que celle-ci peut avoir sur les pratiques sportives.

e) Attentes et motivations : différents gains perçus par le jeune, rapport à l'offre, qu'est ce qui a poussé à la pratique du sport (rôle des parents, amis, réseaux, motivations personnelles...). Par un questionnement sur les attentes et les motivations liées au sport, nous voulons tenter de comprendre la perception que les jeunes ont du sport et les éventuelles gains (extra-sportif) que ceux-ci peuvent en tirer.

f) Rapport/ accès à l'information : méconnaissance des clubs >> « publicité des clubs », recrutement,...

g) Influence du réseau : pratiques sportives des membres du réseau (copains, amis, frères et sœurs...), culture de l'activité ?

Question type d'interview

Nous avons tenté d'établir une liste de questions types dont les réponses seraient susceptibles de couvrir la grille d'entretien ci-dessus. Cette liste ne se veut bien entendu pas exhaustive :

- Est-ce que tu pratiques un sport ? Où et depuis combien de temps ?
- Si non, tu as déjà fais un sport? Tu aimerais faire un sport ? pourquoi tu n'en a pas fais ?
- Si oui, pourquoi tu as choisi ce sport et ce club?

- Tu peux me raconter comment tu es arrivé dans le club, comment tu l'as connu et ce que tu y fais ?
- Tu peux me dire comment tu te rends à ton club et combien par semaine?
- Est-ce que dans tes proches, tes amis, il y a beaucoup de gens qui font du sport ? Si oui, lesquels et où ? Avec toi ?
- Est-ce que tu connais des clubs sportifs (infrastructures) et qu'est-ce que tu en penses ?
- Est-ce que tu trouves que c'est facile pour un jeune de ton âge de faire du sport à St-Josse ?
Si non pourquoi ?
- Questions socio-démographiques: Lieu de résidence, âge, sexe, nationalité ?

Bibliographie

- Amin A., « L'intégration des jeunes Français issus de l'immigration. Le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie », *Connexions*, 83, 2005, 131-147.
- Arborio A.-M., Fournier P., *L'observation directe*, Paris, Nathan, 2005.
- Bourdieu P., *La distinction*, Paris, Minuit, 1979.
- Bodin, Robène et Héas, *Sports et violences en Europe*, éditions du Conseil de l'Europe, 2004.
- Bromberger C., « De quoi parlent les sports ? », *Terrain*, n°25, 1995, pp. 5-12.
- Clanet
- Cloes M., Vincke J., *Développer les liens, améliorer l'accès. Une exploration de l'impact social du sport*, Fondation Roi Baudouin, 2004.
- De Knop P., Elling A., *Sport et égalité des chances*, Fondation Roi Baudouin, série « Société et Sport » 2000.
- Donzelot J., *Quand la ville se défait*, Paris, Seuil, 2006.
- Enquête sur les besoins sportifs et socioculturels du quartier botanique/Verte*, rapport de recherche, 2002.
- Le rôle du sport dans la société. Santé, socialisation, économie*, éditions du Conseil de l'Europe, 1995.
- Manço A., *Intégration et identités : stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*, Bruxelles, De Boeck, 1999.
- Park R. E., « La ville comme laboratoire social », dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier Montaigne, 1979a, 163-179.
- Park R. E., « La ville, phénomène naturel », dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier Montaigne, 1979b, 181-192.
- Park R. E., « La ville : propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », dans K. M. Van Meter (dir.), *La sociologie*, Larousse, 1997, 305-324.
- Pasquier D., *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2000.
- Pétonnet C., « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, n°22, 1982.
- Pétonnet C., « L'invitée du mois. Propos recueillis par Thierry Paquot (novembre 1995) », *Urbanisme*, n° 286, 1996, pp. 5-11.
- Schaut C., *Les attentes des jeunes de Bruxelles*, rapport de recherche pour l'Asbl « Jeunesse à Bruxelles, Centre d'Etudes Sociologiques, 1994.
- Siblot Y., « Paperasse, guichets et modernisation de l'accueil. Les rapports pratiques entre classes populaires et administrations », dans E. Préteceille et M. Offerlé (dir.), Paris, EHESS, 2003.

Siblot Y., « 'Adapter' les services publics aux habitants des « quartiers difficiles »,
Actes de la
Recherche en Sciences Sociales, n° 159, 2005, pp. 70-87.